

# Hockey sur glace: la situation de La Chaux-de-Fonds empire

(Page 9)

**FAN L'EXPRESS**  
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL  
 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
 PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

# DES COMBATS ACHARNÉS EN AFGHANISTAN

## La Maison-Blanche dénonce le «cynisme» de Moscou

BERNE (AFP-REUTER). — L'Union soviétique a donc usé de son droit de veto lundi soir au Conseil de sécurité pour faire échec à la résolution réclamant le retrait de ses troupes d'Afghanistan. Le débat va vraisemblablement être déplacé à l'assemblée générale de l'ONU, sur la demande des Philippines notamment. Sur le terrain, alors que l'effectif des troupes soviétiques s'accroît en Afghanistan, les Etats-Unis ont contacté plusieurs pays d'accord de renforcer l'aide militaire au Pakistan.

AVEC LA RDA

L'Union soviétique a opposé son veto à la résolution des pays non-alignés présentée au Conseil de sécurité des Nations unies. Celle-ci déplorait l'intervention armée en Afghanistan et demandait le retrait immédiat et inconditionnel des troupes étrangères de ce pays. La résolution a obtenu treize voix en sa faveur. La République démocratique allemande s'est jointe à l'Union soviétique pour refuser le texte.

Pendant ce temps, les rebelles afghans affirmaient que leurs combattants avaient pris le contrôle de trois nouveaux secteurs près de la frontière soviétique ainsi que deux villes près de la frontière pakistanaise. Du côté soviétique, il semble que les troupes de Moscou contrôlent la majeure partie des grandes villes du pays.

Selon ces sources, des combattants rebelles ont pris le contrôle de trois secteurs dans la province de Kunduz, à 40 km de la frontière soviétique, ainsi que deux villes de la province de Laghman, au nord-est de Kaboul à 64 km de la frontière pakistanaise.

Les rebelles ont déclaré à des journalistes à Islamabad, (Pakistan) que leurs combattants étaient aidés par des transfuges de l'armée afghane qui ont déserté parce qu'ils s'opposent à l'occupation militaire soviétique en Afghanistan.

Le veto opposé par l'Union soviétique à la résolution du Conseil de sécurité sur l'Afghanistan est «une action prévisible et cynique», a déclaré un porte-parole de la Maison-Blanche, à l'issue de la réunion.

(Lire la suite en dernière page)



Des pro-soviétiques libérés des prisons afghanes. (Téléphoto AP)



On se prépare à évacuer un blessé.

(Arc)

## La facture des accidents de ski

LAUSANNE (ATS). — Malgré les succès obtenus grâce aux efforts entrepris pour la prévention des accidents de ski, des dizaines de milliers d'accidents se produisent encore chaque hiver dans notre pays, rappelle le centre d'information des assureurs suisses, à Lausanne. Rien que pour la couverture des frais directs qu'ils entraînent (soins, dédommagements en cas d'invalidité, etc.), ce sont, en moyenne, 100 millions de francs par saison de ski qui sont déboursés par les assureurs des victimes.

Sur le plan de l'économie nationale, la facture est bien plus élevée encore, puisqu'on l'évalue à 500 millions de francs (frais d'infrastructures, de recherches, de transports, d'incapacité de travail, de salaires garantis, etc.) par année.

Une «simple» jambe cassée représente déjà un montant non négligeable pour les frais hospitaliers et médicaux d'une fracture ne présentant pas de complications: environ 5000 francs. Mais, les cas graves et compliqués, et par conséquent extrêmement coûteux, augmentent d'année en année. Chaque hiver, on déplore plusieurs accidents mortels.

## Bonnes perspectives pour l'économie suisse

BERNE (ATS). — En 1980, le produit national brut va probablement s'accroître de 1,5% par rapport à l'année passée, à supposer que de nouvelles fluctuations n'interviennent pas sur le plan international, et ceci malgré les restrictions de

nouveau plus marquées de la politique monétaire. Selon les récentes estimations du groupe des prévisions économiques de l'Office fédéral de la statistique, l'augmentation des prix à la consommation et la hausse générale des prix ont été évaluées en même temps à 4%. La tendance à la reprise et à la croissance qui caractérise l'évolution actuelle de l'économie sera satisfaisante vraisemblablement tout au long de l'année et le fléchissement auquel on peut s'attendre pour le début de l'automne ne devrait être que modeste.

Le point fort de l'expansion résidera une fois de plus, selon le groupe dans les investissements d'équipement et l'accroissement probable, dans le secteur du bâtiment est estimé entre 3 et 4% en termes réels et celui de l'équipement à 6%. L'essor qui caractérise la construction depuis plus de deux ans pourrait battre son propre record au cours de cette année.

### CONSUMMATION PRIVÉE

Sous la double influence de la hausse des salaires et traitements, et de la situation toujours favorable du marché de l'emploi et du travail, la consommation

PAGE 15:

### La politique énergétique des cantons

En matière de politique énergétique, les objectifs les plus urgents à atteindre sont l'économie, la recherche et la substitution. La recherche restera pour l'essentiel l'apanage de la Confédération. C'est dans le secteur de la substitution et des économies et de l'information que les cantons devront déployer leurs efforts.

CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 5 et 7.

CARNET DU JOUR: page 2.

TOUS LES SPORTS: pages 9 et 10.

PROGRAMMES RADIO-TV: page 13.

VAUD - FRIBOURG - DERNIÈRE HEURE: page 15.

### OFFRES D'EMPLOIS

42 postes à pourvoir

page 4, 11 et 12.

## Le Suisse Bauer grièvement blessé à Madrid

MADRID (AP). — Le motocycliste acrobate suisse Erik Bauer, 22 ans, a été grièvement blessé lundi dans une rue de Madrid par un garde civil espagnol, rapporte l'agence espagnole (EFE). D'après l'agence, Erik Bauer venait apparemment de refuser d'arrêter sa voiture comme le lui demandait le garde quand celui-ci ouvrit le feu et l'atteignit à la tête. Son

frère, qui était à ses côtés, n'a pas été blessé. La Croix-Rouge a précisé qu'il a été atteint de deux balles dans la tête et qu'il est toujours en réanimation.

Dans les milieux médicaux, on déclare qu'il y a peu de chances que Bauer puisse survivre à ses blessures. Il est dans un coma profond.

## LES IDÉES ET LES FAITS Faillite de l'ONU

En Afghanistan, c'est l'avalanche. Toujours plus de soldats, toujours plus de chars soviétiques. Ce n'est plus le coup de pouce donné à un gouvernement aux ordres, à un satellite, à un valet. L'URSS, la preuve paraît faite, a sciemment et de façon délibérée, décidé d'occuper l'Afghanistan. Et, sans nul doute, elle y demeurera tant que ses objectifs profonds, et qui sont loin d'avoir tous été énoncés, ne seront pas atteints.

Et, pendant ce temps, à New-York, dans les locaux de l'ONU, se poursuit le mascarade. Le 113<sup>me</sup> veto soviétique vient de tomber. L'intérêt du communisme international passe avant les appréhensions de la communauté internationale. D'ailleurs, pourquoi l'URSS se serait-elle émue? L'ONU n'est qu'un parloir et pas un tribunal. L'ONU n'est qu'un salon où l'on bavarde, et pas un Q.G. où se prennent des décisions.

En décembre, les Nations unies avaient adressé à l'Iran de Khomeiny un avertissement solennel. Khomeiny avait jusqu'à avant-hier pour libérer les otages, faute de quoi Waldheim se fâcherait et les canons diplomatiques de l'ONU tireraient leurs premières salves. Les otages sont toujours prisonniers et l'ayatollah, nous dit-on, se repose. Le désordre, l'anarchie s'installent en Iran où la lutte des factions s'exaspère. Et, à l'horizon de l'ONU, il ne se passe rien, rigoureusement et désespérément rien. Ce n'est plus de la carence, mais déjà la faillite. Avec tout ce que cela comporte de dérisoire, de ridicule et de vraiment honteux.

Comment l'URSS, super-puissance pourrait-elle prendre au sérieux les avertissements de l'ONU et s'écarter

des projets ourdis dans le secret des délibérations du Kremlin, alors que la plus haute personnalité de l'ONU, celle qui symbolise l'institution, celle qui, au plus haut niveau, représente sa morale et sa philosophie peut, sans que cela attire la moindre réaction, se faire insulter, bafouer dans un Iran où règne la pire des démagogues? Comment l'URSS aurait-elle pu tenir compte du problème ONU lorsqu'il s'est agi de mettre au point l'affaire de Kaboul, alors que les diplomates les plus avertis et les puissances qu'ils représentent, ont laissé partir M. Waldheim pour une mission qui, dès l'origine, apparaissait comme devant être sans espoir. Avant que sous les cris de milliers d'énergumènes, le secrétaire général de l'ONU soit littéralement mis à la porte de l'Iran.

Veto pour ce qui concerne l'Afghanistan. Il y aura aussi sans doute bientôt un autre veto soviétique à propos de l'Iran. Car, dans cette affaire, Khomeiny qui n'est certes pas communiste et Brejnev risquent, comme disait Lénine, de devenir des «alliés de manière objective». Pourtant, si l'URSS est à Kaboul, c'est pour mieux surveiller l'Iran et le Pakistan à un des principaux carrefours de l'Islam. Pour tenter de réussir, et cette fois en utilisant la force, la manœuvre qui, voici quelques années, échoua sur les bords du Nil.

Les pays arabes modérés ont d'ailleurs bien senti le danger et bien avant l'invasion. Voilà pourquoi l'Arabie séoudite a instauré le service militaire obligatoire et décidé la construction d'une cité militaire de 8,5 milliards de dollars. De Riad à Islamabad, c'est désormais le même combat. Et le même danger.

L. GRANGER



De gauche à droite, le capitaine Le Grys et le capitaine Allerton. (Téléphoto AP)

## Entre Paris et Londres

PARIS (AP). — Un hélicoptère de type «Sikorski S-76», piloté par des Britanniques, a battu mardi le record de vitesse entre Londres et Paris, qui tenait depuis 19 ans. La distance entre les deux centre-villes a été parcourue en 1 h 15 min 5 s, soit à 273,5 km/heure.

L'appareil (14 places) a fait une brève escale à l'héliport d'Issy, avant de regagner Londres.

Le capitaine Fred Le Grys, aux commandes du «Spirit of Paris» avec un co-pilote, a accompli cette exploit en compagnie de trois passagers. L'équipage devait tenter pour le retour de dépasser le temps réalisé à l'aller.

Le record précédent avait été établi en 1961, en 1 h 41 min 28 s.

# TISSUS

PLUS DE 1000 PIÈCES EN STOCK  
POUR TOUS LES GOÛTS  
À TOUS LES PRIX



Centre de couture  
**BERNINA**  
 L. Carrard — Epancheurs 9  
 Neuchâtel — Tél. (038) 25 20 25  
 57486-R

**AVIS TARDIFS**  
Fr. 3.80 par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Coop Neuchâtel engagerait une  
**caissière à plein temps**  
pour le Super-Centre Portes-Rouges  
**Tél. 253721, Interne 22**  
61132-T

**Germes de Soya frais** 250 g **2.-**  
Cet après-midi dégustation de  
Rouleaux de printemps  
58867-T

**aux Gourmets**

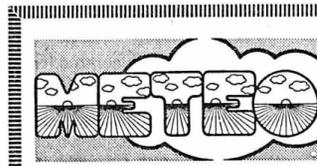
**csac** 2088 Cressier  
cherche  
**4 manœuvres robustes**  
pour déchargement  
**Tél. 47 14 74 interne 33**  
60558-T

**SEMAINE DE PRIÈRE DE L'ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE UNIVERSELLE**, 9 au 13 janvier.  
**Mercredi 9**, à 20 h, CHAPELLE DE LA ROCHETTE, message du pasteur Ariel Cochand.  
**Jeu 10**, à 20 h, CHAPELLE RUE DE L'ORANGERIE, message du pasteur J.-P. Chapuis 61261-T

**CARNET DU JOUR**

**NEUCHÂTEL**  
Bibliothèque de la ville: Lecture publique (livre service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.  
**EXPOSITIONS.** - Musée d'art et d'histoire: fermé jusqu'au 16 février 1980. Salle des automates Jaquet-Droz accessible, démonstration sur demande et le premier dimanche du mois.  
**Galerie Ditesheim:** Tal Coat, dessins et aquarelles.  
**Novel (Thielle):** Aloys Perregaux, peintures.  
**TOURISME.** - Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.  
**CINÉMAS.** - Apollo: 15 h, 20 h 30, Cul et chemise, 3<sup>me</sup> semaine. 7 ans. 17 h 30, Le petit baïmère, 2<sup>me</sup> semaine. 7 ans.  
**Palace:** 15 h, 18 h 45, 20 h 45, La gueule de l'autre, 2<sup>me</sup> semaine. 14 ans.  
**Arcades:** 15 h, 20 h 30, Le livre de la jungle, 4<sup>me</sup> semaine. Enfants admis.  
**Rex:** 15 h, 20 h 45, La dérobade, 2<sup>me</sup> semaine. 18 ans.  
**Studio:** 15 h, 21 h, Courage, fuyons! 3<sup>me</sup> semaine. 14 ans. 18 h 45, Le bois de bouleaux (Sélection).  
**Bio:** 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Manhattan, 3<sup>me</sup> semaine. 16 ans.  
**CONCERT.** - Jazzland: Rosa King, J.-L. Parodi, Denis Progin.  
**DANSE ET ATTRACTIONS** (jusqu'à 4 h)  
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.  
**DANCINGS** (jusqu'à 2 h)  
Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).  
**Urgences:** La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).  
**Permanence médicale:** En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseignement pour les cas urgents.  
**Soins à domicile:** Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.  
**Pharmacie d'office:** K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.  
**Service d'urgence des pharmacies:** Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. P. Tozzini, Corcelles. Tél. 31 13 47.

**AUVERNIER**  
**Galerie Numaga I:** Jean-Michel Jaquet, œuvres récentes. Pierre Bohrer, photographie.  
**Galerie Numaga II:** Pietro Fontana, œuvres récentes.  
**BEVAIX**  
**Arts anciens:** Ex-vo et imagerie populaire du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles.  
**COLOMBIER**  
**Cinéma Lux:** 20 h 30, L'événement de Londres. (Klaus Kinski).  
**LE LANDERON**  
**Galerie Eric Schneider:** Léon Zack, peinture et gravure.  
**PESEUX**  
**Cinéma de La Côte:** 20 h 30, L'ouragan vient de Navarone.



**Prévisions pour toute la Suisse**

Près du sol, un vaste anticyclone est centré sur la Russie et s'étend jusqu'aux Alpes. Une perturbation atlantique peu active a atteint la France et se dirige vers la Méditerranée occidentale. Elle influencera passagèrement le temps sur l'ouest de la Suisse.  
**Prévisions jusqu'à ce soir.**  
Suisse romande, Valais: en Valais le temps sera assez ensoleillé malgré des passages nuageux en haute altitude.  
Ailleurs, des brouillards givrants se reformeront à nouveau la nuit en plaine pour se dissiper le matin. Le ciel sera nuageux à très nuageux. Quelques faibles chutes de neige ne sont pas exclues. Température prévue la nuit -4, le jour +3.  
Vents faibles.  
Sud et Engadine: assez ensoleillé. Brouillard en plaine.  
Suisse alémanique: nuageux à très nuageux. Quelques faibles chutes de neige.  
**Evolution pour jeudi et vendredi.**  
Au nord: variable, des éclaircies alternant avec de rares chutes de neige.  
Au sud: assez ensoleillé, momentanément nuageux.

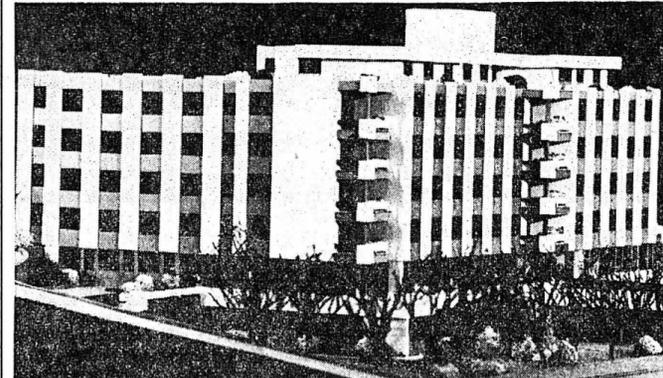
**Observations météorologiques à Neuchâtel**  
Observatoire de Neuchâtel 8 janvier 1980. - Température: Moyenne: 1,4; min: -0,8; max: 5,0. Baromètre: Moyenne: 721,5. Vent dominant: Direction: nord-ouest jusqu'à 10 h 15, ensuite est; force: faible. Etat du ciel: nuageux.

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**Piéton tué rue Numa-Droz**  
M. Bertrand Mayor, d'Yverdon, descendait la rue de Pouillerel hier, vers 11 h 30. A l'intersection de la rue Numa-Droz, il a remarqué tardivement le « stop » et n'a pas été en mesure d'arrêter sa voiture sur la route recouverte de neige. L'avant droit de son véhicule a heurté l'arrière droit d'une fourgonnette conduite par M. Georges Vassalli, des Brenets, qui circulait rue Numa-Droz, d'est en ouest. Sous l'effet du choc, le véhicule de M. Vassalli a été dévié sur la droite et a heurté M. Georges Béguin, de La Chaux-de-Fonds, qui marchait sur le bord nord de la rue Numa-Droz.  
Transporté en ambulance à l'hôpital de la ville, M. Béguin est décédé en arrivant dans cet établissement. Le permis de conduire de M. Mayor a été saisi.

**LE LOCLE**

**Le futur home «médicalisé» de La Résidence**



Ce que sera «La Résidence». (Avipress-C. et J. Schöni)

On sait que la fondation «La Résidence», au Locle, que préside M. Willy Pingéon, par ailleurs chancelier de la ville, a mis en route un vaste projet estimé à plus de 14 millions de francs. Il s'agit de construire, rue des Billodes, sur l'emplacement de l'ancien asile dont les travaux de démolition ont déjà commencé, un home médicalisé qui pourra abriter 108 lits. Projet audacieux, mûrement réfléchi et qui reflète une forte demande dans ce secteur.  
Comme le souligne le dernier rapport d'exercice, «une longévité accrue, le vieillissement de la population qui en découle, sont des faits réels. Ils posent des problèmes, parfois urgents, à la collectivité, à l'Etat lui-même et notamment à des institutions semblables à la nôtre. La condition des personnes âgées a considérablement évolué au cours de ces dernières décennies et les demandes d'entrée dans les homes sont toujours plus nombreuses et plus pressantes». Preuve en est qu'au Locle la liste d'attente dépasse actuellement la centaine de noms!

L'architecte, M. Philippe Oesch, a conçu son bâtiment sur huit niveaux. Au sous-sol, on trouve les abris de la protection civile, un atelier, une chambre funéraire, des locaux techniques et de chauffage. Au rez-de-chaussée, il y a l'entrée principale, l'administration, le service médical, la buanderie, les vestiaires centraux et les garages. Au rez supérieur, la cuisine, la salle à manger, une cafétéria ainsi qu'une grande salle divisible qui servira soit pour des réunions, soit de chapelle ou d'atelier d'occupation. Enfin, les quatre autres étages, représentant quatre unités, abriteront chacun 27 lits. Deux appartements et trois chambres à l'usage du personnel occuperont l'attique. La cuisine est également prévue pour la préparation de repas pour des institutions extérieures, soit pour les pensionnaires de l'actuel home de la Résidence qui sera maintenu en activité, au titre de home simple (environ 40 personnes), et pour les locataires de la tour Mireval (propriété de la fondation du home loclois pour personnes âgées). Quant aux quatre étages, représentant chacun une unité, ils comporteront par unité entre autres 10 chambres à 2 lits et 7 à un lit.  
Un soin tout particulier a été consacré aux pensionnaires qui ne se déplacent qu'en chaise roulante: diverses terrasses et esplanades leur seront accessibles, ceci à différents niveaux.  
Si tout va bien, le home pourra être habité dans le courant de l'automne 1982. Avec celui de La Sombaille, à La Chaux-de-Fonds, il viendra ainsi compléter l'infrastructure patiemment mise sur pied dans le canton. Ph.N.

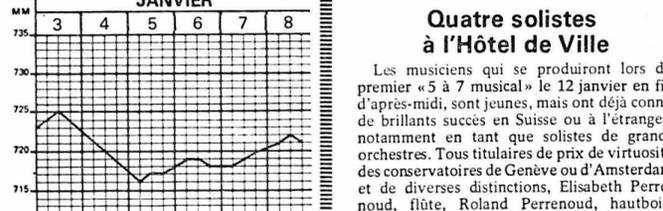
**Etat civil de Neuchâtel**

**Naissances.** - 3 janvier. Pfeiffer, Tobias-Vincent, fils d'Ernst, Neuchâtel, et d'Iwona-Ludwika, née Szyperki. 5. Zeggani, Zahra, fille de Bouchaib, Auvignier, et de Liliane-Rose, née Hafner; Zeggani, Samir, aux mêmes.  
**Publications de mariage.** - 7 janvier. Droz-Dit-Busset, Paul-Albert, Saint-Légier, et Müller, Doris, Zurich; Rössiguer, René-Antoine, Servian (France), et Fanac, Claire-Lise, Vernier. 8. Langenegger, René-Max, et Robertson née Carias, Maria-Hortense, les deux à Neuchâtel; Christie, Jacques-Hubert-Claude, et Sigrist, Josette-Eliane, les deux à Neuchâtel.  
**Décès.** - 3 janvier. Hubler, Margarete-Elisabeth, née en 1899, Rochefort, célibataire.

**Temps et températures Europe et Méditerranée**

A 13 heures sous abri:  
Zurich: couvert, 1 degré; Bâle-Mulhouse: nuageux, 5; Berne: peu nuageux, 2; Genève-Cointrin: peu nuageux, 2; Sion: serein, 0; Locarno-Monti: nuageux, 3; Saentis: serein, -8, mer de brouillard 1700 m/m; Paris: couvert, 1; Londres: couvert, 5; Amsterdam: couvert, 2; Francfort: nuageux, 3; Berlin: couvert, -4; Copenhague: couvert, neige, 0; Stockholm: couvert, -1; Helsinki: nuageux, -5; Munich: nuageux, 0; Innsbruck: nuageux, -1; Vienne: couvert, -1; Prague: neige, -2; Varsovie: couvert, -5; Moscou: serein, -13; Budapest: nuageux, -1; Athènes: serein, 14; Rome: serein, 10; Milan: brouillard, -3; Nice: peu nuageux, 10; Barcelone: nuageux, 10; Madrid: serein, 4; Lisbonne: brouillard, 11; Tunis: nuageux, 14.

**PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL**



**Quatre solistes à l'Hôtel de Ville**  
Les musiciens qui se produiront lors du premier «5 à 7 musical» le 12 janvier en fin d'après-midi, sont jeunes, mais ont déjà connu de brillants succès en Suisse ou à l'étranger, notamment en tant que solistes de grands orchestres. Tous titulaires de prix de virtuosité des conservatoires de Genève ou d'Amsterdam et de diverses distinctions, Elisabeth Perrenoud, flûte, Roland Perrenoud, hautbois, Philippe Mermoud, viole de gambe et François Delor, clavecin, exécuteront un fort beau programme.  
Ils interpréteront des œuvres de Telemann, C.-Ph.-E. Bach, Jacques Ibert, J.-S. Bach et l'on aura la chance d'entendre Roland Perrenoud dans l'œuvre qui lui valut le «Prix de soliste» décerné en 1978 à La Chaux-de-Fonds, sa ville natale, par l'Association des musiciens suisses, les «6 métamorphoses d'après Ovide» pour hautbois seul, de Benjamin Britten.

**Priorité refusée**

Vers 17 h 45, mais c'était lundi, une voiture conduite par M. R.G., de La Chaux-de-Fonds, était à l'arrêt entre les deux artères de l'avenue Léopold-Robert. A la hauteur de l'immeuble No 132 alors qu'il repartait avec l'intention d'emprunter l'artère sud en direction est, ce véhicule a coupé la priorité de droite à la voiture conduite par M. J.R., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait sur la voie nord de l'avenue. Sous l'effet du choc, cette dernière voiture heurta de son arrière droit, l'arrière gauche de la voiture conduite par M. A.R., de La Chaux-de-Fonds, qui était à l'arrêt dans une file, sur la voie centrale. Importants dégâts.

**Avec les juniors du Hockey-club**

(c) Après la pause de fin d'année, les différentes équipes juniors du Hockey-club La Chaux-de-Fonds ont repris le chemin de la glace. Voici les résultats enregistrés: - élites: HCC - Davos 16-6; inters: Le Locle - HCC 14-1; novices A: HCC - Fleurier 4-0; Viège - HCC 2-3; novices B: Neuchâtel Sports - HCC 4-6; novices C: HCC - Moutier 5-2; minis A: Saint-Imier - HCC 1-22; minis B: Neuchâtel Sports - HCC 2-10. Les prochains matches à la patinoire des Mélézes auront lieu aujourd'hui mercredi à 18 h 15, entre les novices A et Lausanne HC. Samedi à 17 h 30: Novices A - Sierre. Dimanche à 12 h 15: Novices C - Le Locle.

**Route coupée: trois blessés**

A 19 h 40, une voiture pilotée par M. C. N., de Péry, circulait rue du Grenier, en direction sud. Arrivé à l'intersection avec la rue de la Tranchée, le conducteur s'arrêta au signal «stop» mais en repartit prématurément. De ce fait, sa voiture coupa la route à celle conduite par M. E. B., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait normalement en direction est. Une collision s'ensuit. Trois passagers de l'auto N., ont été conduits par l'ambulance à l'hôpital de la ville. Il s'agit de MM. Martial Bon, Pascal Papillon et Daniel Leclère, tous domiciliés à Péry. Les dégâts matériels sont importants.

**Collision aux Brenets**

Vers 12 h 20, une voiture conduite par M. L.-A.S. des Verrières arrivait aux Brenets, venant du hameau des Frères. Près du carrefour du «Bas-des-Frères», le conducteur s'est engagé sur la route principale en direction du Locle. Lors de cette manœuvre, la voiture est entrée en collision avec celle conduite par M. J.C.W., des Brenets. Dégâts.

**AVIS MORTUAIRES**  
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

**Monsieur et Madame Claude Herbelin-Azzoni** et leurs enfants Silvio et Claudine;  
**Monsieur et Madame Paul-André Herbelin-Savioz** et leurs enfants Deny, Kiliane, Marika et Anik, à Ayent;  
**Monsieur et Madame Ekkehart Malotki-Herbelin** et leur fils Patrick, à Flagstaff (Arizona);  
**Monsieur et Madame Charles Herbelin**, à La Chaux-de-Fonds et leurs enfants;  
**Madame veuve William Robert-Herbelin**, à La Chaux-de-Fonds, ses enfants et petits-enfants;  
**Madame veuve Blurette Herbelin-Châtelain**, à Bevaix, ses enfants et petits-enfants;  
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Herbelin;  
La famille de feu Francis Froidevaux, les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de  
**Monsieur Louis HERBELIN**  
leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 77<sup>me</sup> année, après une longue et pénible maladie, réconforté par les sacrements de l'Eglise.  
2000 Neuchâtel, le 8 janvier 1980. (Fahys 67.)  
L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 10 janvier.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.  
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.  
Veillez penser à la ligue neuchâtoise contre le cancer CCP 20-6717  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part 61133 M

**COMMUNIQUES**

**Semaine de prière**  
Dans le monde entier le Saint-Esprit agit! C'est une certitude que les membres de l'Alliance évangélique universelle vous invitent à vivre lors de la semaine de prière prévue, pour Neuchâtel, du mercredi 9 au dimanche 13 janvier. Chaque soir dans un lieu de culte différent un message sera apporté sur le thème général «une vie de plénitude» avant de mettre à part des moments de communion fraternelle dans la prière de louange, d'adoration, de reconnaissance et d'intercession.

**Quatre solistes à l'Hôtel de Ville**

La direction et les collaborateurs du bureau technique Ribordy et Luyet, ingénieurs, géomètres à Auvignier, ont la douleur de faire part du décès de  
**Monsieur Louis HERBELIN**  
père et grand-père des collègues et amis Paul et Silvio Herbelin. 60560-M

**AVIS MORTUAIRES**  
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Le Conseil d'administration et le Comité de direction de La Neuchâtoise-Assurances ont le pénible devoir de faire part du décès de  
**Monsieur Roger BREGUET**  
ancien membre du Conseil d'administration.  
Le défunt a contribué pendant de nombreuses années, avec dévouement et clairvoyance, au développement des deux compagnies qui rendent un hommage ému et reconnaissant à sa mémoire.  
L'incinération aura lieu le jeudi 10 janvier 1980, à 14 h, au crématoire du Rosenberg à Winterthur.  
Neuchâtel, le 7 janvier 1980. 58847 M

8401 Winterthur, le 7 janvier 1980. (Roemerstrasse 17.)  
Nous avons la douleur d'annoncer que notre ancien et très estimé directeur général

**Monsieur Roger BREGUET**

est décédé aujourd'hui à l'âge de 77 ans.  
Monsieur Breguet entra dans notre société en qualité de jeune mathématicien. Pendant plus de 40 ans, il fit profiter celle-ci de ses très larges connaissances et capacités dans différents domaines comportant des responsabilités importantes. En 1951, il devint chef mathématicien. De 1959 jusqu'à son départ en 1968, il présida aux destinées de notre société en qualité de directeur général. Enfin, jusqu'en 1973, il fut membre de notre conseil d'administration. Les mérites extraordinaires de Monsieur Breguet dans le développement de notre société resteront dans toutes les mémoires et nous garderons du défunt le souvenir d'un homme de cœur.  
Conseil d'administration et direction Winterthur-Vie  
Le service funèbre aura lieu le jeudi 10 janvier, à 14 h, au crématoire du Rosenberg, à Winterthur.

Au lieu d'envoyer des fleurs, pensez à la Fondation suisse pour paraplégiques à Bâle CCP 40-8540 61094 M

Profondément peiné, nous devons faire part du décès, après une courte et grave maladie, de notre président  
**Monsieur Willy V. EGELI**

Nous garderons de lui un souvenir constant et si aujourd'hui nous sommes dans l'affliction, nous voulons aussi être reconnaissants d'avoir eu le privilège de le connaître.  
Union Suisse Creditreform Le comité central  
L'enterrement, suivi du service religieux aura lieu le jeudi 10 janvier 1980, à 14 h 30 à Marbach (SG).  
Rassemblement devant l'église catholique de Marbach (SG). 60487 M

Madame Adèle Lambert et son fils Alexandre;  
Monsieur et Madame Louis Lambert, leurs enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame Jean Blaser-Lambert et leurs enfants;  
Madame Berthe Lambert, ses enfants et petits-enfants et son ami Monsieur André Schwab;  
Monsieur et Madame Maurice Lambert et leur fille, à Genève;  
Mademoiselle Edmée Cuhe;  
Mademoiselle Liliane Racine;  
Monsieur Maurice Cuhe, ses enfants et petits-enfants,  
Les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de  
**Madame Lucie LAMBERT**  
née CUCHE

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 83<sup>me</sup> année.  
2000 Neuchâtel, le 8 janvier 1980. (Rue du Musée 2)  
Le cœur d'une mère est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.  
L'enterrement aura lieu vendredi 11 janvier.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.  
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part 61134 M

La Direction et le personnel de la Papeterie Reymond, Neuchâtel, ont le regret de faire part du décès de  
**Madame Janine GABRIEL**  
leur fidèle collaboratrice et collègue depuis de nombreuses années. 61076 M

**REMERCIEMENTS**

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de  
**Madame Léa JALLARD-JAVET**  
sa famille remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs dons, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes et de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.  
Lugnorre, janvier 1980. 58831 X

**REMERCIEMENTS**

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de  
**Madame Arnold STEINER**  
remercie très sincèrement les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages, ou leurs dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.  
Pesieux, janvier 1980. 57499 X

**AVIS MORTUAIRES**  
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

La direction et les collaborateurs du bureau technique Ribordy et Luyet, ingénieurs, géomètres à Auvignier, ont la douleur de faire part du décès de  
**Madame Marcel DYSLI**  
et famille  
remercient tous ceux qui ont pris part à leur deuil soit par leurs messages soit par leurs envois de fleurs.  
Neuchâtel, Pierre-de-Vingle 22. 58833 X

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## TOUR DE VILLE

### Classe d'accueil pour les réfugiés aux Sablons Apprendre le français d'abord

• DANS une classe du collège des Sablons, les élèves répètent avec application les petites phrases de la bande magnétique qui accompagne les diapositives:

— Monsieur Dupuis est grand?  
— Oui, monsieur Dupuis est grand.

C'est un cours de langue comme les autres, à ceci près que la langue étudiée est le français, et que les élèves s'appellent Huan ou Chi. Ce sont les petits Vietnamiens et Cambodgiens arrivés en septembre dernier aux Verrières, pour lesquels la direction de l'École secondaire régionale et celle de la section préprofessionnelle viennent d'ouvrir une classe d'accueil à Neuchâtel.

Pour ces 14 écoliers, le programme consistera d'abord essentiellement en un apprentissage intensif du français, auquel seront consacrées 20 heures par semaine. Dans quelques semaines, ils commenceront à suivre des cours de dessin, de travaux manuels et de gymnastique dans des classes normales, correspondant à leur âge.

Car les élèves de la classe des Sablons ont entre onze et dix-sept ans. Et cette disparité est encore accentuée par des expériences scolaires très différentes:

Tuan, par exemple, a fait neuf ans d'école au Viet-nam, alors qu'un Cambodgien de douze ans n'y est jamais allé. Voilà qui ne facilitera pas la tâche de M<sup>lle</sup> Christiane Rufer, à qui cette classe a été confiée, surtout quand elle passera au rattrapage scolaire, pour permettre à ses élèves de s'intégrer dans une classe normale.

Pour le moment, c'est le français parlé:

— Tu vas bien?  
— Je vais très bien, merci. Et toi?

« COMME ICI... »

C'est vrai qu'à les voir ainsi, pleins de bonne volonté et de bonne humeur, on oublierait facilement leur expérience de l'exil et leur situation de réfugiés. Ils sont presque tous séparés de leur père, certains de leur mère aussi. Et c'est aussi parce que M<sup>lle</sup> Rufer s'intéresse aux problèmes sociaux qu'elle a été sollicitée pour s'occuper de cette classe.

Au deuxième jour de classe, il est un peu tôt pour tirer des conclusions. Mais une chose est évidente: l'ambiance est excellente. Et on tentera de rendre l'intégration de ces jeunes déracinés aussi rapide et heureuse que possible.

Certains d'ailleurs ont déjà fait beaucoup de progrès si l'on en juge par la réponse à une question qui ne figure pas dans la méthode audio-visuelle de M<sup>lle</sup> Rufer:

— C'est comment l'école, au Viet-nam?  
— C'est comme ici... J.-P. A.

## Cyclomotoriste blessé

• VERS 13 h 30, une voiture conduite par M. H.-E. W., de Pforzheim (Allemagne) circulait sur la rampe de sortie du port, en direction est, le conducteur ayant l'intention de s'engager sur la place du Port. Cette voiture est alors entrée en collision avec un cyclomotoriste, M. G. M., de Peseux, qui circulait quai du Port en direction est. Blessé au genou gauche, M. M. a été transporté à l'hôpital Pourtalès. Après avoir reçu des soins, il a pu regagner son domicile.

## Besançon

### ville jumelle

## Le budget de la ville: les impôts locaux vont augmenter

• LE Conseil municipal vient de se réunir sous la présidence du maire, M. Robert Schwint. En ce début d'année, les conseillers ont étudié puis adopté un lourd budget en augmentation de près de 17 %, passant de 350 à 410 millions de fr. français. Toutefois la pression fiscale pour les habitants (impôts locaux) n'augmentera que de 14 %.

Parmi les grands projets qui figurent dans les divers chapitres de ce budget, on retiendra: la création d'un service central d'achats municipaux (pour accélérer notamment le règlement des factures); la création de 72 emplois communaux; le règlement des affaires Lip et Rhône-Poulenc (dans leurs incidences immobilières), la poursuite de la construction du lycée de Planoise; la création de deux nouveaux centres aérés; l'organisation du championnat du monde cycliste qui aura lieu à Besançon cette année.



Une vue du débat qui a réuni à Neuchâtel une partie des assistants sociaux responsables de la protection des mineurs dans le bas du canton. (Avipress-P. Treuthardt)

## Débat à l'Office cantonal des mineurs au chef-lieu Protection de l'enfance en difficulté: un système basé sur la responsabilité!

La mission de l'Office cantonal des mineurs et des tuteurs à cause de sa complexité est parfois mal interprétée par le large public. L'autre jour, au terme d'un colloque présidé par M. Jean-Claude Knutti, directeur de l'institution qui compte 25 collaborateurs dont cinq à mi-temps, nous avons rencontré des assistants sociaux chargés de la protection des mineurs dans le bas du canton. M<sup>mes</sup> Anne Reinhard, Lucienne Sandoz, Marie-Louise Grandjean, Marie-Louise Dubois et MM. Raphaël Bohner, Bernard Pillin, Robert Pétremand, René Stamm, en présence de leur directeur, ont répondu à nos questions tout en souhaitant à l'avenir une information objective sur la diversité de leurs tâches et responsabilités personnelles.

Le public confond l'Office des mineurs avec l'autorité tutélaire et la justice. Or,

tout en assumant de lourdes responsabilités, les assistants sociaux ne disposent que de pouvoirs limités. Leur mission essentielle est de veiller à la protection des mineurs en difficulté, le plus souvent sur la base de réquisitions ou de mandats à la demande des tribunaux et de l'autorité tutélaire. D'autres enquêtes peuvent être ouvertes, après vérification, à la suite de l'intervention d'écoles, de médecins, de la police, de parents, d'adolescents ou de particuliers:

— Dans nos interventions, officielles ou officieuses, nous tenons compte de la source d'information, de notre enquête préliminaire, du degré de gravité de chaque cas soumis. Nous nous défions, en principe, des dénonciations anonymes tout en faisant preuve d'une grande prudence...

Les collaborateurs de l'office ont dans certains cas, le devoir de prendre des mesures immédiates avant de saisir la justice et l'autorité tutélaire le plus rapidement possible. Il s'agit notamment de fugues d'adolescents, d'enfants délaissés ou victimes de sévices, de conflits familiaux:

— Chaque fois que cela est possible, nous essayons de résoudre les cas par le dialogue avec les intéressés. Sinon, un recours à l'autorité tutélaire est nécessaire...

## COLLOQUES HEBDOMADAIRES

M. Knutti retrouve ses collaborateurs chaque semaine pour faire le point, discuter de certaines situations difficiles et répartir les dossiers:

— Nos collaborateurs sont polyvalents. Ils constituent une équipe qui respecte la personnalité de chacun. La loi neuchâteloise sur l'Office des mineurs se distingue par le fait que chaque assistant social est personnellement responsable face à la justice et à l'autorité tutélaire, un fait qui valorise le travail...

Si l'assistant social estime qu'il faut entreprendre un pas de plus dans une affaire, il est habilité pour faire des propositions et le juge décidera d'après sa conscience. En effet, notamment pour les cas pénaux ou des procédures matrimo-

niales, le juge avant de prendre une décision, souhaite obtenir une analyse de la situation familiale.

L'office mène également des enquêtes sociales approfondies au sujet des personnes qui veulent adopter un enfant. Une part importante de sa tâche consiste aussi à la surveillance des conditions de placement des enfants âgés de moins de 15 ans, hors de leur milieu familial.

Bref, dans les cas simples, les enquêtes sont limitées dans le temps alors que certains mandats exigent un travail à long terme. Bien entendu, l'office collabore avec les autorités, les écoles, les institutions et les personnes qui s'occupent des mineurs en difficultés.

## LA CONSULTATION

L'office des mineurs accorde une grande importance aux consultations. Une permanence quotidienne est assurée à tour de rôle par deux collaborateurs. La consultation est ouverte à tous à condition que les problèmes soulevés visent la protection des mineurs:

— Les personnes qui viennent nous voir peuvent le faire en toute confiance tout en comprenant que notre pouvoir est limité et qu'il est impossible d'aller plus loin sans une intervention officielle...

Le consultant écoute, s'efforce de comprendre et d'informer. Il évite de produire des conseils car sa tâche est d'aider la personne en difficulté à prendre des responsabilités:

— Au terme d'une consultation, il s'agit de voir ce que nous pouvons faire par rapport à la demande. Si l'intéressé hésite à aller plus loin, nous restons à sa disposition...

En 1978, l'office a enregistré 300 consultations dans le canton. Chaque fois que c'est possible, les assistants sociaux tentent de résoudre les problèmes posés sans intervention officielle ou alors ils s'efforcent d'« oublier » la mission impérative car l'expérience prouve que la collaboration avec les intéressés est primordiale. L'autre jour, nous avons constaté que certaines questions posées à l'office méritent un développement particulier. Nous y reviendrons. J. P.



M<sup>lle</sup> Rufer et ses élèves: beaucoup de bonne volonté... et de bonne humeur. (Avipress-P. Treuthardt)

## Au tribunal de police de Neuchâtel

Lorsqu'on ne bénéficie pas d'un horaire libre de travail et que l'on se rend à ce dernier au moyen d'un véhicule à moteur, mieux vaut partir à temps, afin d'éviter la mésaventure qui est survenue à C.-M. M. le 7 août dernier!

Ce matin-là, cet automobiliste aurait dû commencer son travail à Saint-Blaise à 7 h précises. Or, à 7 h 04 très exactement, il fut intercepté par la police route des Falaises. Le véhicule piloté par C.-M. M. venait de passer à... 102 km/h devant un radar placé en bordure de la chaussée, sur un tronçon où la vitesse est limitée à 60 km/heure!

Le ministère public ayant requis 200 fr. d'amende pour cet excès de vitesse, C.-M. M. a fait opposition et c'est la raison pour laquelle il a comparu hier devant le tribunal de police du district de Neuchâtel, présidé par M. Jacques-André Guy, assisté de M<sup>me</sup> May Steininger, qui remplissait les fonctions de greffier.

— Oui, d'accord, j'étais pressé, mais il y avait déjà plusieurs centaines de mètres qu'un automobiliste qui me précédait circulait tantôt sur la piste de droite, tantôt sur la piste de gauche pour m'empêcher de dépasser, expliqua le prévenu. Alors j'ai « piqué une rogne » et j'ai accéléré.

## UN SOMMEIL... COÛTEUX!

C.-M. M., qui prétend bien connaître la route, se déclara persuadé qu'à cet endroit la vitesse était limitée à 80 km/heure. Or, il est de notoriété publique qu'en été, la route

## Collision à Neuchâtel

Vers 17 h, une voiture conduite par M. A.G., de Neuchâtel, circulait rue des Mille-Boilles, le conducteur ayant l'intention d'emprunter la rue Edouard-Dubois. Arrivé à l'intersection, il s'est arrêté au « Cédez le passage » pour accorder la priorité à des véhicules. En repartant, sa voiture a coupé la route à l'automobile conduite par M. R.R., de Neuchâtel, qui circulait normalement avenue de Vauseyon en direction du centre ville. Collision et dégâts.

des Falaises est limitée à 60 km/h et que ce n'est qu'après la Fête des vendanges qu'une vitesse supérieure y est autorisée. Sur la base des affirmations du prévenu, le président s'est d'ailleurs demandé si, depuis le début de l'été, ce dernier n'avait pas circulé à une vitesse supérieure à celle tolérée sur ce tronçon avant que survienne cet incident! Quoi qu'il en soit, l'infraction ayant été jugée assez grave, le tribunal n'a fait que confirmer l'amende requise. C.-M. M. paiera donc une amende de 200 fr., assortie de 20 fr. de frais. Cela met cher les quelques minutes de sommeil supplémentaires!

## UNE SORTIE DANGEREUSE, MAIS...

Le 17 août dernier vers 17 h 30, A. G. a traversé les deux voies montantes de la rue du Plan pour redescendre en ville, franchissant du même coup une ligne continue de sécurité. Le prévenu fit valoir que l'entrée du parc de l'usine où il travaille est considérée comme dangereuse et que son employeur a fait la demande nécessaire pour que la signalisation fût modifiée à cet endroit. La police locale a ouvert une enquête. Le Bureau pour la protection des accidents (BPA) s'est même rendu sur les lieux. Mais pour l'instant, rien n'a été entrepris.

Que les conditions de sortie de la place de stationnement soient mauvaises ne change rien à l'affaire: aussi longtemps qu'un marquage existe sur la chaussée, il doit être respecté. C'est la raison pour laquelle A. G. s'est vu infliger une amende de 50 fr., assortie de 20 fr. de frais.

— Et vous pourriez dire à tous vos collègues de travail qui agissent comme vous qu'ils risquent bien de devoir délier leur bourse un jour ou l'autre..., avertit encore le président.

## CURIEUSE FAÇON DE PROCÉDER

Le 26 août vers 9 h 30, une collision se produisit à l'intersection du faubourg de la Gare et de la rue des Sablons entre les véhicules pilotés par E. M. et P. R. Le premier montait l'avenue de la Gare dans l'intention d'emprunter la rue des Sablons, tandis que

le second était arrêté à l'extrémité de cette rue pour se rendre à La Coudre. Les gendarmes qui dressèrent le constat ne dénoncèrent que E. M., estimant que ce dernier devait supporter seul la responsabilité de l'accident, ayant pris son virage trop à gauche. E. M. déposa plainte contre l'autre conducteur avant... de retirer son opposition et de se soumettre au mandat d'amende!

Hier, le tribunal a établi que l'auto de P. R. était arrêtée derrière la ligne de balisage du cédez-le-passage de l'extrémité de la rue des Sablons. Aucune faute de circulation ne peut donc lui être imputée et P. R. a été acquitté et sa part de frais laissée à la charge de l'Etat.

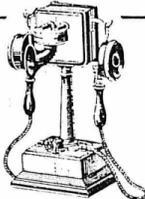
## IVRESSE AU VOLANT OU PAS?

Enfin, c'est une curieuse affaire qui a conduit M. C. devant la justice. Dans la nuit du 18 au 19 août 1979, celui-ci eut une

violente altercation à son domicile de Cornaux avec son amie M. C., qui avait reçu un vase de fleurs en plein visage, se mit à saigner abondamment. Son amie prit peur et appela une ambulance. Or, lorsque les policiers se rendirent sur les lieux, ils constatèrent que M. C. était sérieusement pris de boisson.

Comme l'amie du prévenu prétendait que ce dernier venait de rentrer au volant de sa voiture, un gendarme alla vérifier le capot de l'auto, qui était encore chaud! Hier M. C. affirma qu'il était rentré à son domicile depuis plus de deux heures lorsque la scène éclata. Il dit aussi qu'il avait bu un demi-litre d'alcool de figues chez lui.

Le tribunal a décidé de demander à un spécialiste combien de temps est nécessaire pour que le moteur de la voiture utilisée par M. C. refroidisse complètement, afin de déterminer si le conducteur était déjà pris de boisson en arrivant chez lui. J. N.



## L'année 1979 à la Direction d'arrondissement des téléphones

réceptrices de radio et de télévision. L'arrondissement de Neuchâtel compte actuellement près de 77.000 abonnés au téléphone, avec 113.000 stations et 124.000 concessions de radio et de télévision.

Parmi les événements importants de 1979, on peut relever l'introduction, le 3 janvier, de la taxation par impulsion périodique des conversations locales (ZIZO) dans tous les centraux de la circonscription, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle ayant déjà été équipés au début de 1978. Dès le 1<sup>er</sup> juin 1979, cette taxe fut réduite. Pour 10 centimes, il est maintenant possible de parler durant 6 minutes en régime local, contre 4 minutes 48 précédemment. Réduction également des taxes téléphoniques avec plusieurs pays d'Europe et d'Afrique du Nord, ainsi que des taxes téléphoniques et télex avec le Canada, les Etats-Unis et les pays du Proche-Orient. Le NATEL, réseau national de radiotéléphonie mobile, a été mis en service dans la région le 1<sup>er</sup> mai; à la fin de 1979, l'arrondissement de Neuchâtel comptait déjà 63 abonnés à ce système. Le réémetteur de télévision de Soubey, qui diffuse les 3 programmes suisses, fut inauguré en septembre. Le bâtiment de la future station de Chasseral est terminé et les équipements techniques y seront transférés dans le courant de l'année.

## DES CHANTIERS

Dans la circonscription, il y a eu de nombreux chantiers d'extension et de transformation du réseau téléphonique souterrain, notamment à Neuchâtel, en corrélation avec les travaux de la zone piétonne, à La Chaux-de-Fonds, aux Verrières, ainsi qu'au nord de Chasseral, où il a été possible de supprimer près de 300 poteaux, dont 200 dans la réserve naturelle.

Dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, l'exposition itinérante « PTT mobile » a permis à un grand nombre d'écoliers de la région de se familiariser avec les moyens modernes de télécommunications. Enfin, l'utilisation directe de l'installation automatique de réveil (sélection du numéro 150) fut offerte à tous les abonnés des groupes de réseaux 038 et 039.

## INNOVATIONS ET TRAVAUX PRÉVUS EN 1980

Pour 1980, année du centenaire de l'introduction du téléphone en Suisse, il faut souligner le début des travaux de construction d'un central téléphonique de quartier rue Fritz-Courvoisier, à La Chaux-de-Fonds. Des réémetteurs de télévision seront mis en service à Goumois et Valangin, alors que des équipements spéciaux de réception permettront d'acheminer les programmes étrangers de télévision aux antennes collectives de Boudry-Colombier et La Neuveville. Les raccordements télex de La Chaux-de-Fonds et du Locle seront commutés sur un central électronique à Genève. A Neuchâtel, l'ouverture du chantier de la N 5, à l'est de la ville, nécessitera le déplacement de câbles téléphoniques. Enfin, l'annuaire téléphonique N° 4, sortant de presse au début de l'année, sera rédigé pour la première fois par ordinateur.

La seconde partie du rapport était réservée à un exposé du président de la direction générale des PTT M. Markus Redli. Le bilan des 12 derniers mois est très favorable pour les PTT. Le trafic a augmenté de 3,4 %, ce qui dépasse largement les prévisions. Presque tous les secteurs de l'entreprise ont contribué à cette croissance, mais il faut relever plus particulièrement le trafic télé-

phonique international, avec une augmentation de 12,3 %.

La situation financière est saine et il a été possible de créer des réserves appréciables. Toutefois, pour les années à venir, il faut compter que les résultats seront sensiblement plus modestes, vu qu'une tendance au renchérissement se fait à nouveau sentir.

Une des préoccupations majeures des directeurs généraux est la maîtrise des progrès fulgurants de la technique. Il faut savoir marcher avec son temps, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il faille introduire tout ce qui apparaît sur le marché. Avant d'être acceptée, toute innovation doit répondre à un besoin réel des clients, se révéler économique et synonyme de progrès.

Parmi les nouveautés qui seront présentées prochainement, on peut citer l'un des téléimprimeurs électroniques le plus moderne du monde, à savoir le modèle « SP 300 » fabriqué en Suisse. Des télécopieurs seront également remis en abonnement par les PTT.

## HAUTERIVE

### Un cyclomotoriste fait une chute

Peu avant 11 h 30, un accident de la circulation s'est produit chemin de l'Abbaye, à Hauterive. Un cyclomotoriste, M. Marcel Guye, d'Hauterive, a fait une chute sur la chaussée. Blessé au visage, il a été transporté à l'hôpital Pourtalès. On ignore les circonstances de l'accident.

## Deux Neuchâtelois lauréats de la fondation Alice Bailly

Le conseil de la fondation Alice Bailly a décidé d'attribuer pour 1979 deux bourses d'une valeur de 6000 fr. chacune à Martial Leiter et à Jean-Michel Jaquet.

Martial Leiter, né en 1952 à Fleurier, vit à Yverdon. Après avoir suivi une école technique, section dessinateur, il exerce ce métier de 1971 à 1975. Dès 1976, il vit de ses dessins et se manifeste aussi bien dans les quotidiens romands que dans la presse marginale. Il collabore actuellement au « Tages Anzeiger ». La bourse lui est attribuée pour ses dessins à l'encre de Chine réalisés depuis 1976 et qui ont fait l'objet de quelques expositions récentes à Morges, Zurich et Hauterive.

Jean-Michel Jaquet est né le 8 novembre 1950 à La Chaux-de-Fonds. Il vit à Cormondrèche. Il a suivi l'école des Arts décoratifs à Genève de 1968 à 1971. Il présente actuellement ses œuvres à la Galerie Numaga à Auvernier, galerie

qui lui a consacré plusieurs expositions personnelles dès 1973. La bourse lui est attribuée pour ses œuvres récentes réalisées le plus souvent en technique mixte: craie, crayon, fusain.

Le conseil de la fondation a appris avec satisfaction que l'intérêt porté à l'œuvre d'Alice Bailly ne faisait que croître. Après le succès exceptionnel des expositions à la Galerie Strunskaja de Zurich en 1972 et 1974, c'est la Galerie Nydegge de Berne qui prévoit une exposition rétrospective en 1980 à Berne. D'autre part l'exposition internationale « L'Altra metà dell'avanguardia 1910-1940 » à Milan présente, dès ce mois de janvier plusieurs œuvres d'Alice Bailly. Quelques œuvres sont également reproduites dans un « Almanacco Dada » d'Arturo Schwarz, édité à Milan par Feltrinelli.

## AVIS OFFICIELS



Commune  
de Fontainemelon

## MISE AU CONCOURS

Le Conseil communal de Fontainemelon met au concours un poste

d'EMPLOYÉ (E)  
DE BUREAU

à l'administration communale.

Traitement selon capacités, correspondant à l'une des classes de l'échelle des traitements des magistrats et fonctionnaires de l'Etat.

Entrée en fonction : début avril 1980 ou date à convenir.

La préférence sera donnée à une personne pouvant justifier de quelques années de pratique.

Pour tous renseignements ou pour consulter le statut du personnel, s'adresser au bureau communal.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et de références, seront adressées au Conseil communal jusqu'au vendredi 18 janvier 1980.

60361-Z CONSEIL COMMUNAL

## IMMEUBLES

Restaurateur cherche à acheter ou à louer

## RESTAURANT

Faire offres sous chiffres 28-300006 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.  
60424-I

## A LOUER

À LOUER, faubourg du Lac

LOCAUX  
COMMERCIAUX

composés de 3 bureaux, W.-C., ascenseur. Chauffage central général.

Pour le 1<sup>er</sup> janvier 1980 ou à convenir.

Etude Wavre, notaires.  
Tél. 24 58 24. 54811-G

A louer à Chézard (Val-de-Ruz) pour le 1<sup>er</sup> février 1980 et pour date à convenir

appartements de 3 pièces tout confort, Fr. 283.— + charges. Pour le 1<sup>er</sup> mai 1980

appartement de 4 pièces Fr. 348.— + charges. Fiduciaire J.-P. Erard, Trésor 2, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91. 57482-G

À LOUER

Chemin de Bel-Air

appartements  
de 1 et 2 chambres

tout confort. Immédiatement ou à convenir.

Etude Wavre, notaires.  
Tél. 24 58 24. 54812-G

A louer au Landeron, pour entrée immédiate ou à convenir,

## STUDIO MANSARDÉ

avec bains-W.-C. Fr. 270.— + charges.

Seiler & Mayor S.A. Promenade-Noire 10. Tél. 24 59 59. 49107-G

A louer

petit magasin  
avec vitrine

au centre de la zone piétonne.

Adresser offres écrites à DI 32 au bureau du journal. 60375-G

Colombier, rue du Sentier 26,

grand  
studio

tout confort, à louer tout de suite. Fr. 273.—, charges comprises.

Tosalli, tél. 42 23 12. 61022-G

A louer

## 4 PIÈCES

cuisine agencée, bains, cave, dépendance, tout confort, Fr. 570.— + charges.

Bellevaux 9, Neuchâtel. Tél. (021) 28 17 14. 60386-G

Aimez-vous la nature, la forêt, le jardin, la vue sur le lac, les montagnes et le calme? Un royaume aussi pour les enfants!

## maison de 7 pièces

avec confort, cheminée et garage, à l'ouest de Neuchâtel, à louer ou à vendre.

Adresser offres écrites à CE 8 au bureau du journal. 58755-I

À VENDRE, entre la gare et le centre ville, dans ancien immeuble rénové,

2 BEAUX  
APPARTEMENTS  
DE 4 CHAMBRES

tout confort.

Etude Wavre, notaires.  
Tél. 24 58 24. 57561-I

Situation dominante  
à Neuchâtel-ville

A vendre, quartier gare,

## 2 bâtiments locatifs

assis sur terrain de 990 m<sup>2</sup>; à transformer, moderniser, ou à changer de nature; intéressant pour entreprise industrielle ou commerciale, entrepreneur, ou toute autre personne entendue dans la construction.

S'adresser à M<sup>re</sup> Roger Dubois, notaire, qui donnera toutes indications à l'amateur de première main. Etude rue du Temple-Neuf 4, 2000 Neuchâtel. Téléphone (038) 25 14 41. 57849-I

## CORCELLES

A louer à

pour le 24 mars 1980

appartement 3 pièces confort et place de parc. Fr. 519.—, charges comprises.

appartement 1 pièce confort, Fr. 325.—, charges comprises.

Société Suisse de Révision, Pesex, tél. 31 74 55. 61028-G

## 1 studio meublé

pour le 1<sup>er</sup> février 1980

1 appartement meublé  
de 2 pièces

les deux avec cuisinette, douche et W.-C., Vidéo.

S'adresser: Fiduciaire Louis Crelier, av. de la Gare 8, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 77 65. 60418-G

À LOUER, rue du Seyon,

appartement de

## 3 chambres

tout confort.

Pour le 1<sup>er</sup> mars 1980.

Etude Wavre, notaires.  
Tél. 24 58 24. 54813-G

## DEMANDES À LOUER

On cherche à louer pour date à convenir

## VILLA

pour une famille, Neuchâtel ou environs immédiats.

Bruno Baettig, Temple-Neuf 1, Neuchâtel. Tél. 25 74 74. 55482-H

Ebauches

Electroniques SA,

Marin

Nous cherchons à louer pour un de nos cadres dès le 1<sup>er</sup> février 1980,

appartement

de 2 ou 3 pièces.

Région

Neuchâtel est.

Faire offres à notre

service

du personnel,

2074 Marin.

Tél. (038) 35 21 21. 60419-H

Cherche à louer

petite

maison ou

appartement

ensoleillé pour

jeune couple avec

chien et enfant.

Si possible région

Neuchâtel ou environs.

Tél. (037) 26 22 62

dès 18 h

ou case postale 506,

1701 Fribourg. 57467-H

Marché DIGA, Cernier engagerait:

un jeune  
vendeur-magasinier  
une charcutière  
une vendeuse-caissière

pour son magasin de Cernier.  
Entrée immédiate ou à convenir.  
Tél. (038) 53 11 44. 57424-O



FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA.  
NEUCHÂTEL

Our Research Laboratories in Neuchâtel have an opening for an experienced

## SECRETARY

of English mother tongue with excellent German. Conversational French is an advantage. You will be working for our director as well as his colleagues in the Research Division.

Your job entails correspondence, typing of scientific reports, some translations, travel arrangements as well as all the general administrative tasks of a busy department (checking of staff time-sheets, invoices filing, etc.). Someone adaptable with organizational ability, willingness to work independently and a cheerful personality would be our ideal applicant.

We can offer you:

- interesting, varied work in a friendly, informal atmosphere
- flexible work hours
- the many fringe benefits of a large corporation.

Please, send your resume to  
FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA,  
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel.

FTR 2003 NEUCHÂTEL



ANNONCES SUISSES S. A. «ASSA»  
Succursale de Neuchâtel

engage pour compléter son équipe administrative et son service à la clientèle

## UN JEUNE EMPLOYÉ DE COMMERCE

aimant le contact, consciencieux et de bonne présentation.

Ce poste offre une situation stable et d'avenir. Par la suite, la possibilité de visiter la clientèle peut être envisagée.

Nous engageons également

## UNE DAME

disponible quelques heures par jour pour différents petits travaux de bureau.

Adresser offres manuscrites uniquement à:  
M. Serge Besomi, Directeur de la succursale de Neuchâtel, case postale, 2001 Neuchâtel. 60436-O

On cherche

## COUPLE DE CONCIERGES

pour 2 immeubles locatifs à Neuchâtel,

appartement de

## 3 1/2 CHAMBRES

à disposition. Pour le 24 mars 1980.

S'adresser à l'Etude Wavre, notaires, tél. 24 58 24. 60388-O

Nous cherchons

UNE VENDEUSE  
AUXILIAIRE

pour  
lundi après-midi, jeudi après-midi, vendredi matin,  
1 samedi sur 2 et remplacements pendant les vacances.

Tél. (038) 24 24 30. 60422-O

La voiture en pleine forme.  
Nouveau: Honda Civic de la série 1,3.



Dans le monde automobile, Civic est synonyme d'un immense succès remporté par un concept d'avant-garde. Technique de pointe, format compact et fonctionnel, qualité et économie en sont les atouts principaux.

Et voici les Civic de la nouvelle série 1,3. Toutes sont «en pleine forme». La ligne aérodynamique des nouvelles carrosseries réduit la résistance à l'air et la consommation d'essence. Le nouveau moteur de 1335 cm<sup>3</sup> a été conçu en vue d'une économie maximale de carburant. Il développe 44,1 kW (60 ch DIN) et accélère sans peine de 0 à 100 km en moins de 13,5 sec. La cinquième vitesse des modèles GLS est un gage supplémentaire d'économie et de silence. La trac-

tion avant, la suspension à 4 roues indépendantes (le Wagon GLS offre un plus grand volume de chargement grâce à son essieu arrière rigide), les freins à disques à l'avant et le double circuit de freinage caractérisent le modernisme exceptionnel de ce concept. De plus, ces voitures sont spacieuses et dotées d'un confort ainsi que d'un équipement encore plus à l'avant-garde. Le dossier du siège arrière à 4 positions réglables constitue une nouveauté bien pratique.

Honda Civic 1,3: la nouvelle série de voitures «en pleine forme», étonnantes par leurs prix universellement accessibles.

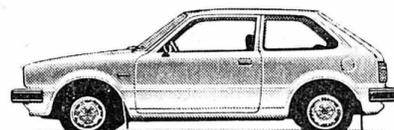
HONDA  
AUTOMOBILES

Marque d'avant-garde pour la Suisse

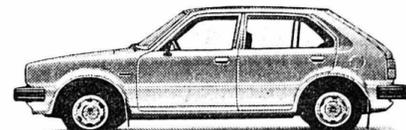
	LS 3 portes 4 vitesses	GLS 3 portes 5 vitesses	GLS 5 portes 5 vitesses	Wagon GLS 5 vitesses
AT 90 km/h	5,8	5,6	5,5	6,0
AT 120 km/h	8,3	8,1	7,7	8,2
ECE 15 (en ville)	9,3	9,3	9,3	9,3

Ces chiffres illustrent les consommations exceptionnellement basses d'essence normale de la nouvelle série des Civic 1,3.

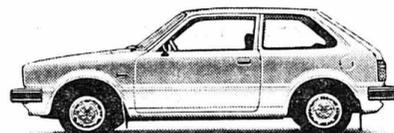
Neuchâtel/Bevaix: Garages Apollo SA. Tél. 038/46 12 12 - Bienne: Garage H. Spross, Tél. 032/22 22 20 - Les Brenets: Garage et Station du Doubs, A. Curti, Tél. 039/32 16 16 - La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA, Tél. 039/23 22 55/23 14 08 - Corcelles-Payerne: Garage J.P. Chuard, Tél. 037/61 53 53 - Cormoret: Garage J. Lutz, Tél. 039/44 17 44 - Tavannes: Station Shell, A. De Cola, Tél. 032/91 15 66 - Valangin: Garage de la Station, M. Lautenbacher, Tél. 039/36 11 30 - Yverdon: Garage Nord-Apollo SA, Tél. 024/24 12 12 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue Baylon, 1227 Carouge-Genève, Tél. 022/42 92 40.



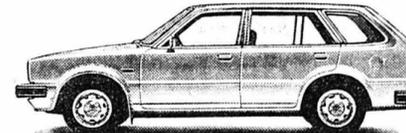
9890.- (+ transport Fr. 80.-) Civic LS, 3 portes, 4 vitesses. La technique de pointe au service de l'économie.



11490.- (+ transport Fr. 80.-) Civic GLS, 5 portes, 5 vitesses. Hondamatic: Fr. 500.-, Métallisé: Fr. 250.-.



10890.- (+ transport Fr. 80.-) Civic GLS, 3 portes, 5 vitesses. Hondamatic: Fr. 500.-, Métallisé: Fr. 250.-.



11990.- (+ transport Fr. 80.-) Civic Wagon GLS, 5 portes, 5 vitesses. Hondamatic: Fr. 500.-, Métallisé: Fr. 250.-.

## OFFRES D'EMPLOIS

## A. ORTLIEB

Ferblanterie-installations sanitaires, 2016 Cortaillod,

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir;

ferblantier -  
installateur sanitaire  
ferblantier  
installateur sanitaire

Tél. 42 15 55. 58805-O

Atelier d'horlogerie engage

## personnel féminin

habile et consciencieux.

Faire offres par téléphone au 41 21 68. 61003-O

Entreprise de ferblanterie-couverture cherche

## couvreur qualifié

Tél. 47 21 34, le soir. 55550-O

HONDA AUTOMOBILES Apollo Neuchâtel/Bevaix tél. 46 12 12 HONDA AUTOMOBILES Apollo Neuchâtel/Bevaix tél. 46 12 12

CANTON DE BERNE Pertes de maîtrise Deux accidents à Reconvilier et Frinvilier: quatre blessés

De notre correspondant: Hier, vers 6 h 30, au lieu-dit « Pont-Sapin », entre Reconvilier et Pontenet, un jeune automobiliste de Tavannes a perdu la maîtrise de son véhicule sur la chaussée verglée.

Les téléspectateurs de Saint-Imier mécontents L'antenne des PTT de Sonceboz en cause

De notre correspondant: Par l'intermédiaire de l'antenne collective « Diatel », de Saint-Imier, les téléspectateurs immériens peuvent, depuis début décembre, capter TF1 en couleur.

FUTURS CONDUCTEURS DE CYCLOMOTEURS Pour vous jeunes gens et jeunes filles

- Afin de vous permettre de vous préparer dans de bonnes conditions à l'examen pour le permis de conduire un cyclomoteur, le TCS et l'ACS organisent des cours à votre intention. 1. Organisation des cours

BULLETIN D'INSCRIPTION NOM: PRÉNOM: Date de naissance: ADRESSE: NP/LOCALITÉ: s'inscrit pour le cours et l'examen en vue du permis de conduire un cyclomoteur.

VILLE DE BIENNE Information sexuelle et de consultation Pour un centre de prescription ou d'information?

De notre rédaction biennoise: Une initiative visant à la création d'un centre d'information sexuelle et de consultation (CISC) aboutissait, voici une année, avec 317 signatures. Il fallait toutefois attendre fin août 1979 pour que le Municipal nomme une commission, qui désigna à son tour un groupe de travail chargé de traiter l'initiative.

FRIBOURG LE PDC Un parti sans secrétaire?

D'un correspondant: Le PDC fribourgeois, un parti sans secrétaire? C'est bien la situation qui risque de se présenter ces prochains temps. M. Michel Colliard, secrétaire cantonal du parti pendant 12 ans, va quitter ses fonctions le 31 janvier.

CANTON DU JURA Une enfant de Mervelier part pour Haïti

(c) Dans le cadre des « Frères sans frontières », groupement qui vient de fêter ses 20 ans d'existence, M<sup>lle</sup> Gisèle Kotletat partira prochainement pour Haïti pour une période de deux ans. Récemment, à Mervelier, une soirée d'information a été organisée à la salle de gymnastique, au cours de laquelle cette enfant du village a parlé des tâches qui l'attendent dans ce lointain pays.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés Les nouveaux emprunts repartent fort

Après la suspension des émissions durant la pause saisonnière, les appels d'argent frais démarrent selon un calendrier assez touffu. Il est intéressant de relever que la hausse des taux observée à fin 1979 se confirme et s'accroît encore légèrement.

REPRISE DES ACTIONS SUISSES Hier fut la première journée faste de l'année pour les titres à revenu variable. Si aucun groupe d'actions n'a échappé à la meilleure tendance, c'est à celui des compagnies d'assurances que les plus-values boursières sont les plus évidentes.

ACCALMIE SUR L'OR La fièvre qui a déferlé sur ce marché s'est considérablement éteinte hier dans les principales places mondiales. Cet apaisement est dû au moins grand élan des acheteurs.

BULLETIN BOURSIER

Table of stock market data including sections for NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZÜRICH (act. étrang.), ZÜRICH (act. suisses), MILAN, FRANCFORT, AMSTERDAM, TOKYO, PARIS, and INDICES SUISSES. Each section lists various companies and their stock prices.

De l'argent comptant immédiat Indiquez vous-même combien vous voulez rembourser par mois! p. ex. pour Fr. 5'000.-, notre mensualité se monte à Fr. 134.95 pour une durée de 48 mois. Mensualité maximum Fr. 449.35 pour une durée de 12 mois.



# Ne serait-il pas plus commode de se faire livrer directement de la chaleur?

La livraison de combustible est un spectacle familier qui revient chaque automne. Ne serait-il toutefois pas plus simple de se faire livrer directement de la chaleur à domicile, comme c'est le cas pour l'électricité, l'eau et le gaz. La solution existe: c'est le chauffage à distance, qui vous apporte le confort à domicile.

En vous raccordant au chauffage à distance, vous vous libérez une fois pour toutes des tracas que causent l'entretien de la chaudière, du brûleur et de la citerne, le ramonage obligatoire de la cheminée et l'achat de mazout. Vous ne prélevez sur le réseau que la quantité de chaleur qu'il vous faut, vous ne payez que celle que vous avez effectivement consommée.

Le chauffage à distance ménage notre environnement. Une seule grande cheminée, équipée de filtres efficaces, remplace des milliers de cheminées d'immeubles polluantes. Le réservoir de combustible de la centrale, installé à la surface du sol et donc facilement contrôlable, remplace une multitude de citernes à mazout qui représentent une menace pour les nappes d'eau souterraines.

Demandez-nous de la documentation à ce sujet.

**Le chauffage à distance –  
une bonne solution  
parmi d'autres.**

**SULZER**

*Technique de l'énergie*

Sulzer Frères Société Anonyme · 2000 Neuchâtel

126<sup>e</sup> année

# COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

### L'homme dans le temps

## PARTAGES

Tant que le monde sera monde, il y aura des partages, des différences, des divisions. En ce début d'année, il faut bien se rendre à l'évidence, les scissions se révèlent nombreuses, profondes, voire irréparables. Pourtant, au niveau de l'individu, comme chaque année, à pareille époque, on procède à certains bilans, on prend maintes résolutions plus ou moins difficiles à réaliser, on forme des projets peu ou « bien pensés ». Vaste programme, champ d'actions encore en friche devant ce qui est l'avenir!

Toute vie étant faite de partages, de concessions, d'imprévus, il faut bien souvent, dans nos résolutions faire une place, une large place à l'imprévisible, l'incalculable, l'inattendu! Il y a un tel partage en nous, d'abord, autour de nous, ensuite, dans les circonstances, enfin. Nous sommes tous des êtres empreints de contradictions, naviguant sans cesse entre le bien et le mal, le beau et le laid, l'éternel et le temporel. Souvent nous hésitons à faire une nouvelle brasse dans le courant de nos vies, à avancer dans telle direction, surpris, craintifs, devant le déferlement des vagues ou la force de la tempête. Partagés entre le désir d'atteindre le but et la crainte de traverser les eaux, on s'arrête, on s'immobilise, prêts à reculer. Partagés entre le souhait et l'action... partagés entre la pensée et le pouvoir de la réaliser. Toute vie est confrontée un jour ou l'autre, à ces alternatives, mais si nous ne devions pas vaincre certaines difficultés, nous manquerions trop souvent de volonté, de persévérance, de soumission aussi.

Quand nous passons de la facilité aux circonstances adverses, notre caractère s'imprègne petit à petit d'une souplesse semblable à celle du roseau, et d'une tolérance que seule, la vie est capable d'enseigner. Partagés encore entre ce que nous avions espéré, entrevu, appelé et ce qui est. Sans doute est-il plus raisonnable en entendant cette année nouvelle de considérer sous leur vrai jour les événements intérieurs et extérieurs, avec la teinte qui leur est propre, plutôt qu'échanger des vœux devenus irréalisables. Nous avons trop tendance à faire l'impossible pour ne pas voir, entendre et comprendre. Cela ne veut pas dire, je pense, qu'il faille être des porteurs de tristesse, de pessimisme. Etre conscients de ce qui est, en s'efforçant de sauvegarder l'essentiel, en regardant à l'Unité au-dessus des divisions, à l'Unité face aux partages, c'est s'avancer en 1980, sous une aube d'espérance.

Anne des ROCAILLES

## Centenaire de «L'Harmonie» de Môtiers

(c) Après le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la maison Mauler, Môtiers aura encore un double jubilé à célébrer cette année. Il s'agit de celui de la fanfare «L'Harmonie» dont la réputation n'est plus à faire au Vallon.

Cette société a du reste des origines imprécises. En effet, en 1876, la musique militaire de Môtiers participe sur demande de la commission scolaire, à la Fête des promotions. Ce pourrait être déjà «L'Harmonie», mais on n'en est pas certain.

Elle récidive deux ans plus tard, mais sous le nom qu'on lui connaît aujourd'hui. Comme elle le fit en 1880, date à laquelle elle semble avoir obtenu son identité. En 1891, «L'Harmonie» joua la diane et la retraite dans les rues du village à l'occasion du sixième centenaire de la Confédération. Puis au début du siècle, elle est présente à l'inauguration du collège.

L'année 1923 sera pour la société fertile en rebondissement. On sait qu'à cette époque, les membres actifs devaient payer une cotisation de 12 fr. l'an et les membres passifs de 3 francs. Le sociétaire négligent quant à la tenue du matériel devait verser 3 fr. à titre d'amende. C'est cette année-là aussi, qu'après une assez longue interruption, la fanfare reprend vie, qu'elle élit un comité et qu'elle demande à la commune non seulement de pouvoir reprendre la bannière qu'elle avait déposée pour en préserver la sauvegarde, mais aussi de pouvoir jouir d'une subvention.

Trois ans après, le corps de musique achète l'instrumentation de l'ancienne fanfare de Boveresse, dont on n'a plus jamais entendu parler.

Mais c'est surtout au cours de ces dernières années que la fanfare «L'Harmonie» — qui soit dit entre parenthèses n'a pas célébré le cinquantième anniversaire de sa fondation — se couvrit de lauriers sous la direction de M. André Lebet, de Fleurier.

«L'Harmonie» participe à toutes les manifestations importantes qui ont lieu au village, notamment à l'abbaye et au couronnement des fontaines. En l'espace d'une année, elle fut la musique officielle pour la réception de feu Louis Mauler, président du Grand conseil, puis à Boveresse de M. Jean Ruffieux, élu lui aussi à la plus haute fonction de notre petite République.

Actuellement, la fanfare «L'Harmonie» de Môtiers compte 45 membres actifs issus de tous les milieux, en passant de l'artisan au commerçant, de l'employé à l'ouvrier et même à l'écolier.

## NOIRAIGUE

### Voyage en Angola

(sp) Lors de la semaine qui marquait, en novembre dernier, le centième anniversaire de la Paroisse réformée de Noiraigue, le pasteur Sully Perrenoud avait présenté une remarquable rétrospective sur le village au rythme des saisons.

Le pasteur Perrenoud a fait aussi un long voyage en Angola, où il a visité les stations missionnaires. Dans un pays en proie à la guérilla et dont certaines régions sont décimées par la famine, ce voyage demandait foi et courage.

Le pasteur Perrenoud a été invité par la paroisse à venir présenter vendredi soir au temple, des réflexions sur ce voyage, accompagnées de diapositives et d'enregistrements.

## LA CÔTE-AUX-FÉES

### Vente Pro Juventute

(c) Une fois de plus, la vente de timbres et cartes Pro Juventute a obtenu un plein succès à La Côte-aux-Fées. Le produit brut s'élève à 3113 fr. ce qui représente presque 6 fr. par habitant.

## CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 15. Les hommes du président (Ciné-club). Fleurier, l'Alambic, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.

Môtiers, musée Rousseau: ouvert. Médecin, dentiste et pharmacien: habituels. Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28. Taxi du Vallon: tél. 61 32 32. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Sage-femme: tél. 63 17 27. Infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48. Service du feu pour tout le Vallon: 118. Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

## COUVET

### Carnet de deuil

(sp) Hier est décédé, à l'âge de 61 ans, M. Edgar Schick, mécanicien au service des réparations de l'usine Dubied.

Homme populaire et sympathique, M. Schick était depuis une vingtaine d'années membre du Conseil général de Couvet, où il représentait le parti socialiste. Il avait fait partie de la commission du budget et des comptes et de la commission des travaux publics.

M. Schick était aussi machiniste - électricien à la grande salle des spectacles; travail accessoire qu'il exécutait à la perfection.

## FLEURIER

### Première rencontre

(c) La première rencontre de cette année des personnes âgées et isolées aura lieu cet après-midi à la maison de paroisse à Fleurier. Elle aura pour thème un sujet particulièrement actuel et captivant: «Les juifs arabes en Israël».

## AVIS MORTUAIRES

Maintenant l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos. I Rois 5 verset 4.

Les enfants et petits-enfants de feu Louis Guye-Monnet, à Fleurier, Les Verrières, Saint-Sulpice et Colombier;

Monsieur et Madame Gilbert Monnet-Fluck, leurs enfants et petits-enfants, aux Coeudres, Brot-Dessus et Vendincourt;

Les enfants et petits-enfants de feu Maurice Monnet-Montandon, le Montsegand, Rothel, Les Petits-Ponts et Les Ponts-de-Martel;

Madame et Monsieur Edouard Ducommun-Monnet, à Travers, leurs enfants et petite-fille, au Mont-sur-Travers et Fleurier;

Madame et Monsieur Jean-Louis Franel-Monnet, leurs enfants et petits-enfants, au Crépon-sur-Travers;

Madame et Monsieur Gilbert Delachaux-Monnet et leurs enfants, à Travers et La Chaux-de-Fonds;

Madame Didier Monnet-Currit, à Travers et son fils à Boveresse;

Monsieur et Madame Aldin Monnet-Jeanet, leurs enfants et petit-fils, à Rothel et Travers,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Oscar MONNET née Laure FAHRNI

leur très chère-maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, après une longue maladie supportée avec courage, dans sa 90<sup>ème</sup> année.

2105 Travers, le 8 janvier 1980.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai. Mat. 11/28.

L'incinération aura lieu jeudi 10 janvier à 15 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Culte au temple de Travers, où l'on se réunira à 13 h 30.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Domicile de la famille: rue Sandoz, Travers.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 60561-M

Les autorités et le personnel de la Commune de Travers ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame Laure MONNET

mère de Monsieur Aldin Monnet, conseiller communal.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 61254-M

## AVIS MORTUAIRES

Au revoir papa chéri! Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.

Madame et Monsieur Vital Bourquin-Schick et leurs enfants Yann et Michèle, à Môtiers;

Madame et Monsieur Adrien Simon-Vermot-Schick et leurs enfants Delphine et Ambroise, à Fleurier;

Monsieur et Madame Claude Schick-Jeanerret et leur fils Manuel, à Boveresse;

Monsieur et Madame Charles Schick, aux Verrières, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Marie Fivaz-Schick, à Couvet, ses enfants et petits-enfants;

Madame Marguerite Leuba-Leuba, à Genève, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edgar SCHICK

leur très cher papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 61<sup>ème</sup> année.

2108 Couvet, le 7 janvier 1980.

Dors en paix notre bien-aimé, tu as été fidèle jusqu'à la mort.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 10 janvier, à Couvet.

Culte au temple à 13 h 30.

Domicile mortuaire: hôpital de Fleurier.

Domicile de la famille: rue du Grenier 1, Fleurier.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 60562-M

## REMERCIEMENTS

La famille de

Madame Alice BOITEUX

remercie toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs dons, leurs envois de fleurs, ou leur présence ont pris part à son deuil. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Travers, janvier 1980. 60563-X

La direction et le personnel de la Maison Edouard Dubied & Cie SA ont le profond chagrin de faire part du décès de leur fidèle collaborateur et ami

Monsieur

Edgar SCHICK

membre du personnel de l'usine de Couvet. 61095-M

Le Parti socialiste, section de Couvet a le grand regret de faire part du décès de

Monsieur

Edgar SCHICK

leur cher et dévoué camarade, conseiller général depuis de nombreuses législatures.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 61257-M



Les autorités communales de Couvet ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Edgar SCHICK

conseiller général.

Conseil communal 61096-M

## REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur

André DELACHAUX

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part, par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial aux docteurs et au personnel soignant de l'hôpital de Fleurier pour leur grand dévouement.

2115 Fleurier, janvier 1980. 60559-X

## CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

### Au tribunal de police

## Alcool au volant

De notre correspondant:

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier, sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de M. Roland Zimmermann, greffier-substitut.

A.C. circulait au volant de son automobile de Coffrane en direction de Montmolin. Son éclairage étant soudain tombé en panne, il arrêta son véhicule en bordure de la chaussée. Il n'avait pas eu le temps de sortir de sa voiture pour poser son triangle de panne que celle-ci était violemment heurtée à l'arrière par l'auto conduite par D.Z. Alors que l'état physique de D.Z. était normal, celui d'A.C. parut suspect aux gendarmes. Le breathalyzer donna effectivement un résultat de 1,3 ‰; quant aux analyses du sang, elles révélèrent une alcoolémie moyenne de 1,62 gr pour mille.

A.C., qui ne s'est pas présenté à l'audience, est condamné par défaut à 12 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans, à une amende de 50 fr. et au paiement de 240 fr. de frais. D.Z., pour n'avoir pas adapté sa vitesse aux conditions de la route, est condamné à 75 fr. d'amende et au paiement de 45 fr. de frais.

L.A. circulait au volant d'une voiture de son employeur de Fontainemelon en direction de Fontaines, selon ses dires à 100 km/h environ. En sens inverse montait le troupeau de P.-A.B., en partie sur une bande herbeuse, quelques bêtes en bordure de la chaussée. Une

de celles-ci s'étant déplacée sur le centre de la route, L.A. freina énergiquement mais ne parvint pas à l'éviter. Heurtée de plein fouet, la vache fut projetée sur le capot du moteur. En raison de son état, il fallut l'abattre. Quant à la voiture, elle est hors d'usage. Considérant que P.-A.B. avait pris toutes les précautions nécessaires pour conduire son bétail, le tribunal ne retient aucune faute contre lui. L.A. est condamné à 60 fr. d'amende et 22 fr. de frais pour avoir circulé à une vitesse exagérée.

R.L. circulait au volant de son automobile entre Cernier et Fontaines. La chaussée étant enneigée, il perdit la maîtrise de son véhicule qui se mit à zigzaguer pour finalement emboutir la barrière d'une vitesse exagérée. R.L. continua sa route. Le lésé ayant entendu le bruit provoqué par le choc, il aperçut de sa fenêtre la voiture de R.L. au moment où celui-ci s'en allait. Pensant que le responsable s'annoncerait, le propriétaire de la barrière attendit quelques jours. Sans nouvelles, il se résigna à déposer plainte. R.L. reconnaît les faits. Il est condamné à une amende de 250 fr. qui pourra être radulée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de 2 ans. Les frais, fixés à 47 fr. sont mis à sa charge. M.

## Rédaction FAN du Val-de-Travers

M. Georges Droz  
11, avenue de la Gare  
2114 FLEURIER  
Tél : 038 61 18 76  
Telex : 35 280

## AVIS DIVERS



## SOCIETE D'EMULATION

Samedi 12 janvier 1980, à 20 h 15

Salle de spectacles - Couvet

LE TRADITIONNEL VAUDEVILLE DU PETIT-NOUVEL-AN par les Artistes associés de Lausanne

## Je ne trompe pas mon mari

comédie en 3 actes de Georges FEYDEAU

Location: Pharmacie Bourquin, Couvet, tél. (038) 63 11 13, dès le 5 janvier.

Prix des places: 9.-, 11.- et 15.- (réduction de 2 fr. aux membres de la société d'Emulation, aux collégiens, étudiants et apprentis) 57750 1

## Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

## L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL

achète

## CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales: 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

## NOTRE FEUILLETON

## Trois roses pour une infante

par Alix André

LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

Nathalie n'avait pas remarqué cet embarras. Un souvenir de la journée de la veille venait de se présenter à son esprit avec l'image d'un petit tombeau de marbre blanc, au milieu des poivriers et des camélias.

— Je ne savais pas qu'il y eût des Farrel à Funchal, dit-elle.

— Mais il n'y en a pas, assura la jeune femme. A ma connaissance, nous sommes les seuls à porter ce nom. Mon mari est français et n'habite l'île que depuis notre mariage. Qu'est-ce qui a pu vous faire croire?... — Une tombe du cimetière anglais.

La phrase n'était pas terminée que, déjà, Nathalie regrettait de l'avoir prononcée. Le sourire s'était éteint sur les lèvres pâles de Doris, qui se laissa de nouveau aller en arrière et appuya sa tête aux coussins.

— Ah! dit-elle, vous avez vu le tombeau de Patrick. Et, aussitôt, elle ajouta: — C'était mon fils.

— Je vous demande pardon, murmura Nathalie qui se maudissait de tout son cœur.

— Vous ne pouviez pas savoir. Puis la jeune femme se tourna vers M<sup>lle</sup> Lartigues. — Marceline, pria-t-elle, voulez-vous aller chercher la grande photographie de ma chambre?

La vieille fille obéit aussitôt. Elle quitta sa place, pénétra dans la pièce voisine qu'une porte faisait communiquer avec le salon et en revint, quelques secondes plus tard, tenant entre les mains un cadre d'argent qu'elle remit à Doris. Celle-ci, à sont tour, le tendit à Nathalie.

— Le voici, dit-elle. Le garçonnet de cinq ans que représentait le portrait était ravissant: ovale gracieux du visage, cheveux bruns bouclés, grands yeux que l'on devinait d'un bleu profond — les yeux de Gérard. Il ressemblait trait pour trait à son père.

La jeune fille le contempla un long instant, avec cette émotion que l'on ressent toujours devant l'image d'un être fauché prématurément au début de sa vie. Afin de ne pas raviver la douleur de Doris, elle ne posa aucune question, se contentant d'exprimer tout haut une partie des impressions qu'elle ressentait.

— Il était très beau, murmura-t-elle en regardant le portrait à la jeune femme.

— Oui, très beau, acquiesça cette dernière.

Puis Doris déposa le cadre sur une petite table placée auprès de son lit de repos.

Durant quelques instants, un silence pénible s'établissait dans la pièce. Le bruit seul des aiguilles à tricoter de M<sup>lle</sup> Lartigues le troublait. Anthony lui-même semblait frappé de mutisme et considérait avec attention la cime

des arbres qu'on apercevait par les portes-fenêtres ouvertes.

Un bruit de pas, devant la maison, se fit entendre. Marceline, qui s'était aussitôt levée, sortit sur le balcon.

— Décidément, vous ne voulez pas vous promener, Doris? interrogea-t-elle. Les hommes vous attendent en bas avec le hamac.

— Non. Renvoyez-les. Pendant que la demoiselle de compagnie adressait quelques mots à d'invisibles auditeurs, Doris secoua la tête.

— Autant me résigner à être complètement prisonnière, dit-elle, se parlant à elle-même.

Nathalie surprit le haussement d'épaules d'Anthony. Cependant, la voix du jeune homme ne marquait aucune impatience lorsqu'elle s'éleva:

— Vous ne le serez que si vous le souhaitez, Doris. Pourquoi avoir, cet après-midi, refusé...

— Et croyez-vous donc, interrompit-elle, croyez-vous que je puisse prendre le moindre plaisir après les recommandations, les réflexions et les mises en garde de M<sup>me</sup> Farrel? Non, non! C'est impossible! On a, ici, le génie de gâcher à l'avance toutes les joies qu'on ne peut me supprimer. Et on en fera bientôt tant que je n'aurai d'autre ressource d'évasion que dans la mort.

Les derniers mots furent prononcés à l'instant précis où la porte s'ouvrait devant Gérard Farrel. Le jeune homme avait dû frapper, mais tel était l'emportement auquel Doris s'était peu à peu laissée aller que nul ne l'avait entendu.

— Il me semble que vous ayez été, pourtant, fort aise

d'échapper à cette « ressource d'évasion », articula Farrel de sa voix glaciale.

Il avançait calmement dans le salon, foulant, de ses souliers de chasse, le beau parquet ciré et les tapis épais qui le couvraient en partie. Il n'avait pas pris la peine de changer de tenue et portait le costume avec lequel il battait la campagne depuis le matin. Meldo, qui avait suivi son maître et trouvé le moyen de se faufiler dans la pièce, renversa, au passage, un léger guéridon.

— Pour l'amour du ciel, renvoyez ce chien! s'écria Doris d'une voix étouffée.

Elle avait violemment tressailli à l'entrée du jeune homme et son visage, maintenant, se défilait.

Sans un mot, Gérard prit le settee par son collier et le mit à la porte. Il revint ensuite vers le lit de repos, baissa la main de sa femme, pressa celle de Nathalie, de M<sup>lle</sup> Lartigues et de Power. Ce dernier venait de quitter son siège pour l'accueillir. Il interrogea:

— Bonne chasse, Gérard? — Excellente, merci. J'ai laissé mes perdrix à l'office, en arrivant.

Après cette brève réponse, se tournant vers sa femme, il reprit:

— Vous disiez donc, Doris, que la mort vous semblait préférable à l'existence qui est la vôtre à la quinta? — Je n'ai jamais prononcé ces paroles.

— Celles que je viens d'entendre n'avaient pas un autre sens. Croyez-vous donc que votre existence serait, ailleurs, tellement plus enviable? — Je ne le crois pas seulement, répondit l'infirmière d'une voix blanche. J'en suis certaine. (A suivre)

B.S.S.M.

**AVANTI FIAT!**

**Équipement complet:**  
La Ritmo 75 CL dispose d'un servo-freins, d'un compte-tours, d'une montre digitale, d'un essuie-lave-glace arrière et de bien d'autres choses encore. Avanti Fiat!



**Familiale:**  
82% de la Ritmo sont réservés aux passagers et à leurs bagages. Avanti Fiat!



**Economie:**  
Ritmo 75: 6,2 l à 90 km/h;  
8,6 l à 120 km/h; 10,7 l en ville. Avanti Fiat!



**5e vitesse sans supplément:**  
La Ritmo 75 est munie en série d'une cinquième vitesse qui réduit la consommation. Avanti Fiat!



**Puissance:**  
Selon le moteur qui la propulse, la Ritmo dispose de 60, 65 ou 75 ch DIN. Avanti Fiat!



**Gamme complète:**  
La Ritmo 60 élargit une gamme forte dès lors de 3 moteurs (1050, 1300 et 1500cm<sup>3</sup>), 2 versions (3 et 5 portes), 2 équipements (L et CL). Avanti Fiat!



**Prix avantageux:**  
Ritmo 75 CL, 1500cm<sup>3</sup>, 5 portes: 12'690 francs! Boîte automatique: 850 francs seulement. Autres versions dès maintenant à partir de 10'540 francs. Avanti Fiat!

**LA NOUVELLE  
FIAT RITMO 60:  
BEAUCOUP DE PLACE,  
DE PUISSANCE ET DE CONFORT  
POUR PEU D'ARGENT!**  
FR. 10'540.-  
Ritmo 60 L, 3 portes

60410-A

**GARAGE M. FACCHINETTI**  
Portes Rouges 1-3 Tel. 038 24 21 33  
**NEUCHÂTEL**

**FIAT**

**GARAGE DES JORDILS**  
J.-P. Aerni 2017 Boudry  
Tél. 42 13 95

AGENTS  
LOCAUX:

**NEUCHÂTEL  
GARAGE  
S. BOREL**  
Clos-de-Serrières 12  
Neuchâtel  
Tél. 31 62 25

**TRAVERS  
GARAGE  
TOURING**  
S. ANTIFORA  
Tél. 63 13 32

60439-A



Il n'y a pas en Suisse de misère spectaculaire. Mais il y a beaucoup de familles qui tombent dans des difficultés aussitôt qu'une maladie, un accident ou un autre coup du sort frappe le père ou la mère.

### Secours suisse d'hiver

### Impôt sur le chiffre d'affaires

#### Invitation à s'annoncer

Afin de pouvoir examiner la question de l'assujettissement à l'impôt, nous invitons à s'annoncer par écrit à

l'Administration fédérale des contributions Nos de téléphone:  
Impôt sur le chiffre d'affaires 031 61 75 59  
Efingerstrasse 27 031 61 76 66  
3003 Berne

I. En tant que contribuable grossiste au sens de l'impôt sur le chiffre d'affaires — jusqu'au 15 janvier 1980 —, quiconque exerce une activité indépendante pour laquelle le total des recettes a dépassé durant l'année 1979 la somme de 35 000 francs et qui

- fabrique ou travaille des marchandises (fabrication, réparation, transformation, nettoyage, etc.), ou
- exécute des constructions ou des travaux sur des terrains ou des bâtiments (p. ex. artisan du bâtiment, entrepreneur de terrassements, nettoyeur de vitres et de bâtiments, ferrailleur), ou
- fait le commerce de marchandises usagées (p. ex. automobiles, appareils de télévision, machines de tout genre, meubles, tableaux, antiquités, monnaies), ou
- livre des marchandises à des revendeurs ou des matières premières à des fabricants (ch. 1) ou à des entreprises de construction (ch. 2), ou
- entreprend des travaux immobiliers à la tâche.

II. En tant qu'acquéreur de produits naturels, quiconque a acquis, au cours d'un trimestre civil, de fournisseurs qui ne sont pas grossistes au sens de l'impôt sur le chiffre d'affaires, pour plus de 1000 francs de produits naturels indigènes. Délai pour s'annoncer: 15 jours après l'expiration du trimestre en question. Sont acquéreurs de produits naturels, p. ex.

- les viticulteurs qui achètent du raisin pour la vinification, de la vendange foulée, du vin
- les hôtels, restaurants, etc., ainsi que les personnes privées et groupements de personnes qui achètent du vin

après de vigneron ou d'exploitations viticoles appartenant à des corporations de droit public (p. ex. cantons, communes).

Centre de ski  
La Vue-des-Alpes

### COURS jeunesse

du samedi après-midi  
dès le 12 janvier.

Inscription sur place dès 13 heures.  
60369-A

**ZERMATT  
Hôtel-Restaurant ALPENBLICK**  
Tél. (028) 67 10 43  
direction Daniel PANNATIER  
**Séjour en janvier**

«quelques jours à ZERMATT, c'est merveilleux...»  
— Chambre et bonne table.  
— Accueil, confort et conditions avantageuses.

Nous attendons votre téléphone et vous en remercions d'avance. 60306-A

#### Machines à laver linge-vaisselle

Retour d'exposition  
légèrement griffées,  
à céder avec gros  
rabais.

Miele - Schultess  
AEG - Bauknicht  
Gehrig - Bosch  
Indesit - Hoover  
Crosley - Zanker

Livraison et pose  
gratuites.  
Facilités de paiement.  
Location des Fr. 30.—  
par mois.  
Réparation toutes  
marques.

**Magis NEUCHÂTEL**  
Tél. (038) 41 17 96  
Tél. (021) 36 52 12  
60225-A

Beau choix  
de cartes  
de visite

à l'imprimerie  
de ce journal

#### COURS du SOIR

**Français Allemand  
Anglais  
Correspondance**  
(française - allemande - anglaise)  
**Orthographe  
Comptabilité  
Sténodactylographie**  
Nouveaux cours: janvier

**Bénédict**

Ruelle Vaucher, tél. 25 29 81  
Ouvert lundi et jeudi jusqu'à 20 heures  
60156-A

A vendre pour mars 1980

#### pierres naturelles - carrelages

(4500 m<sup>2</sup> ville Berne).

S'adresser dès le 16 janvier 1980  
chez  
Hoch- und Tiefbau AG,  
Schwarzenburg.  
Tél. (031) 93 05 96. 60409-A

PAS DE  
SOUÇIS



**BAUERMEISTER & Cie**  
Installations sanitaires  
Ferblanterie  
DÉPANNAGE RAPIDE  
Place-d'Armes 8 - Neuchâtel  
Tél. 25 17 86

#### A. GERBER

Successeur de A. GROSS  
Appareillage - Ferblanterie  
Installations sanitaires  
Dépannage  
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

Parents, relaxez-vous.  
Confiez-nous vos enfants pour

#### un séjour en montagne

spécialement conçu pour eux.  
Enfants de 3 ans à 6 ans.  
Séjour d'une semaine dès le

6 janvier jusqu'au 9 février.  
Renseignez-vous.  
Tél. (025) 68 12 57. Gryon. 60304-A

#### COURS DU SOIR

petits groupes  
allemand - anglais - français

Renseignements:  
Ecole Nouvelle de français  
11, rue Pierre-à-Mazel  
2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 36 46/36 14 39. 60173-A

**LAVANCHY LAVANCHY LAVANCHY**

Le catalogue  
**vacances** ÉDITION SPÉCIALE  
**pédestres** SUISSE ROMANDE  
**LAVANCHY baumeler**  
1980  
vient de paraître.

C'est le plus grand choix de programmes, avec de nombreux voyages réservés exclusivement à la Suisse romande. Par ex.:

SAMOS, 9+14 jours Fr. 1150.— à 1390.—  
DORDOGNE - LANGUEDOC, 11 jours, Fr. 1495.—  
PROVENCE INCONNUE, 9 jours, Fr. 1040.—  
CORNOUAILLES-DEVON, 12 jours, Fr. 1680.—

ainsi que LEMNOS, CEPHALONIA, IRLANDE, OMBRIE-ELBE et une certaine d'autres destinations aux quatre coins du monde!

Le produit d'une étroite collaboration de LAVANCHY avec Baumeler, le No 1 du tourisme pédestre

**INVITATION**  
à nos conférences avec diapositives  
par Monsieur Robert PORRET  
écrivain et spécialiste du tourisme pédestre

à LAUSANNE, 29 janvier (20 h. 15)  
au CAZARD  
à YVERDON, 5 février (20 h. 15)  
au foyer du CASINO

Lausanne 021 / 20 36 31  
Ouchy 021 / 26 71 62  
Morges 021 / 71 75 51  
Vevey 021 / 51 50 44  
Yverdon 024 / 21 51 61  
Genève 022 / 36 41 41

**LAVANCHY**  
TRANSPORTS ET  
VOYAGES  
INTERNATIONAUX

60443-A

hockey sur glace

Ligue A: excellente soirée pour Davos

# Lourde défaite de La Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS — LAUSANNE 1-9 (1-3 0-2 0-4)

**MARQUEURS:** Ulrich 2me; Gosselin 4me; Friederich 5me et 11me; Dubli 22me; Bruguière 23me; Messer 51 me; Federich 53me; Dubi 57me; Joliquin 60me.

**LA CHAUX-DE-FONDS:** Schaeffli; Girard, Sgualdo; Locher, Gobat; Amez-Droz Valenti; Von Guten, Gosselin, Piller; Neining, Mouche, Flotiront; Dubois, Houriet, Willmann. **Entraîneur:** Neining.

**LAUSANNE:** Andrey; Vincent, Ulrich; Domeniconi, Benacka; Gratton, Dubi, Friedrich; Moynat, Bruguière, Niederer; Messer, Bongard, Joliquin. **Entraîneur:** Vincent.

**ARBITRES:** MM. Fei, Speiss et Ungemacht.

NOTES: patinoire des Mélézes. Glace en parfait état. 3500 spectateurs, dont une forte cohorte de partisans lausannois. Lausanne est privé de Stoller (blessé); ce dernier est remplacé par Messer à l'aile droite de la troisième ligne d'attaque. A la 5me minute, un tir du même Domeniconi est dévié involontairement par Friederich dans le but chaux-de-fon-

nier! Tirs dans le cadre des buts: 33-58 (11-23 10-15 12-20). Pénalités: quatre fois deux minutes contre La Chaux-de-Fonds; deux fois deux minutes contre Lausanne.

## MANQUE D'INSPIRATION

Peu importait, finalement, le résultat du match Langnau - Kloten d'hier soir: pour La Chaux-de-Fonds, l'essentiel était de gagner. De gagner à tout prix. Ce fut l'échec. Irrémédiable. Face à un Lausanne plus laborieux que génial — même sa ligne de parade Gratton-Dubi-Friederich ne parvint pas à élever le débat —, l'équipe neuchâteloise a concédé une défaite des plus logiques. Elle sanctionne parfaitement sa position au classement par rapport à la formation vaudoise...

Sans inspiration, sans système de jeu, plus encline à se lancer dans de vaines discussions avec les arbitres qu'à travailler en fonction d'obtenir un résultat positif, les Chaux-de-Fonnières ont démontré les limites de leurs moyens.

## Langnau - Kloten 4-4 (2-0 1-2 1-2)

Illis-Halle. 4180 spectateurs. — Arbitres: Fattori / Stauffer - Fasel. **Buts:** 6me Peter Wuthrich 1-0; 16me Haas 2-0; 23me Gagnon 2-1; 36me Gagnon 2-2; 36me Nicholson 3-2; 43me Urs Lautenschlager 3-3; 54me Horisberger 4-3; 54me Beat Lautenschlager 4-4.

**Pénalités:** 3 x 2 contre Langnau; 6 x 2 contre Kloten. 400me match de Peter Lehmann avec Langnau.

## En championnat de ligue B

# Fleurier s'incline devant Lyss

FLEURIER - LYSS 3-7 (1-1 1-4 1-2)

**MARQUEURS:** Girard 18me; Boileau 20me et 22me; Rettenmund 33me; Boileau 34me; Tschannen 35me; Girard 38me; J. Steudler 46me; Boileau 46me; Zumwald 54me.

**FLEURIER:** Quadri; Kissling, Emery; Girard, Leuba; Stauffer, Dumais, Kobler; J. Steudler, Gaillard, W. Steudler; Frossard, Magnin, Kobler. **Entraîneur:** Jeannin.

**LYSS:** Christen; Boileau, Schenkel; Zumwald, Maeder; Eicher, Cattaruzza, J. Ramseier; Kiener, Tschannen, L. Ramseier; Riesen, Rettenmund, P. Loeffel; H. Loeffel, Oppliger.

**ARBITRES:** MM. Zeller et Voegtlin.

NOTES: patinoire de Belle-Roche. 550 spectateurs. Fleurier se présente sans Grandjean et Rota (blessés) et sans Tschanz (suspendu). Lyss est privé des services de Pellegrini, Bula et Kohler (blessés) et de A. Tschannen (raisons professionnelles). Pénalités: quatre fois deux minutes plus une fois cinq minutes (Dumais) contre Fleurier; huit fois deux minutes plus une fois cinq minutes (Cattaruzza) contre Lyss.

## OFFENSIVE

Délivrés d'excessives préoccupations de prudence, étant toutes deux pratiquement certaines de devoir jouer le tour de relégation, les formations présentent un hockey offensif, finalement intéressant à suivre, bien que truffé de maladresses techniques.

Dominant alternativement en début de rencontre, les joueurs des deux équipes permirent aux gardiens de se mettre en évidence. Christen se singularisant par des interventions très avancées par rapport à sa cage. Demeurée nulle et vierge relativement longtemps, la marque fut ouverte à l'occasion des premières pénalités. Tenant bon au niveau offensif, où les attaquants continuèrent à faire, pour le moins, jeu égal avec leurs vis-à-vis, Fleurier céda brutalement en défense, permettant à Lyss de prendre un substantiel avantage à la marque en l'espace de quelques minutes.

## BOILEAU EN VUE

Cette soudaine carence des arrières neuchâtelois offrit un terrain fertile au Canadien Boileau qui, par quelques

Même Gosselin — le Canadien tenta de sauver son image de marque par quelques «exploits» techniques — se mit au diapason de ses coéquipiers. Il est vrai qu'il fut bien seul, Von Gunten et le routinier Piller ne lui apportant qu'un maigre soutien.

## BUTS ÉVITABLES

Et puis! Schaeffli ne fut guère inspiré. Son manque de sûreté, son indécision, ses «blancs» lui valurent de concéder des buts évitables. Oh! certes, il n'est pas seul à porter le chapeau. Mal couvert par une défense peu inspirée et abandonnée elle-même par des attaquants totalement désintéressés par le jeu défensif, le gardien neuchâtelois ne pouvait trouver l'indispensable confiance... Certes, il réussit quelques arrêts de grande classe... une fois le fossé irrémédiablement creusé!

Hier soir, le grand La Chaux-de-Fonds est «mort». Et avec lui quelques-uns des

joueurs qui firent sa gloire: Toni Neining, Willmann, Sgualdo, Piller... La roue a tourné.

## DÉTERMINATION VAUDOISE

Et Lausanne? Venu avec la ferme intention de ne faire aucun cadeau, il démontra d'emblée sa détermination à quitter les Mélézes en vainqueur. Il n'eut pas à puiser dans ses ressources pour y parvenir, tant son adversaire se révéla paralysé par l'impératif de l'enjeu: gagner, gagner à tout prix! C'est peut-être là une explication à la petite prestation de Toni Neining et de ses joueurs. Mais c'est bien la seule. Et si, en fin de compte, l'équipe vaudoise se concéda un minimum de buts elle le dut, d'une part, au brillant — et parfois chanceux — Andrey, et, de l'autre, à la maladresse des attaquants chaux-fonniers.

P.-H. BONVIN

# Bienne se rachète brillamment

BIENNE - BERNE 2-0 (0-0 0-0 2-0)

**MARQUEURS:** Latinovich 53me; Conte 57me.

**BIENNE:** Anken; Zenhausern, Koelliker, Dubuis, Lohrer; Conte, Loertscher, Widmer; Courvoisier, Lindberg, Lott; Blaser, Burri, Latinovich.

**BERNE:** Jaeggi; Hofmann, Kaufmann; Bhend, Leuenberger; Mononen, Martel, Dellsperger; Holzer, Wittwer, Zahnd; Weber, Fuhrer, Wyss.

**ARBITRES:** MM. Mathis, Baumberger et Hurwyler.

**NOTES:** stade de glace de Bienne. 8250 spectateurs. Les deux équipes sont au complet. Pénalités: 1 x 2 minutes contre Bienne; 2 x 2 contre Berne.

## PALPITANTE

Bienne, à la suite de sa contre-performance à Davos samedi passé, n'a pratiquement plus rien à espérer de ce championnat. Cependant, les Seeländais se devaient, devant leur public, de redorer leur blason. L'occasion était bonne d'épingler pour la première fois cette saison le CP Berne. Même sans le moindre but durant les deux premiers tiers-temps, la rencontre fut plaisante à suivre, le «suspense» tenant en haleine les spectateurs. Pourtant, les occasions de conclure ne manquèrent pas de chaque côté mais les deux gardiens réussirent des arrêts

extraordinaires. La plus spectaculaire fut l'œuvre d'Anken (33me), ce dernier, par un arrêt époustouflant, s'interposa, à trois mètres de sa cage, du gant, sur un tir à bout portant de Leuenberger.

## BEAUX BUTS

Le dernier tiers-temps fut le plus animé. Et si Bienne arracha la victoire, ce ne fut finalement que justice, car il bénéficia de beaucoup plus de chances de but que son adversaire. Le couperet ne tomba cependant qu'à la 53me minute, lorsque Koelliker hérita du palet à la ligne bleue, Latinovich se trouvant à point nommé pour conclure l'action de l'arrière. Ce but fut accueilli avec soulagement par tous les spectateurs biennois. Une expulsion (Holzer), quelques minutes plus tard, permit à Conte d'augmenter la marque mais ce but fut annulé, car Conte se trouvait dans le rectangle du gardien. Ce n'était que partie remise car, une minute plus tard, le même Conte agrava l'écart de magnifique façon. La rencontre était jouée même si Zahnd, à 40' de la fin, tira sur le poteau! A relever que le but de Conte est le premier qu'il a réalisé face à ses anciens coéquipiers depuis que ce joueur évolue à Bienne. Finalement, la victoire est revenue à l'équipe la plus réaliste et l'on peut dire que la formation de Vanek s'est réhabilitée de très belle façon hier soir.

E. P.

ski

# Un slalom vraiment spécial, à Lenggries

# Défaite de Stenmark et classement insolite

Le vent d'est commence à souffler sur la Coupe du monde de ski alpin: un Bulgare (Popangelov) et un Russe (Zhirov) devant Stenmark, aux deux premières places du slalom spécial de Lenggries. C'est une véritable sensation!

La victoire de Popangelov était un événement attendu. On savait qu'il était l'homme à profiter de la moindre inattention du Suédois. Il s'était déjà distingué au slalom spécial de Madonna Di Campiglio — le premier de la saison — où il avait distancé Stenmark de 54 centièmes dans la première manche. Malgré cet avantage, il avait pris des risques inconsidérés dans la seconde; cette audace lui fut fatale: il

## Suisses décevants

Pour les Suisses, ce premier slalom spécial 1980 n'a pas été une réussite. Il s'en faut de beaucoup! Peter Luscher, grippé depuis deux jours, occupait la 15me place au terme de la première manche. Dans la seconde, il sembla en mesure de coucher sur ses positions. Il s'est cependant laissé prendre en arrière sur la fin, ce qui lui a coûté un temps précieux. Le mieux classé a été le Valaisien Martial Donnet, 19me de la première manche avec 96/100 de retard et qui a gagné une place sur le second parcours. Dans la deuxième manche, Donnet réussit un très bon début de course mais il devait perdre du temps sur la fin. Comme à la plupart de ses compatriotes, les caractéristiques de l'épreuve ne lui convenaient guère.

## Forfait de Nadig à Berchtesgaden

Marie-Thérèse Nadig a déclaré forfait pour le slalom spécial d'aujourd'hui à Berchtesgaden. Elle se ressent encore un peu de sa blessure au pied et elle a jugé plus prudent de s'abstenir.

football

## Nouvel entraîneur au FC Lugano

En remplacement d'Istvan Szabo, le FC Lugano a engagé comme entraîneur, jusqu'à la fin de la saison, l'Italien Enea Masiero (42 ans). Masiero a été joueur de défense à Inter de Milan et a le diplôme d'entraîneur de la Fédération italienne. Il succède, en fait, au duo Brenna - Hitzfeld, qui avait assuré l'intérim après le limogeage de Szabo.



EN VAIN.— Serrières attaque par Ryser (maillot foncé) mais le gardien Stalder veille sous les yeux de Berney. (Avipress-Truthardt)

# Derby du lac en première ligue Yverdon: un point mérité!

SERRIÈRES - YVERDON 6-6 (2-2 2-3 2-1)

**MARQUEURS:** Clottu 10me; Bolomey 13me; Berney 18me; Johner 19me; Berney 27me; Rippstein 28me; Grimaitre 31me; Favre 32me; Marendaz 35me; Rippstein 45me; Pellet 51me; Ryser 54me.

**SERRIÈRES:** Schweizer; Marendaz, Grandguillaume; Rieder, Kissling; Divernois; Gendre, Johner, Pellet; Ryser, Ceretti, Testori; Clottu, Favre, Deruns; Michaud. **Entraîneur:** Blank.

**YVERDON:** Stalder; Maillefer, Rithner; Ganguin, Hodel; Rey, J.-P. Grimaitre, Bolomey; Rippstein, J.-M. Longhi, M. Longhi; Berney. **Entraîneur:** Bochsler.

**ARBITRES:** MM. Rochat et Schnyder.

NOTES: patinoire de Monruz. Glace en excellent état. 300 spectateurs. Serrières enregistre le retour de Johner et aligne Schweizer dans le but. Yverdon se présente avec une équipe formée de plusieurs juniors élites! Au début du troisième tiers-temps, Michaud entre pour Ceretti qui reprendra sa place peu après pour Ryser. Ce dernier succédera à Clottu à la 50me. Dès la 45me, Divernois évolue à la place de Grandguillaume. A la 22me, un but de Pellet est annulé, Gendre se trouvant dans le rectangle réservé au gardien. Pénalités: deux fois deux minutes contre Serrières; quatre fois deux minutes contre Yverdon.

Eh oui! Yverdon a pris un point hier soir à Monruz. Un point entièrement mérité tant la prestation de Serrières a été mauvaise. L'entraîneur yverdonnois, J.-P. Bochsler, se faisait d'ailleurs peu d'espoir avant la rencontre. Nous sommes venus avec plusieurs juniors. Pour nous, nous attendons les échéances importantes contre Sion et Château-d'Ex. Ce soir, nous allons essayer de limiter les dégâts. Les dégâts ont été limités. Mieux même. Yverdon, jouant à deux lignes pendant toute la rencontre a posé des problèmes à Serrières.

## SANS SYSTÈME

Certes, le gardien Schweizer a plusieurs buts sur la conscience. C'est indéniable. Mais cela ne doit pas excuser les maladresses des attaquants. Sans système de jeu, incapables de réussir plus de deux passes, les Neuchâtelois ont déçu. Dès lors, le point obtenu par Yverdon est mérité. Rippstein et Grimaitre ont été les hommes forts du côté vaudois. A Serrières, si on a retrouvé Johner (trop personnel), on a également retrouvé le manque d'efficacité devant le but, qui avait fait défaut à Champéry. Finalement, les Neuchâtelois ont été bien payés en empochant un point. Bravo à Yverdon et espérons que Serrières se reprendra, sinon... J.-C. S.

## Autres résultats

Groupe 3.— Berthod - Rotblau 4-4; Grindelwald - Adelboden 3-4.

Groupe 4.— Forward - Martigny 7-4; Sion - Lens 2-4; Montana - Champéry 7-3.

coup d'œil sur les classements des compétitions de Coupe d'Europe.

Zhirov n'est pas tombé du ciel. Il a fait ses classes de slalom en Coupe d'Europe et il en est sorti avec une mention spéciale. Après Makejev et Zyganov en descente, il vient témoigner, en slalom, des qualités des entraîneurs russes de ski alpin. Il est étudiant en sport dans les environs de Moscou, mais il passe probablement la majeure partie de son temps sur les neiges du Caucase où il travaille à son perfectionnement selon les conseils de son frère aîné.

Et comme si ça ne suffisait pas, un autre Russe, Andrejev, s'attribue également des points de Coupe du monde, alors que cette satisfaction est refusée aux skieurs suisses. En tout cas, pour le moment, les skieurs des pays alpins ne font plus la loi en slalom spécial et ils auront vraisemblablement de la peine à rétablir la situation avec les Jeux olympiques. Car leurs adversaires sont puissants et nombreux.

## UN «LUXEMBOURGEOIS»

Il y a même un Luxembourgeois du nom de Girardelli qui s'en vient le marguer. entendous-nous: Girardelli n'est qu'un Luxembourgeois d'occasion. Pour les besoins de la cause, n'ayant pas eu la patience d'attendre sa place en première sélection autrichienne, il est allé élire domicile au Luxembourg — comme Ellena

Matous — et il s'en porte fort bien. A l'âge de 17 ans, il est déjà en Coupe du monde (numéro 51) et il a gagné le slalom spécial de Coupe d'Europe de la Clusaz, la semaine passée.

Comme la descente de Pra-Loup, le spécial de Lenggries était facile car la pente n'offrait que peu de possibilités de diversion. A Kitzbühel, dimanche, ce sera une autre affaire! Il y aura des cassures, des changements de rythme: la technique aura beaucoup plus d'importance. Mais enfin, ce bouleversement ne fait qu'animer le déroulement des compétitions. G. Curdy

## LE CLASSEMENT

1. Petar Popangelov (Bul) 1'36"17 (48,18 - 47,99); 2. Alexandre Zhirov (URSS) 1'36"66 (48,22 - 48,44); 3. Ingegar Stenmark (Su) 1'36"92 (48,88 - 48,04); 4. Mahre (EU) 1'37"00; 5. Thoen (It) 1'37"06; 6. Kodoma (Jap) 1'37"13; 7. A. Wenzel (Lie) 1'37"35; 8. Krizaj (You) 1'37"39; 9. Orlainsky (Aut) 1'37"67; 10. Kuralt (You) 1'37"77; 11. Enn (Aut) 1'37"79; 12. P. Frommelt (Lie) 1'38"02; 13. Steiner (Aut) 1'38"06; 14. Andreev (URSS) 1'38"27; 15. Neureuther (RFA) 1'38"29; 16. Girardelli (Lux) 1'38"33; 17. Gros (It) 1'38"47; 18. Martial Donnet (S) 1'38"50 (48,94 - 49,56); 19. Noeckler (It) et Kaiwa (Jap) 1'38"53.

# Le fond olympique à Québec?

Les épreuves de ski de fond et de biathlon des Jeux olympiques de Lake Placid (13-24 février) pourraient avoir lieu au... Québec s'il n'y avait pas suffisamment de neige dans la petite localité de l'état de New-York, a déclaré, au cours d'une interview téléphonique, M. Vernon Lamb, responsable de ces disciplines au sein du comité d'organisation.

Au moment même où tombait environ 3 cm de neige à Lake Placid (la première chute de neige digne de ce nom depuis plusieurs semaines), M. Lamb précisait que les organisateurs faisaient l'essai de la préparation des 50 km de piste à l'aide de neige artificielle. « Mais, a-t-il indiqué, plutôt que de supprimer ces épreuves, nous préférons les voir courir ailleurs ».

Dans cette perspective, le seul site de rechange, a-t-il ajouté, serait le Mont-Saint-Anne, situé à 50 km au nord-est de Québec, où il est déjà tombé plus de 30 cm de neige.

Le seul désavantage présenté par le Mont-Saint-Anne est qu'il faudra déplacer les athlètes dans un autre pays, ce qui pourrait éventuellement faire surgir quelques problèmes. Pas forcément, cependant, puisque Montréal sera le principal port (aérien) d'entrée des Jeux olympiques de Lake Placid.

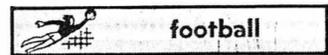
Cette opinion est partagée par le président du comité olympique canadien, M. Dick Pound, qui a déclaré qu'il était convaincu qu'il y aurait assez de neige à Lake Placid mais que, d'autre part, il ne voyait aucun problème dans l'hypothèse où les épreuves de ski de fond et de biathlon devraient se courir au Canada.

**LE BIJOU**  
éternel hommage  
à l'être aimé

GRAND CHOIX  
GRAND PARKING

60035 R

Cap 2000  
**BIJOUTERIE MARTIN**



# Les championnats à l'étranger

## LA « JUVE » MAL EN POINT

Si l'ultime journée de l'an passé — après une interruption de quinze jours — avait provoqué pas mal de surprises, dont les défaites de Cagliari et Juventus à domicile, de Turin à Rome et surtout de Milan à Pescara face au dernier du classement, la première de l'an nouveau, qui correspondait d'ailleurs avec l'ultime tour des matches-aller, a quelque peu rétabli l'ordre des valeurs.

Une exception, pourtant, qui jette toute la péninsule dans l'angoisse : l'équipe qui compte un club de « tifosi » dans presque chaque ville ou village d'Italie se retrouve, à la suite de la défaite subie dimanche à Florence, à un point seulement des formations menacées par la relégation. Vous l'avez deviné, il s'agit de Juventus, qui a quitté le stade de la capitale toscane sous les huées du public criant « Série B, Série B » ! Mais les grandes équipes ont des entraîneurs à leur image et Trapattoni, à l'issue de la rencontre, ne cherchait pas d'excuse : « Nous avons le classement que nous méritons au vu de nos prestations. » Les joueurs « blanc et noir » abondaient d'ailleurs dans l'optique de leur entraîneur et admettaient qu'ils avaient fourni leur plus mauvais match de la saison.

Quoi qu'il en soit, le championnat est loin d'être joué et ce ne sont pas les rencontres du dernier week-end qui ont contribué à apporter beaucoup de clarté. Ainsi, pendant que le chef de file, Inter, était contraint au partage des points à Ascoli, Milan (va-t-il perdre son complexe de San Siro en 1980?) et Pérouse en profitaient pour se rapprocher à la faveur d'une victoire acquise respectivement face à Lazio et à Cagliari.

A l'image de Juventus, l'équipe sarde, après un départ prometteur, connaît, elle aussi, un passage à vide et elle se retrouve dans un peloton de cinquième position constitué de pas moins de... six équipes, lesquelles ne peuvent d'ailleurs guère paresser car elle ne compte effectivement que deux points d'avance sur les antépénultièmes. On comprend mieux,

maintenant, les paroles de sagesse du président de Cagliari qui, lorsque son équipe occupait le haut du classement, déclarait : « Notre but est d'éviter la relégation. »

**OUVERTURE AUX ÉTRANGERS ?**  
Si les autres résultats n'appellent pas de grands commentaires, on constatera cependant que, dans l'optique de la lutte contre la relégation, le match opposant les néo-promus Udinese et Pescara s'est terminé à l'avantage de l'équipe du Frioul, qui conserve ainsi quelque espoir d'échapper au couperet, alors que sa victime a perdu tout le bénéfice de son exploit du dimanche précédent contre Milan.

Mais, plus que les résultats du dernier week-end, c'est peut-être après demain, vendredi, que le « calcio » subira un véritable raz-de-marée. Va-t-on ouvrir à nouveau les frontières aux joueurs étrangers ? Dans l'affirmative, la valse des millions, voire des milliards de lire, va commencer. Ca



SPECTACULAIRE. — C'est d'un spectaculaire coup de tête que l'ailier gauche Chiodi a inscrit le deuxième but de l'AC Milan contre Lazio, cela à la barbe du défenseur romain Manfredonia. (Téléphoto AP)

## Un hypnotiseur qui vaut de l'or...

En ce début de 1980, le football britannique nous a réservé à nouveau une surprise de derrière les fagots, un de ces exploits fantastiques qui font date dans les annales. Lors du 3<sup>ème</sup> tour de la Coupe d'Angleterre, Halifax, modeste équipe de quatrième division, a éliminé Manchester City par 1-0 ! L'auteur du but victorieux, un nom que vous n'entendez vraisemblablement qu'une fois dans votre vie, Paul Hendric, a battu le gardien Corrigan d'un tir de 8 mètres, à moins de quinze minutes de la fin du match.

Sa Majesté la Coupe d'Angleterre s'est régalée de l'exploit du petit David qui a fait tomber le géant Goliath. On prétend qu'un hypnotiseur serait à la base de l'incroyable succès des joueurs d'Halifax dont il aurait galvanisé la force et la volonté par magnétisme ! Voilà qui est

curieux ! Cet événement ouvre des horizons et des débouchés innombrables à ce grand magicien... On va se « l'arracher » de Malaga à Moscou et de Naples à Stockholm !

Dans l'ensemble, les amateurs se sont bien défendus. Altrincham a tenu Leyton Orient (deuxième division) en échec (1-1). Harlow a réalisé le même exploit face à Leicester City. Le détenteur de la coupe, Arsenal, a été en danger à Cardiff (deuxième division). Les Londoniens ont obtenu le minimum, soit l'avantage de rejouer à Highbury. Le finaliste de l'an dernier, Manchester United, a dû se contenter du match nul à Londres, devant Tottenham qui espérait réaliser un exploit. La chance a peut-être tourné. Ce sera plus difficile à Manchester ! Liverpool n'a pas fait le détail face à Grimsby,

qu'il a battu par 5-0. On a, par ailleurs, noté avec surprise le soudain réveil de Nottingham Forest, qui a dominé et triomphé de Leeds par 4-1.

Le trio qui domine le championnat d'Espagne (Real Madrid, Real Sociedad et Gijón) a été collectivement tenu en échec par des équipes mal classées. Précisons que les trois compères jouaient sur terrain adverse. Real Sociedad a concédé le match nul à... Malaga (lanterne rouge), Atletico Madrid (cinquième avant dernier) a tenu tête à son frère ennemi Real (1-1), et Espanol Barcelone a pris un point à Gijón.

Real Madrid conduit le bal avec vingt-quatre points devant Real Sociedad et Gijón, qui est distancé de quatre points. Quant à Valence, quatrième, il est à huit longueurs de Real Madrid... G. Matthey

## Les grandes lignes du championnat d'Europe

La Tchécoslovaquie, tenante du titre, jouera vraisemblablement le match d'ouverture du prochain championnat d'Europe, qui aura lieu du 11 au 22 juin prochain en Italie. Le tirage au sort de cette compétition aura lieu le mercredi 16 janvier, dans la capitale italienne, mais, d'après des indications recueillies dans les milieux du « calcio », les grands thèmes d'organisation, qui seront confirmés par le comité organisateur de l'UEFA dans sa réunion du 15 janvier — également à Rome — semblent d'ores et déjà fixés.

Ainsi, les huit équipes (Italie, Tchécoslovaquie, Belgique, Angleterre, RFA, Hollande, Espagne et Grèce) seront réparties en deux groupes : l'un au nord, avec comme sièges Milan et Turin, l'autre au sud (Rome et Naples). Dans chacun des groupes, deux matches seront joués dans le même jour, mais pas à la même heure, en raison des impératifs de l'Eurovision.

Ainsi, il est probable que le championnat débutera par le match de la Tchécoslovaquie le 11 juin à Rome, suivi, deux heures plus tard, de la deuxième rencontre du groupe jouée à Naples. Le lendemain, auraient lieu les deux autres parties du groupe « nord », à Milan et Turin.

trop belle pour l'équipe que nous avons en ce moment », précise un dirigeant florentin.

Lors de la présentation du championnat d'Europe à Rome, l'automne dernier, le président du Comité olympique national italien (CONI), M. Franco Carraro, n'avait pas exclu le fait qu'une partie puisse être jouée à Florence.

### Heredia et Krankl indésirables à Barcelone

Le F.C. Barcelone, détenteur de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, va se séparer de deux de ses vedettes étrangères, l'Argentin naturalisé Juan Carlos Heredia et l'Autrichien Hans Krankl, tous les deux en désaccord avec l'entraîneur Joaquin Rife.

Heredia pourrait signer prochainement avec River Plate. De son côté, Krankl a des contacts avec le club portugais de Porto, mais il semble qu'il partira plutôt en Italie (Milan), si ce pays rouvre ses frontières aux étrangers.

### Jovanovic à Manchester

Nikolai Jovanovic, international yougoslave âgé de 27 ans, a signé à Manchester United. Le club anglais l'a « acheté » pour la somme de 300.000 livres à Etoile Rouge de Belgrade.

Jovanovic n'est pas le club a refusé récemment une offre du Bayern de Munich, retournera à Belgrade pour se munir des différents documents afférant à sa sortie.

Dave Sexton, le « manager » de Manchester United a déclaré : « Le transfert a pris trois mois et je suis ravi que Jovanovic ait signé pour nous, car il m'a impressionné lors des deux marches qu'il a joué contre Bayern de Munich. »

Jovanovic, de son côté, devait affirmer : « Manchester United est le club le plus populaire en Yougoslavie et je pense avoir signé dans le meilleur club d'Europe. »

Jovanovic opère comme défenseur central ou arrière droit.



## Le rendez-vous de la Formule 1 au Castellet

### Une révélation : le Français Alain Prost

Au cours des deux derniers mois, les principales marques de formule 1 qui participent au premier Grand Prix de la saison, dimanche en Argentine, se sont rencontrées sur le circuit du Castellet au travers des mises au point des nouvelles voitures et des entraînements des pilotes. Ces soixante jours d'essais ont dégagé une hiérarchie entre voitures et entre pilotes que l'on peut utiliser pour mieux situer les nouvelles forces en présence, à quelques jours du départ du Championnat du monde 1980.

Confirmant leur extraordinaire fin de saison 1979, les Williams ont dominé ces essais avec le record du circuit (1'04"7) réalisé par l'Australien Alan Jones, sur une nouvelle « FW07-08 ». Ces essais ont également vu les débuts de l'Argentin Carlos Reutemann, qui a pris la succession de Clay Regazzoni. Avec l'04"9, le jeune Brésilien Nelson Piquet, premier pilote de Brabham, a démontré tout le potentiel que cache la « BT-49 » en matière de tenue de route et de vitesse de pointe. Après de longues tractations, le second poste de l'écurie britannique est revenu à l'Argentin Ricardo Zunino.

La véritable révélation de ces essais hivernaux aura été sans aucun doute le jeune espoir français Alain Prost. Après avoir remporté le dernier Championnat d'Europe de F3, Prost s'est vu proposer un « test » chez McLaren. Quelques tours lui ont suffi pour confirmer tout le bien que l'on en pensait, et il a réussi un meilleur

« chrono » que son premier pilote, l'Irlandais John Watson. Avec le retour des McLaren, on a également constaté le gain de performance des Lotus, avec un modèle baptisé « 81 », qui reprend et développe les idées originales de la « 79 » avec laquelle Mario Andretti avait remporté le Championnat du monde il y a deux ans. Le jeune Italien Elio de Angelis, transfuge de chez Shadow, a également fait ses débuts chez Lotus.

Renault de son côté a fait débiter sa nouvelle « RS 20 », tout en prouvant son haut niveau de technicité avec les déjà anciennes « RS 10 » par d'excellents « chronos » réalisés par René Arnoux et Jean-Pierre Jabouille. La marque française a également opéré une importante sélection de pneumatiques nouveaux. Guy Ligier, dont le but principal a été de constituer une solide équipe de pilotes, semble avoir réussi avec la venue de Didier Pironi aux côtés de Jacques Laffite. C'est un modèle intermédiaire que le constructeur vichyssois a « testé », avec la « JS 11/15 », avant la sortie de la « JS 15 » au printemps prochain.

Pour les champions du monde en titre, Jody Scheckter et Ferrari, les essais de fin d'année ont été concentrés autour de la naissance et de la mise au point de la nouvelle « 312/T5 », qui portera les espoirs de la marque italienne 1980. Comme prévu, le second pilote de l'écurie de Modène, le Canadien Gilles Villeneuve, a été excellent sur le circuit français.

Alfa-Roméo lors des premiers essais de sa « 179 » a également fait débiter son premier pilote 1980 au Castellet, le Français Patrick Depailler, dont ce sera la rentrée après son accident de deltaplane survenu en juin dernier.

Deux pilotes suisses seront également de la partie en 1980 en formule 1. Champion d'Europe de formule 2, le Bâlois Marc Surer, si l'on en juge par ses temps du Castellet, aura un apprentissage difficile au sein de l'écurie ATS. Quant au Tessinois Clay Regazzoni, on ne peut encore se prononcer pour l'instant. Regazzoni n'a en effet pas tourné en France, son Ensign ayant été préparée in-extremis pour lui permettre de s'aligner en Argentine. Mais, là aussi, on peut craindre que le Tessinois ne bénéficiera pas du même matériel que chez Williams la saison dernière.

### AU CHOIX

En ce qui concerne l'accueil, chaque équipe se verra proposer un choix d'hôtels et de terrains d'entraînement appartenant aux grands clubs italiens, indiquant-on de même source. En ce qui concerne les travaux d'aménagements des quatre stades choisis, le « comunale » de Turin, « San Siro/Giuseppe Meazza » à Milan, le stade « olympique » de Rome et « San Paolo » à Naples, ils devraient être tout à fait terminés pour le début du mois d'avril. Enfin, la question de savoir si l'Italie sera la tête de liste de l'autre groupe (nord) ne paraît pas avoir été envisagée.

### La préparation des Xamaxiens

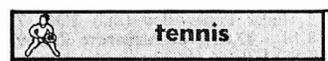
Dans le cadre de leur préparation au second tour du championnat, les « rouge et noir » bénéficieront, notamment, d'un camp à Villars-sur-Ollon où, à côté d'un entraînement sévère, ils jouiront de la neige et, espérons-le, du soleil. De quoi engendrer la bonne humeur ! Ce camp se déroulera du jeudi 17 au vendredi 25 janvier.

La préparation, qui a débuté hier soir déjà, se poursuivra de la façon suivante, dès le retour de Villars : samedi 26 janvier : match Granges-Neuchâtel Xamax ; samedi 2 ou dimanche 3 février : match contre Fribourg sur un terrain à désigner ; samedi 9 février à 15 h : Neuchâtel Xamax - Bâle ; dimanche 17 février à 14 h 30 : Neuchâtel Xamax - Vevey (Coupe de la ligue) ; dimanche 24 février : suite Coupe de la ligue ou match amical ; dimanche 2 mars : reprise du championnat avec le choc contre Servette, à 14 h 30.

### FLORENCE JALOUSE...

Florence veut organiser au moins un match de la poule finale du prochain championnat d'Europe, a confirmé M. Alberto Amorosi, responsable des sports de la ville toscane.

M. Amorosi a mis l'accent sur le fait que Florence donnait toutes les garanties pour une telle manifestation, le stade de la « Fiorentina » étant notamment doté depuis la semaine dernière d'une nouvelle salle de presse ultra moderne, « beaucoup



## Sur les courts du Mail

### Succès du « Tournoi de l'An »

Le premier « Tournoi de l'an » organisé par la Société coopérative des halles couvertes du TC Mail en coopération avec le Tennis-club du Mail et s'adressant aux joueurs et joueuses classés « D » et « C1/C2 », s'est déroulé du 31 décembre au 5 janvier. Pas moins de 80 joueurs et joueuses se sont affrontés pendant cette semaine. Il y avait des Neuchâtelois, des Bernois, des Fribourgeois et des Vaudois.

L'élément dominant de ce tournoi fut la jeunesse des participants et ceci dans chaque tableau. En dames « C », par exemple, la moyenne d'âge des demi-finalistes ne dépassait pas 15 ans ! Dans une très belle finale, Fabienne Perrin (15 ans) en très net progrès, a eu le dessus sur Anouk Wantz (19 ans), Vaudoise et classée C1. Quant à la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> place, elles ont été remportées par Christine Ackermann, Bernoise et la jeune Brigitte Villard, 11 ans, Neuchâteloise. Quel plaisir de voir cette poussée de la jeunesse.

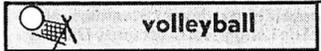
Une très bonne ambiance a régné tout au long de ce tournoi, et chacun s'est efforcé de gagner le prix spécial « Fair Play », qui est finalement allé à M. Speck de Lausanne, qui a été prié d'abandonner, à la balle de match en demi-finale, un fâcheux malentendu au sujet de son nouveau classement, dont il ne pouvait être tenu responsable, ayant contraint les organisateurs à lui demander de se retirer. Ce qu'il fit de bonne grâce mais avec regrets ! On le comprend.

Un prix spécial fut également attribué aux tenanciers du « Club House » qui malgré des journées longues et harassantes surent garder le sourire et contribuèrent par là au succès de cette première du « Tournoi de l'An » qui fut une réussite sur tous les plans.

### RÉSULTATS

**MATCHES ACHARNÉS**  
En messieurs « D », nous avons assisté à de nombreux matches acharnés : les 3 sets de 2, voire 3 heures de combat, furent monnaie courante, au grand désarroi des organisateurs ! M. Siegenthaler remporta la victoire au dépens du jeune M. Perrin, tandis que M. Labourey (dit « Jackie la douce ») se classa 3<sup>ème</sup> devant Y. Russbach. En messieurs « C », la jeunesse une fois encore s'est fait remarquer, cela grâce à Denis Kuster, garçon habile et talentueux, qui a remporté la victoire en finale devant M. Poirier (C1) qui nous a laissé une forte impression de correction sur les courts. Jungen s'est classé 3<sup>ème</sup> devant Hauri de Bienne.

**Dames « C ».** — 1/2 finales : F. Perrin/B. Villars 6/2 6/0 ; C. Ackermann/A. Wantz 0/6 3/6. — Finale : F. Perrin/A. Wantz : 6/2 6/2. — Messieurs « D ». — 1/2 finales : Siegenthaler/Labourey 6/7 7/6 6/4 ; Perrin/Speck 3/6 3/5 et ab. — Finale : Siegenthaler/Perrin 6/4 6/1. — Messieurs « C ». — 1/2 finales : Kuster/Jungen 6/2 6/3 ; Poirier/Hauri 6/3 6/2. — Finale : Kuster/Poirier 6/4 6/3. H.



## Le second tour débute en fin de semaine

### Le calendrier de l'Association neuchâteloise

Les différents championnats de l'Association cantonale neuchâteloise reprennent à la fin de cette semaine. Le deuxième tour va donc débiter avec la nouvelle année et il se terminera la dernière semaine de mars. Dans toutes les catégories, les batailles seront vives en cette seconde partie de championnat. Voici le calendrier complet :

**Messieurs**  
2<sup>ème</sup> ligue. — 9 janvier : Le Locle II - La Chaux-de-Fonds ; Neuchâtel-Sports - Marin II ; 10 janvier : Saint-Aubin - Colombier II ; 14 janvier : Boudry - Val-de-Ruz ; 21 janvier : Colombier II - Val-de-Ruz ; 23 janvier : Chaux-de-Fonds - Boudry ; 24 janvier : Le Locle II - Neuchâtel-Sports ; 25 janvier : Marin II - Saint-Aubin ; 4 février : Val-de-Ruz - Saint-Aubin ; Boudry - Le Locle II ; Neuchâtel-Sports - Colombier II ; 6 février : Chaux-de-Fonds - Marin II ; 11 février : Val-de-Ruz - La Chaux-de-Fonds ; 13 février : Neuchâtel-Sports - Boudry ; 14 février : Saint-Aubin - Le Locle II ; 15 février : Marin II - Colombier II ; 25 février : Colombier II - La Chaux-de-Fonds ; 28 février : Le Locle II - Val-de-Ruz ; Saint-Aubin - Neuchâtel-Sports ; 29 février : Marin II - Boudry ; 10 mars : Val-de-Ruz - Marin II ; Boudry - Saint-Aubin ; Colombier II - Le Locle II ; 14 mars : Chaux-de-Fonds - Neuchâtel-Sports ; 24 mars : Boudry - Colombier II ; 26 mars : Neuchâtel-Sports - Val-de-Ruz ; 27 mars : Le Locle II - Marin II ; Saint-Aubin - La Chaux-de-Fonds.  
3<sup>ème</sup> ligue. — 16 janvier : Chaux-de-Fonds II - Bevaix ; 17 janvier : Val-de-Ruz II - Sporetta ; 18 janvier : Val-de-Travers - Neuchâtel-Sports II ; 23 janvier : Val-de-Travers - La Chaux-de-Fonds II ; 24 janvier : Neuchâtel-Sports II - Marin III ; 25 janvier : Bevaix - Val-de-Ruz II ; 8 février : Bevaix - Val-de-Travers ; Marin III - La Chaux-de-Fonds II ; 15 février : Val-de-Travers - Sporetta ; 20 février : Chaux-de-Fonds II - Sporetta ; 21 février : Neuchâtel-Sports II - Val-de-Ruz II ; 22 février : Marin III - Val-de-Travers ; 5 mars : Chaux-de-Fonds II - Val-de-Ruz II ; 7 mars : Marin III - Bevaix ; 20 mars : Neuchâtel-Sports II - Bevaix ; Val-de-Ruz II - Val-de-Travers ; Sporetta - Marin III ; 27 mars : Val-de-Ruz II - Marin III ; Sporetta - Bevaix ; Neuchâtel-Sports II - Chaux-de-Fonds II.  
4<sup>ème</sup> ligue. — 9 janvier : Cressier-Lignières - Cortaillod ; 10 janvier : Bellevue - Diabolos ; 11 janvier : Savagnier - Bevaix II ; 21 janvier : Bevaix II - Bellevue ; 22 janvier : CEP Cortaillod - Colombier III ; 23 janvier : Cressier-Lignières - Savagnier ; 28 janvier : Diabolos - CEP Cortaillod ; 31 janvier : Colombier III - Savagnier ; 4 février : Bevaix II - Cressier-Lignières ; 12 février : CEP Cortaillod - Bellevue ; 14 février : Colombier III - Cressier-Lignières ; 15 février : Savagnier - Diabolos ;

27 février : Cressier-Lignières - Diabolos ; 28 février : Colombier III - Bevaix II ; 29 février : Savagnier - Bellevue ; 3 mars : Diabolos - Colombier III ; 6 mars : Bellevue - Cressier-Lignières ; 7 mars : Bevaix II - CEP Cortaillod ; 24 mars : Diabolos - Bevaix II ; 25 mars : CEP Cortaillod - Savagnier.  
Juniors A. — 15 janvier : Saint-Aubin - Marin ; 16 janvier : Val-de-Ruz - Saint-Aubin ; Neuchâtel-Sports - Diabolos ; 17 janvier : Le Locle - Marin ; 24 janvier : Colombier - La Chaux-de-Fonds ; 29 janvier : Saint-Aubin - Marin ; 30 janvier : La Chaux-de-Fonds - Le Locle ; Colombier - Neuchâtel-Sports ; Diabolos - Val-de-Ruz ; 1<sup>er</sup> février : La Chaux-de-Fonds - Diabolos ; 6 février : Neuchâtel-Sports - Saint-Aubin ; 7 février : Marin - Val-de-Ruz ; 12 février : Le Locle - Colombier ; 20 février : Val-de-Ruz - Colombier ; Neuchâtel-Sports - Le Locle ; 25 février : Diabolos - Saint-Aubin ; 28 février : Marin - La Chaux-de-Fonds ; 4 mars : Saint-Aubin - La Chaux-de-Fonds ; 5 mars : Val-de-Ruz - Neuchâtel-Sports ; Diabolos - Le Locle ; 7 mars : Colombier - Marin ; 11 mars : Saint-Aubin - Colombier ; 12 mars : La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel-Sports ; 13 mars : Marin - Diabolos ; 15 mars : Le Locle - Val-de-Ruz ; 19 mars : Val-de-Ruz - La Chaux-de-Fonds ; Colombier - Diabolos ; Neuchâtel-Sports - Marin ; 20 mars : Le Locle - Saint-Aubin.  
Juniors B. — 19 janvier : Le Locle - Cressier ; 26 janvier : Cressier - Boudry ; 28 janvier : Boudry - Le Locle ; 16 février : Cressier - Le Locle ; 23 février : Le Locle - Boudry ; 8 mars : Boudry - Cressier.

de-Travers - Savagnier ; 13 mars : Uni Neuchâtel - Avenches ; 14 mars : Savagnier - ANEPS ; Marin - Le Locle ; Val-de-Travers - La Chaux-de-Fonds ; 24 mars : La Chaux-de-Fonds - Avenches ; 25 mars : Le Locle - Savagnier ; ANEPS - Uni Neuchâtel ; 28 mars : Marin - Val-de-Travers.  
3<sup>ème</sup> ligue. — 8 janvier : Boudry - EPF Peaseux ; 11 janvier : Colombier II - Val-de-Ruz ; 16 janvier : Val-de-Ruz - Avenches II ; EPF Peaseux - Cressier ; 21 janvier : Cressier - Les Ponts-de-Martel ; 30 janvier : EPF Peaseux - Colombier II ; 1<sup>er</sup> février : Avenches II - Boudry ; 4 février : Avenches II - Colombier II ; 11 février : Boudry - Les Ponts-de-Martel ; 13 février : Val-de-Ruz - Cressier ; 18 février : Les Ponts-de-Martel - Val-de-Ruz ; 22 février : Colombier II - Boudry ; 25 février : Avenches II - EPF Peaseux ; 4 mars : Boudry - Cressier ; 17 mars : Les Ponts-de-Martel - Avenches II ; Cressier - Colombier II ; 19 mars : EPF Peaseux - Val-de-Ruz ; 24 mars : Les Ponts-de-Martel - EPF Peaseux ; Cressier - Avenches II ; 26 mars : Val-de-Ruz - Boudry ; 28 mars : Colombier II - Les Ponts-de-Martel.  
4<sup>ème</sup> ligue. — 14 janvier : Lignières - Val-de-Travers ; 15 janvier : CEP Cortaillod - VBC Corcelles ; 18 janvier : Saint-Aubin - Neuchâtel-Sports III ; Colombier III - ASGF Corcelles ; 21 janvier : Neuchâtel-Sports III - ASGF Corcelles ; Lignières - Colombier III ; 23 janvier : VBC Corcelles - Val-de-Travers ; 25 janvier : Saint-Aubin - CEP Cortaillod ; 5 février : CEP Cortaillod - Val-de-Travers II ; 6 février : VBC Corcelles - Neuchâtel-Sports III ; 8 février : Saint-Aubin - Colombier III ; 11 février : ASGF Corcelles - Lignières ; 18 février : Neuchâtel-Sports III - Colombier III ; 19 février : CEP Cortaillod - ASGF Corcelles ; 20 février : VBC Corcelles - Lignières ; 25 février : Lignières - CEP Cortaillod ; 27 février : VBC Corcelles - Colombier III ; 6 mars : Neuchâtel-Sports III - Val-de-Travers ; 7 mars : ASGF Corcelles - Saint-Aubin ; 18 mars : CEP Cortaillod - Colombier III ; 21 mars : Saint-Aubin - VBC Corcelles ; Neuchâtel-Sports III - Lignières ; ASGF Corcelles - Val-de-Travers ; 24 mars : Lignières - Saint-Aubin ; 26 mars : ASGF Corcelles - VBC Corcelles ; 28 mars : Neuchâtel-Sports III - CEP Cortaillod ; Colombier III - Val-de-Travers.  
Juniors A. — 9 janvier : Colombier - Neuchâtel-Sports ; Val-de-Ruz - Cressier ; 10 janvier : Le Locle - Cressiers ; Uni Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds ; Neuchâtel-Sports II - EPF Peaseux ; 17 janvier : Uni Neuchâtel - Colombier ; 18 janvier : La Chaux-de-Fonds - Val-de-Ruz ; 19 janvier : EPF Peaseux - Cressier ; 22 janvier : Cressiers - Cressier ; 23 janvier : Colombier - Val-de-Ruz ; 24 janvier : Neuchâtel-Sports II - Le Locle ; 25 janvier : Neuchâtel-Sports - Uni Neuchâtel ; La Chaux-de-Fonds - Peaseux ; 29 janvier : Cressiers - La Chaux-de-Fonds ; 31 janvier : Le Locle - Cressier ; Uni Neuchâtel - Val-de-Ruz ; 1<sup>er</sup> février : Neuchâtel-Sports II - Neuchâtel-Sports I ; 2 février : EPF Peaseux - VBC Colombier ; 7 février : Neuchâtel-Sports - Val-de-Ruz ; 8 février : La Chaux-de-Fonds - Le Locle ; Cressier - Neuchâtel-Sports II ; 9 février : EPF Peaseux - Uni Neuchâtel ; 19 février : Cressiers - Uni Neuchâtel ; 21 février : Neuchâtel-Sports II - La Chaux-de-Fonds ; Le Locle - Colombier ; 22 février : Cressier - Neuchâtel-Sports ; 23 février : EPF Peaseux - Val-de-Ruz ; 3 mars : Neuchâtel-Sports - EPF Peaseux ; 4 mars : Cressiers - Val-de-Ruz ; 5 mars : Colombier - Neuchâtel-Sports II ; 6 mars : Uni Neuchâtel - Le Locle ; 7 mars : La Chaux-de-Fonds - Cressier ; 12 mars : Colombier - Cressier ; 13 mars : Neuchâtel-Sports - La Chaux-de-Fonds ; Uni Neuchâtel - Neuchâtel-Sports II ; Le Locle - Val-de-Ruz ; 15 mars : EPF Peaseux - Cressiers ; 18 mars : Cressiers - Neuchâtel-Sports ; 20 mars : Neuchâtel-Sports II - Val-de-Ruz ; Le Locle - EPF Peaseux ; 21 mars : La Chaux-de-Fonds - Colombier ; Cressier - Uni Neuchâtel.

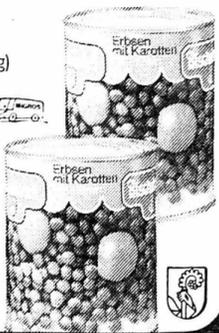
**Juniors B.** — 9 janvier : Les Ponts-de-Martel - Colombier ; 11 janvier : La Chaux-de-Fonds - Val-de-Travers ; ANEPS - Savagnier ; 12 janvier : Avenches - Marin ; Marin II - Boudry ; 16 janvier : Marin - ANEPS ; 18 janvier : Savagnier - La Chaux-de-Fonds ; Colombier - Marin II ; 19 janvier : Val-de-Travers - Avenches ; 25 janvier : La Chaux-de-Fonds - Boudry ; 11 mars : Boudry - Savagnier ; 12 mars : Les Ponts-de-Martel - La Chaux-de-Fonds ; 14 mars : Colombier - Marin ; 15 mars : ANEPS - Avenches ; Marin II - Val-de-Travers ; 18 mars : Boudry - Avenches ; 19 mars : Marin - Les Ponts-de-Martel ; Marin II - La Chaux-de-Fonds ; 21 mars : Savagnier - Colombier ; 22 mars : Val-de-Travers - ANEPS ; 26 mars : Les Ponts-de-Martel - Marin II.

### Petits pois et carottes moyens

boîte de 870 g, 1.80  
(poids égoutté 540 g)

**Multipack**  
jusqu'au 15.1.

2 boîtes  
**2.80**  
Eg (100 g = -25.9)  
au lieu de 3.60



### Epinards en branches surgelés

paquet de 250 g

**Offre spéciale**  
9.1.-15.1.

**MIGROS data**

**1.-**  
au lieu de 1.20

(100 g = -40)



### «Wienerli»

**MIGROS data**

Petites saucisses de Vienne, à manger chaudes, avec moutarde et ballon ou avec une salade de pommes de terre.

**Offre spéciale**  
9.1.-15.1.

**2.-** (100 g = 1.-)  
au lieu de 2.30



Un bon café au lait instantané pour toute la famille

### «Cafino»

**Offre spéciale**  
9.1.-15.1.

Extrait soluble d'un mélange de 27% de café et de 23% de chicorée, additionné de 50% d'hydrates de carbone.

bocal de 550 g

**6.-** (100 g = 1.09.1)  
au lieu de 7.50



## Tous les Spaghetti et Spaghettini

par exemple:  
«Tipo M\*\*\*» aux œufs frais  
«Cara mia» typiquement italiens  
«Reala» fort avantageux

**Multipack**  
jusqu'au 15.1.

**-.25**  
de réduction

sur chaque paquet dès l'achat de deux paquets au choix.



### Tomates pelées italiennes

au pur jus de tomate

1/2 boîte de 400 g, -.70 (poids égoutté 280 g)

2 boîtes

**1.-** Eg (100 g = -17.9)  
au lieu de 1.40

**Multipack**  
jusqu'au 15.1.



Pour une haleine fraîche et une voix claire, les bonbons aux herbes:

### «Bonherba»

«sugarless»

fourrés

sachet de 145 g

**1.70**  
(100 g = 1.17.2)

### «Gorge d'or»

sans sucre - «sugarless»

ménagent les dents

sachet de 145 g

**1.50**  
(100 g = 1.03.4)



Chocolat suisse de qualité

### «Germe-choc» FREY

chocolat au lait avec germes de blé granulés

tablette de 100 g

**1.-**

### «Eimalzin»

chocolat au lait à l'Eimalzin

tablette de 100 g



Prix. Qualité. Choix.

# MIGROS

60372-A

## OFFRES D'EMPLOIS



**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE VAUDOIS**

engagerait pour ses services de thérapie et de diagnostic

### assistants (tes) techniques en radiologie diplômés (ées)

Les offres détaillées sont à adresser à M. J.-C. Grandchamp, chef du Bureau de gestion du personnel, 1011 Lausanne.

60171-O

Je cherche un **ouvrier de scierie** éventuellement appartement 3 pièces à disposition.

Tél. 41 22 32, heures des repas.

61019-O

Entreprise de la région cherche

### chauffeur d'autocars

Entrée en fonction: début avril 1980.

Adresser offres écrites à BG 30 au bureau du journal.

61063-O

On cherche pour entrée immédiate

### sommelière

nourrie, logée, bon gain. Débutante acceptée.

Tél. (024) 37 12 23.

60403-O

Bar-restaurant à Neuchâtel cherche pour entrée immédiate

### sommelière

2 horaires, congé le dimanche.

Tél. (038) 25 66 15.

60427-O

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL achète

### CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales: 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.



cherche pour entrée immédiate ou à convenir

## GUET DE NUIT

chargé de la surveillance des bâtiments, installations et équipements.

**Expérience souhaitée:** dans le travail de nuit ou en équipe.

**Langues:** français, allemand.

Les candidats intéressés par ce poste sont priés de faire leurs offres à OMEGA, Division du personnel, rue Stämpfli 96, 2500 Bienne, en y joignant les documents usuels. Tél. (032) 41 09 11, interne 2206 ou 2629.

60182-O

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.

OMEGA



## PROFITEZ DES FINS DE SÉRIES À DES PRIX TRÈS AVANTAGEUX! POINTURES 33 AU 42

À LA BOUTIQUE

### L'ESCARPIN

SAINT-MAURICE 1

NEUCHÂTEL

60432-A

Boucherie du Landeron cherche pour entrée immédiate ou à convenir

## BOUCHER

capable. Salaire selon capacités.

Ecrire à: Boucherie Di Matteo Route de Soleure 2525 Le Landeron (NE). Tél. (038) 51 33 48.

60384-O



**CISAC S.A.**  
2088 CRESSIER (NE)  
Fab. de produits alimentaires

cherche, pour différents travaux dans la production de ses produits alimentaires, des

## DAMES

pouvant travailler en équipes (5 h-14 h ou 14 h-23 h).

Nous vous offrons un engagement stable, de bonnes prestations sociales et tous les avantages d'une entreprise dynamique.

Les personnes intéressées, pouvant se déplacer par leurs propres moyens, sont priées de prendre contact par téléphone au (038) 47 14 74, interne 33.

CISAC S.A., 2088 CRESSIER (NE). 57815-O

## Le bar-dancing «L'Alambic»

à Fleurier cherche

## barmaids

extra pour le vendredi et le samedi soir.

Tél. (038) 61 21 98.

61067-O

Entreprise de premier rang, spécialisée dans le secteur des moyens d'enseignement, cherche une

## employée de commerce à mi-temps

de langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand.

Nous lui demandons de savoir faire preuve d'initiative et d'avoir le sens des responsabilités. En échange, nous lui offrons une activité variée et intéressante et des conditions d'engagement avantageuses.

Les offres de service sont à adresser à:

## Kümmerly+Frey

Hallerstrasse 6-10  
3001 Bern  
Tel. 031 23 5111/18

Geographischer Verlag  
Kartographie, Druck, Kartonage  
Lehrmittel

57380-O



## MIKRON HAESLER

Nous cherchons

## ACHETEUR

(de formation commerciale)

Genre d'activité

Relations avec nos fournisseurs et nos services internes. Aptitude à négocier, expéditif, allemand-français, 25-35 ans.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique de 200 collaborateurs, affiliée au groupe Mikron.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses et sont exportées dans le monde entier.

Avenir

Cette fonction donne la possibilité d'augmenter ses connaissances en vue de promotion à un poste à responsabilité.

Faire offres manuscrites à MIKRON HAESLER S.A., Fabrique de machines, 17 route du Vignoble, 2017 Boudry. Tél. (038) 44 21 41. 61006-O

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

## jeune réceptionniste/téléphoniste

(débutante serait formée)

avec des connaissances de français, notions d'anglais et d'allemand souhaitées. Place stable. Bureaux confortables au centre de la ville.

Veillez envoyer vos offres à S B C Boîte postale 1026 2001 Neuchâtel ou prendre rendez-vous au 25 00 05.

58769-O

Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant - laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.



**Rennie agit vite dans l'estomac**

60169-A

## Si vous désirez changer de situation!

Société suisse internationale cherche pour l'ouverture de ses nouveaux départements:

**2 JEUNES HOMMES**

**2 JEUNES FEMMES**

débutants, débutantes acceptés (ées)  
Voiture exigée.  
Bonne présentation.  
Travail sur rendez-vous.  
Les interviews auront lieu dans votre région.

Pour un premier contact, tél. le matin (038) 24 33 86.

60407-O

## OFFRES D'EMPLOIS

## RG. AVIATION

Aérodrome Ecuivillers-Fribourg  
cherchemécanicien CAT I + II  
ou CAT IIpour entrée immédiate ou date à  
convenir.Pour tous renseignements :  
tél. (037) 31 12 14. 60431-0La papeterie Reymond,  
Saint-Honoré 5, à Neuchâtel,  
chercheune vendeuse  
en papeterieayant si possible une formation dans  
la branche. Travail à temps complet  
ou éventuellement à la demi-journée.Faire offres écrites, avec curriculum  
vital. 60357-0Restaurant  
Le Derby,  
Pierre-à-Mazel 11,  
Neuchâtel,  
tél. (038) 24 10 98,  
cherche pour entrée  
immédiate ou à  
convenir

## sommelière

Horaires de travail  
régulier, lundi et  
mardi congé.  
Téléphone dès  
9 heures. 57477-0Bar à café  
cherche

## sommelière

Débutante  
acceptée.  
Très bon salaire.  
Entrée  
immédiate.

Tél. 61 27 98. 61068-0

## DUBIED

Nous cherchons du

PERSONNEL  
DE PRODUCTION

pour nos ateliers de

PERÇAGE  
FRAISAGE  
TOURNAGEIl s'agit de postes variés et inté-  
ressants. La formation peut être  
assurée sur place.Des appartements sont mis à  
disposition.Pour tous renseignements complé-  
mentaires, veuillez prendre  
contact par écrit, ou par télépho-  
ne, sans engagement avec notre  
service du personnel.

## USINE DE COUVET

EDOUARD DUBIED & C<sup>o</sup> S.A.  
2108 COUVET  
Tél. (038) 64 11 11. 57839-0Notre service de promotion cherche  
pour la région

## TÉLÉPHONISTES

pouvant travailler à temps partiel  
depuis leur domicile.Nous assurons un travail régulier, un  
salaire fixe et des commissions à  
personnes sérieuses et de confiance.

Tél. (021) 25 63 25. 60442-0

ME  
MESELTRONFür die Entwicklung sehr anspruchsvoller analoger  
und digitaler Geräte im Bereich der elektronischen  
Längenmesstechnik und der Automatisierung von  
Werkzeugmaschinen suchen wir für unser Werk  
Corcelles bei Neuenburg einen

## dipl. Elektroingenieur

als Gruppenchef für die Leitung eines kleinen, akti-  
ven Entwicklungsteams, mit mehrjähriger entspre-  
chender Berufserfahrung, sowie einen

## dipl. Elektroingenieur

für selbständige Entwicklungsarbeiten auf dem  
genannten Gebiet.Wir bieten eine sehr interessante Tätigkeit auf  
einem zukunftsreichen Gebiet und die Sozialleis-  
tungen eines grossen, modernen Unternehmens.Wir bitten um schriftliche Offerte an  
MESELTRON S.A.,  
Case postale 190, 2035 Corcelles/NE. 60435-0Etablissement hôtelier lausannois  
cherche pour son département comptable :

## SECRÉTAIRE-COMPTABLE

sachant travailler de façon indépendante, avec d'excel-  
lentes connaissances en comptabilité, ainsi qu'une  
bonne pratique sur machine NCR 399.  
Nous offrons des prestations en rapport avec les apti-  
tudes demandées.  
Semaine de 5 jours  
Date d'entrée : à convenir.Ecrire sous chiffres PB 900001 à Publicitas,  
1002 Lausanne. 57450-0FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.  
NEUCHÂTELPour renforcer l'effectif de notre Service de machines  
de production, nous cherchons quelquesMÉCANICIENS  
D'ENTRETIENtitulaires du certificat fédéral de capacité de méca-  
nicien et pouvant justifier de quelques années d'expe-  
rience.Nos nouveaux collaborateurs devront, dans un  
premier temps, réparer et modifier un certain nombre  
de machines de production, puis, lorsqu'elles seront  
opérationnelles, en assurer l'entretien.  
Le travail s'effectuera d'abord pendant plusieurs mois  
en horaire d'équipes (05 h - 13 h 30, 13 h 30 - 22 h en  
alternance chaque semaine) ensuite soit encore en  
équipes, soit en horaire normal selon les besoins du  
service, ce qui implique une certaine flexibilité en la  
matière de la part de nos futurs collaborateurs.Les personnes intéressées sont priées d'envoyer  
leurs offres accompagnées des documents usuels  
aux  
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA,  
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel. 60429-0

FTR 2003 NEUCHÂTEL

M  
NEUCHÂTELcherche  
pour sa centrale  
de distribution à MARIN

## aide de garage

possédant un permis de conduire A ;

## cuisinier

au secteur traiteur

Nous offrons :

- places stables
- semaine de 42 heures
- nombreux avantages sociaux. 60385-0

## M-PARTICIPATION

Remise d'un litre de Fr. 2500.- qui donne droit à  
un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL  
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241,  
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.cherche pour compléter ses équi-  
pes de montage en Suisse et à  
l'étrangerserruriers  
forgerons  
soudeurs  
ferblantiers  
tuyauteurs  
mécaniciensmonteurs-électriciens  
monteurs en ventilation  
monteurs en chauffages  
monteurs en sanitaire  
menuisiersLes personnes intéressées à un travail sérieux, avec de bon-  
nes conditions de salaire et sociales, sont priées de télépho-  
ner ou de se présenter à :OFRATAN S.A. - UNIVERSAL Montage, rue Dufour 12,  
2502 Biègne.  
Tél. (032) 23 41 91/92. 60406-0

## CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

B	H	E	N	N	I	T	E	S	S	A	C	A	J	B
E	O	P	T	H	U	E	G	L	O	U	S	S	E	J
T	C	U	I	I	E	R	E	T	A	L	B	U	T	A
T	A	G	R	A	P	E	N	G	O	R	G	E	T	P
E	Q	R	G	D	U	A	R	Q	G	L	E	L	O	P
P	U	O	E	L	L	O	L	L	U	E	E	L	L	G
M	E	M	T	S	O	N	E	G	M	L	L	I	R	E
O	T	M	N	I	T	U	N	B	I	U	I	A	A	S
R	T	E	E	F	I	R	G	E	T	L	S	C	M	S
T	E	L	M	F	A	A	Q	L	E	U	A	R	O	A
M	L	L	A	L	R	L	C	E	O	H	N	A	I	O
U	G	E	L	E	B	E	E	L	R	U	H	C	E	C
G	U	B	R	A	M	E	E	R	O	T	T	O	L	G
I	E	G	R	I	S	O	L	L	E	I	P	E	P	U
T	M	I	A	U	L	E	L	L	I	U	O	Z	A	G

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les  
mots de la liste en commençant par les plus longs. Il  
vous restera alors dix lettres inutilisées avec lesquel-  
les vous formerez le verbe indiquant le cri du coq.  
Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontale-  
ment, verticalement ou diagonalement, de droite à  
gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de  
bas en haut.Bourdonne - Brame - Brait - Blatère - Bèle - Beugle -  
Caquette - Coasse - Carcaille - Glottore - Gémis -  
Grommelle - Grogne - Glougloute - Glapit - Glousse -  
Grisolle - Gazouille - Hennit - Hue - Hurle - Hulule -  
Jappe - Jacasse - Lamente - Mugit - Miaule - Meugle -  
Margarotte - Nasille - Piaule - Pépie - Râle - Siffle -  
Trompette. (Solution en page radio)EBAUCHES SA  
2001 NEUCHÂTEL

TEL. 038 21 21 25

cherche :  
- pour sa direction commerciale

## une employée de bureau

pour travail à temps partiel (environ 30 heures par semaine), précise, ayant un  
intérêt particulier pour les chiffres. Elle secondera le responsable du service  
« Prix et tarifs » ;

- pour son Secrétariat général

## une employée de bureau

habile dactylographe.  
La préférence sera donnée à une personne stable, intéressée par les moyens  
techniques modernes et à même de participer à un travail en petite équipe.  
Bonnes connaissances de la langue allemande souhaitées.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, à  
Ebauches S.A., Direction générale, réf. 235, case postale 1157, Neuchâtel.  
57419-0Pour compléter notre équipe, nous cherchons  
immédiatement ou pour date à convenir

## jeune vendeuse

débutante acceptée, qui aime le contact permanent  
avec la clientèle.

Prenez contact avec Monsieur Florey,

tél. (038) 24 13 12 ou (038) 25 29 28.

Discrétion assurée. 60426-0

Restaurant du Funiculaire  
La Coudre - Neuchâtel  
cherche

## sommelière

2 services, congé le dimanche.  
Débutante acceptée.

Tél. (038) 33 44 66. 58000-0

Carrosserie moderne située entre  
Biègne et Neuchâtel cherche pour  
entrée immédiate ou date à convenir

## UN TÔLIER

si possible avec maîtrise fédérale.  
Place à responsabilités.Faire offres sous chiffres 28-20019 à  
Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.  
60425-0Hôtel-Restaurant  
cherchesommelière  
ou débutante2 horaires, avec  
2 ½ et 1 ½ jours de  
congé par semaine,  
en alternance.Tél. (038) 31 13 42.  
60349-0Café  
des Parcs  
cherche

## sommelière

Entrée immédiate.  
Congés samedi et  
dimanche.

Tél. 25 50 51. 61002-0

## Dem. à acheter

Achat  
de vieil oret de vieux bijoux  
or et argent. Pierres  
fines, diamants.  
Pendules anciennes  
aux meilleurs prix  
à la bijouterieCLAUDINE  
VUILLEPortes-Rouges 46,  
immeuble  
Marché-Migros,  
Neuchâtel.  
Tél. 25 20 81. 129852-F

## VÉHICULES A MOTEUR

Cortina 1300  
1970. Expertisée,  
en état de marche,  
Fr. 1500.-.Tél. 25 57 26, à  
partir de 19 h 30.  
58663-VOCCASION  
UNIQUEAlfa Giulia  
super 1600  
gris métallisé,  
expertisée, parfait  
état, Fr. 3500.-.Tél. (038) 24 18 42.  
60441-VGarage Waser  
La CôteFORD TAUNUS  
2000 Gi  
COMBI  
Modèle 1977,  
35.000 km.  
Expertisée, Radio  
Garantie 1 année  
4 roues  
supplémentaires  
avec pneus neige.  
Prix : Fr. 10.800.-  
En leasing  
dès Fr. 346.- par mois.

## Peseux

Rte de Neuchâtel 15  
Tél. (038) 31 75 73.

## Jeep Golden Eagle

Mercedes 280 S  
nouvelle forme

Toyota Corolla Liftback

Audi 80  
nouvelle forme

Bedford Camping

Peugeot 304 Break

Peugeot 504

Peugeot 604

Mini 1000

Opel Manta 1900 SR

Ford Galaxie 500

Escort 1300 L

Mustang Cabriolet

Tél. (032) 83 26 20.  
61021-V

Dem. d'emplois

Jeune Suissesse  
allemande cherche  
à partir du début  
avril place commevendeuse ou  
serveusedans une  
boulangerie ou un  
tea-room, dans les  
environs de Genève  
ou Neuchâtel.Faire offres sous  
chiffres 44-353053  
à Publicitas,  
8021 Zurich. 60405-0

## Cuisinier

26 ans, cherche place, éventuelle-  
ment comme sommelier, à partir du  
10 février 1980.Ph. Weyermann, av. Eglantine 24,  
1006 Lausanne. 60404-0

Jeune fille 17 ans cherche place

## aide médicale

(débutante)

Adresser offres écrites à AF 29 au  
bureau du journal. 55555-0I AM LOOKING  
FOR A POSITION  
AS A SECRETARYAge 20 years. Fully trained and experienced.  
English language only but wishing to learn French.  
Dual nationality - English/Swiss.  
Please write to:  
Miss L. J. Haslimann, « The Old Vic », St. John's  
Hill, Shenstone, Staffs, England. 60430-0Jeune fille, 21 ans,  
aimant beaucoup les  
animaux, possédant  
diplôme de dactylo,  
cherche placechez  
vétérinaire  
environs Neuchâtel.  
Tél. (038) 42 56 89.  
58804-0Beau choix  
de cartes  
de visiteà l'imprimerie  
de ce journal

## APPRENTISSAGES

## AMANN &amp; CIE S.A.

Importation de vins en gros

désire engager, pour le mois d'août 1980

## un apprenti de commerce

ayant suivi l'école secondaire ou autres instructions  
scolaires identiques.

Nous offrons

- formation commerciale complète
- stage dans nos départements expéditions, achats et transports, laboratoire, comptabilité.

Prendre contact ou se présenter à la  
Direction de la maison AMANN & CIE S.A.  
Crêt-Taconnet 16, 2002 Neuchâtel, tél. 25 67 31. 60428-K

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

JEUNES GENS de 20 à 27 ans  
LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre

## un emploi stable

- une activité professionnelle pleine  
d'intérêt
- un travail varié et bien rétribué
- un horaire hebdomadaire  
de 42 heures
- les soins médicaux gratuits
- les uniformes à la charge de l'Etat
- la retraite après 30 ans de service

- Si vous
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans (femmes 19 ½)
- êtes incorporés dans l'élite (hommes)
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 170 cm au minimum  
(femmes 160)
- avez une instruction suffisante

devenez

GENDARMES  
AGENTES DE CIRCULATIONDélai d'inscription :  
20 janvier 1980Le conseiller d'Etat  
chargé du Département de justice et police :  
Guy FONTANET.

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.

Nom : Prénom :

Adresse :

Localité : N° postal :

A retourner au plus vite au  
commandant de la gendarmerie, Hôtel de police, 1211 Genève 8.Cherchons  
jeune fille  
pour le service du  
tea-room.  
Bons gages.  
Horaire agréable.  
Entrée immédiate  
ou à convenir.  
Faire offres à la  
Confiserie B. Künzi,  
rue Centrale 22,  
1450 Sainte-Croix.  
Tél. (024) 61 23 27.  
60402-0

**GARAGE DU 1<sup>er</sup>-MARS S.A.**  
**BMW AGENCES TOYOTA**  
Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel  
Samedi service de vente ouvert jusqu'à 17 h

Occasions non accidentées expertisées

SUNBEAM 1300	1975	3.600.-
FORD 1600 L	1978	6.900.-
TOYOTA CARINA 1600 DL	1976	6.900.-
PEL ASCONA 19 S	1976	10.000.-
ALFASUD L 1200	1976	6.400.-
TOYOTA COPAIN 1000	1974	4.900.-
TOYOTA CORONA 2000 DL	1973	4.500.-
TOYOTA COROLLA 1200 Lift	1978	9.300.-
FORD GRANADA 2800 GL aut.	1978	12.500.-
BMW 320	1978	13.900.-
TOYOTA COROLLA 1200	1975	5.900.-
TOYOTA COROLLA COMBI	1976	7.600.-
MAZDA 818 DL	1975	9.000.-

VOITURE DE DIRECTION  
BMW 728 1979 5000 km

**CRÉDIT - REPRISE - GARANTIE**  
57415-V

**Tél. (038) 24 44 24**

# TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

## SUISSE ROMANDE

- 9.25 Ski à Berchtesgaden Slalom spécial dames (1)
- 11.55 Ski à Berchtesgaden Slalom spécial dames (2)
- 16.35 Point de mire
- 16.45 Je m'appelle Panarai et je suis Thaïlandaise film de Gernot Schley
- 17.10 Au pays du Ratamiau
- 17.30 Téléjournal

### 17.35 Objectif

Le magazine des jeunes

18.15 L'antenne est à vous Les infirmières et infirmiers-assistants

18.35 Histoire pour les petits

18.40 Système «D»

19.00 Un jour, une heure

19.30 Téléjournal

19.45 Un jour, une heure

20.00 Le menteur avec l'invité

20.20 Le grand ballet de Tahiti Du soleil, une mer chaude, du sable, des cocotiers, de jolies filles, cela suffit pour un dépaysement total

### 21.10 Piccard père et fils

Emission de la série «Dimensions» reportage de Jean-Philippe Rapp



Les Piccard, deux générations d'aventures sur terre, sur mer et dans les airs. Une émission passionnante. (Photo TVR)

22.05 Concert symphonique L'OSR dirigé par W. Sawallisch

22.40 Téléjournal

## FRANCE 1

- 12.15 Réponse à tout
- 12.30 Midi première
- 13.00 T F 1 actualités
- 13.35 Les visiteurs du mercredi L'après-midi des jeunes
- 17.50 Sur deux roues avec la prévention routière
- 18.00 T F quatre
- 18.30 Un, rue Sésame
- 18.55 C'est arrivé un jour - Chevaliers de l'autoroute
- 19.10 Minutes pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les beaux joueurs
- 20.00 T F 1 actualités
- 20.30 Joséphine 5. La réputation

### 22.00 Trésor des cinémathèques

«Good bye India», proposé par Bella Besson La vie de quelques Anglais du début du XX<sup>e</sup> siècle à 1947

23.50 T F 1 dernière

## FRANCE 2

- 12.05 Passez donc me voir
- 12.30 Mon oncle et mon curé (8)
- 12.45 Antenne 2 première
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Face à vous
- 14.00 Aujourd'hui Madame Les mercredis de Madame
- 15.15 Les sentinelles de l'air - Pénélope est en danger
- 16.10 Récré Antenne 2
- 18.10 Parlons anglais
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 36 bouts de chandelle
- 20.00 Antenne 2 journal

### 20.35 Mi-fugue, mi-raison

Magazine mensuel proposé par Patrice Laffont

«La nuit de l'étrange», émission qui se déroule en direct de l'abbaye de Mortemer qui passe pour être un lieu «hanté»...

### 22.35 Magazine médical

Les jours de notre vie - Sans oublier les infirmières

23.25 Antenne 2 dernière

## FRANCE 3

- 18.00 Travail manuel
- 18.30 F R 3 jeunesse Euréka: jeux divers
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3 première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Dessin animé
- 20.00 Les jeux de 20 heures

### 20.30 Enquête sur un citoyen

au-dessus de tout soupçon

film d'Elio Petri assorti d'une musique célèbre

22.20 Soir 3 dernière

## SVIZZERA ITALIANA

- 9.25 Sci da Berchtesgaden Slalom féminine (1)
- 11.55 Sci da Berchtesgaden Slalom féminine (2)
- 18.00 Per i più piccoli
- 18.05 Per i ragazzi
- 18.50 Telegiornale
- 19.05 A conti fatti
- 19.35 Incontri con Isabella Rossellini
- 20.05 Il regionale
- 20.30 Telegiornale
- 20.45 Argomenti

### 20.35 Recital Los Incas

22.20 Telegiornale

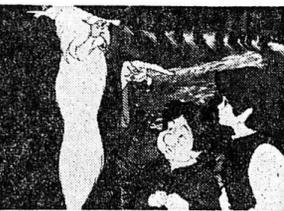
22.30 Discosa da Berchtesgaden Sintesi

## SUISSE ALEMANNIQUE

- 9.25 Ski - Coupe du monde
- 17.00 Piff - Sportstudio pour les jeunes téléspectateurs
- 17.45 Gschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
- 18.35 Le sport en bref
- 18.40 Point de vue régional
- 19.00 Mon ami Taffdi série américaine
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 «Veille à ton pays, peuple suisse» La Suisse durant la période 1914-1940
- 20.55 Un couple un peu fou avec Grit Böttcher, Harald Juhnke, etc.

### 21.25 Camera 80

Voyage dans la fantaisie



Un grand voyage dans la fantaisie nous est offert ce soir à travers les contes réalisés par le cinéma. (Photo DRS)

22.00 Téléjournal

22.10 Ski - Coupe du monde

## ALLEMAGNE 1

- 15.40 Tagesschau. 15.45 Expeditionen ins Tierreich. Die Enkel der Saurier. Aus dem Leben der Panzerrechen. 16.30 Wie man Dornröschen wachküst (2). Tschechoslowakischer Spielfilm. 17.05 Maulwurf als Maler. Zeichentrickfilm. 17.20 ARD-Sport extra. Weltcup-Skirennen - Slalom der Damen. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Omaruru. Zwei Frauen. 19.00 Sandmännchen. 19.10 Jauche und Levkojen Spätsommer. 19.45 Abendschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Glaube, Liebe, Hoffnung. Ein kleiner Totentanz. Fernsehspiel von Oedon von Horvath. 21.45 Titel, Thesen, Tempeparamente. 22.30 Tagesthemen.

## ALLEMAGNE 2

- 16.15 Trickbonbons. Mit Schobert und Black. 16.30 Rappelkiste. 17.00 Heute. 17.10 Diamantensucher (1). Die 10 teilige russische Serie von Aleksei Leontjew. 17.40 Die Drehscheibe. 18.20 KO-OK. Heiteres Reduelli mit Hans Rosenthal. 19.00 Heute. 19.30 Der Sportspiegel. Silvesterlauf in Sao Paulo. 20.15 Bilanz. Aus dem Wirtschaftsleben. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Drei Engel für Charlie. Der Killer mit der Schere. 22.05 Das geht Sie an. Achtung, Fahrgemeinschaften! 22.10 Erkaufte Freundschaft. Clubs für Kontakte und Geselligkeit. 22.50 Eine Handvoll Brennesseln. Von Marc-Gilbert Sauvageon. 0.20 Heute.

## AUTRICHE 1

- 9.00 Die Sendung mit der Maus. 9.30 Land und Leute. 10.00 Schulferschen: So wirtschafet ein Gewerbebetrieb. 10.30 Der grosse Edison (2). Mit Spencer Tracy, Rita Johnson, Lynne Overman, Charles Coburn, Gene Lockhart u. a. 17.00 Der verschwundene Vogel. Puppentheater. 17.25 Der knallrote Autobus. 17.55 Berthupferl. 18.00 Abenteurer am Roten Meer. Kassim verschwindet. 18.25 ORF heute. 18.30 Wir. 18.49 Belangsendung der OeVP. 18.54 Teletext-Quiz. 19.00 Oesterreichbild mit Südtirol aktuell. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Maigré - Zur Untermiete. Von Georges Simenon. 21.40 Sport: Aufzeichnung aus Berchtesgaden: Zusammenfassung Slalom Damen.

### Piccard père et fils

Dans la série «Dimensions» Suisse romande: 21 h 10

Savants, explorateurs, expérimentateurs, Auguste Piccard et son fils Jacques ont marqué à la fois l'histoire de la science et celle du développement de l'aviation. Ils ont osé ce que nul n'avait fait à l'époque, soit, pour l'un, de monter dans une nacelle jusqu'à 16.000 mètres d'altitude, et, pour l'autre, de descendre au plus profond de la mer, à la cote moins 11.000 mètres. Toute une trajectoire que l'émission «Dimensions», réalisée par Liliane Annen et Jean-Philippe Rapp en collaboration avec la Topic Film, vous propose ce soir. Grâce à des documents d'archives, les témoignages de ceux qui vécurent ces événements, grâce à Jacques Piccard lui-même, qui continue aujourd'hui encore à se passionner pour ces questions, ce reportage propose un voyage extraordinaire.

Il raconte le destin de deux personnages passionnés, volontaires, qui enthousiasmèrent les uns et irritèrent les autres, mais surent se forger l'existence à laquelle ils aspiraient. Que reste-t-il aujourd'hui de tant d'efforts, quels furent les fruits de ces expériences, en quoi Auguste Piccard et son fils ont-ils contribué à l'amélioration des connaissances humaines, telles sont les questions soulevées par ce film.

## RADIO

### RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. 6.00 Top-matin, avec à: 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute océanographique. 7.32 Bilet d'actualité. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande, avec à: 8.30 La gamme. 9.30 Saute-mouton, avec à: 9.40 L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice: Dissident. 10.10 La Musardise. 11.30 Ne tiquez pas! 12.00 Le bal masqué. 12.15 Le billet de Patrick Nordman. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Sur demande, avec: La courte échelle. 14.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Inter-régions-contact, avec à: 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir, avec à: 19.02 Revue de la presse suisse allemande. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.30 Petit théâtre de nuit: Cosmos (3), de Witold Gombrowicz. 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

### RADIO ROMANDE 2

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre, avec à: 9.00 Cours d'espagnol. 9.20 Idées en cours. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes à la jeunesse. 10.30 Radio éducative. 10.58 Minute océanographique. 11.00 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Stéréo-balade. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 (S) Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-Musique. 17.00 (S) Hot line, avec à: 17.00 Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) Les Concerts de Genève: Orchestre de la Suisse romande, direction: Armin Jordan. 22.00 (S) Le temps de créer: Poésie. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

### RADIO ALEMANNIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations: 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. 6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 11.55 Pour les consommateurs. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Top class classics. 20.30 Prisme: Thèmes de ce temps. 21.30 Pour les consommateurs. 22.05 Music-box. 23.05-24.00 Das Schreckmümpfeli.

## DESTINS HORS SÉRIE BUFFALO BILL

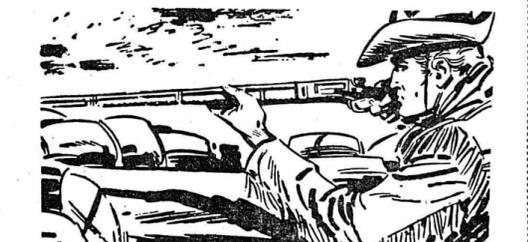
par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: Après la guerre de Sécession, Bill Cody épouse Louise Frédérici. Bill ouvre un hôtel dans la ferme de ses sœurs, mais, peu doué pour le commerce, il accepte bientôt de conduire la diligence de Sacramento. Après plusieurs voyages sans histoire, il est attaqué par des Indiens.

### 104. FAIRE MOUCHE



1) Bill, comme en d'autres occasions de sa vie, montre un sang-froid prodigieux. Sa main se crispe sur la crosse de son arme. Il ne tirera qu'au dernier moment, rien ne peut l'en faire démorde. A présent, il distingue parfaitement ses agresseurs. L'un d'eux, dont la chevelure est ornée d'une magnifique parure de plumes multicolores, se porte insensiblement à la tête de la troupe, pour entraîner les cavaliers à plus d'ardeur.



2) Bill grille d'envie d'envoyer plusieurs balles sur ses poursuivants, et pourtant il sait que l'effet produit par un seul coup de feu, s'il s'accompagne d'un résultat spectaculaire, peut être décisif. Il maîtrise les vibrations provoquées par les mouvements désordonnés de la diligence et, calmement, vise celui qu'il croit être le chef des Indiens.



3) Bill Cody a fait feu. Couvert par les hurlements des cavaliers qui se croient près d'atteindre leur but, le bruit de la détonation est passé inaperçu. Bill ne peut réprimer un frisson en voyant l'homme de tête, à cinquante mètres de lui, se cambler sur sa monture, les bras écartés, le torse soudain rejeté en arrière. Le corps pantelant, secoué par le galop du cheval, glisse de côté et tombe dans la poussière. Aussitôt, comme il le prévoyait, un flottement se manifeste dans la troupe. Quelques Indiens s'arrêtent et les autres, emportés par leur élan, font demi-tour et se rassemblent.



4) «Ne ralentissez pas! crie Bill Cody à Flowers. J'ai eu leur chef. Nous avons notre chance!» Flowers, qui ne s'est pas rendu compte de l'imminence du danger ni du renversement brutal de la situation, est toujours debout, tenant les guides d'une seule main raidie par l'effort, et de l'autre ne lâchant pas le fouet dont la fine lanière décrit d'incessants moulinets. Bill aperçoit alors, dans un gros sac bourré de vêtements, une flèche enfoncée jusqu'à l'empenne. Le ballot est appuyé contre la rembarde du siège et, sans ce rempart providentiel, Flowers eût été immanquablement atteint dans le dos.

### Demain: La providence

## LE MOT CACHÉ MOTS CROISÉS

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: COQUERIQUE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**HORIZONTALEMENT**

1. Chasseurs de bœufs sauvages. 2. Trapue. 3. Se conduire. Direction. Ne voit pas le jour en naissant. 4. S'améliore en vieillissant. Chair de porc conservée dans la saumure un certain temps. 5. Fait partie des gros. Préfixe. 6. Pronom. Moyen par lequel on réussit. Est excitant. 7. Reprises. 8. Prénom d'une héroïne de Tolstoj. L'aigle est leur roi. 9. Demeurant. Conjonction. 10. Personne forte. Butée.

**VERTICALEMENT**

1. Applaudissements. Oiseau aux couleurs vives. 2. Les soldats y mettaient leurs cartouches. 3. Liquide résiduaire. Il y en a cinq dans un lustre. 4. Amène à la raison. Art de combattre à coups de pied. 5. Abréviation du matin. D'un auxiliaire. Préfixe. 6. Héroïne de Zola. Extrêmement pénible. 7. Mit à l'écart. Convenue. 8. Réposition. Greffer. 9. Partie d'un palan. Héros grec. 10. Appréciées. Il glisse sur une planche.

**Solution du N° 309**

**HORIZONTALEMENT:** 1. Occupation. - 2. Courriers. - 3. Vie. Laie. - 4. Ame. Va. Nef. - 5. Na. Puma. RF. - 6. Raisons. - 7. Atre. Rater. - 8. Réduit. Oté. - 9. Eau. Lierre. - 10. Suées. Nées.

**VERTICALEMENT:** 1. Océan. Arès. - 2. Co. Marteau. - 3. Cuve. Ardue. - 4. Uri. Pieu. - 5. Prévus. Ils. - 6. Ai. Amorti. - 7. Tel. Ana. En. - 8. Iran. Store. - 9. Osier. Etre. - 10. Effarés.

## POUR VOUS MADAME

**Un menu**

Potage aux poireaux  
Côtelettes d'agneau  
Gratin dauphinois  
Salade mêlée

### LE PLAT DU JOUR: Suprême de fruits parisiennes

Pour 4 personnes: 1 brioche cylindrique, un choix de fruits naturels ou en conserve, du rhum, quelques fruits confits, amandes effilées.

Achetez 24 heures à l'avance une brioche cylindrique, dite mousseline. Coupez ensuite un «couvercle» sur cette brioche, creusez la brioche (rassise) de façon à obtenir une timbale aux parois d'environ un centimètre d'épaisseur.

D'autre part, préparez une compote de fruits variés (en cette saison, utilisez des fruits en conserve) par exemple: pêches, prunes, abricots. Egouttez ces fruits, faites réduire le sirop jusqu'à consistance épaisse: aromatisez avec un quart (en volume) de rhum; remettez les fruits dans ce très épais sirop et faites chauffer au bain-marie. Pendant ce temps, appliquez à l'extérieur de la brioche et sur son couvercle de la marmelade d'abricots réduite, décorez ces surfaces avec des morceaux de fruits confits et des amandes effilées. Remplissez l'intérieur de la brioche avec la marmelade de fruits, liée si nécessaire avec un peu de confiture d'abricots épaisse. Remettez le couvercle du «suprême». Servez-le chaud ou tiède en servant le reste de «sauce» aux fruits à part, car la brioche ne doit pas être détremée par un excès de sirop. Cet entremets doit être servi aussitôt préparé.

### Gymnastique

**Exercices pour tous**

- Debout, jambes tendues écartées, lever les bras verticalement puis fléchir le corps en avant sans changer la position des bras, exécuter un large mouvement vers la droite, puis vers la gauche. 10 fois dans chaque sens.

- Jambes légèrement écartées, porter les bras en arrière en aspirant largement et en décontractant les muscles. Ramener les bras, mains pendantes, devant le corps en expirant et en baissant la tête. 20 fois.

- Allongée sur le dos, soulever les jambes tendues et saisir le bout des pieds avec les mains sans relever le buste. Conserver cette position le plus longtemps possible. Se détendre et reprendre 5 à 6 fois ce mouvement.

### Le conseil du chef

**L'art du court-bouillon de poisson**

Le court-bouillon doit cuire au moins 20 minutes avant de recevoir le poisson, de façon que la saveur des aromates passe bien dans le liquide. La composition idéale pour deux litres de liquide (moitié eau, moitié vin blanc sec) est: 1 carotte émincée, 1 oignon piqué de deux clous de girofle, 1 branche de céleri, 1 bouquet garni, du romarin, un peu d'ail et bien sûr du sel et du poivre.

Si vous n'utilisez que de l'eau, vinaigrez-la ou ajoutez un peu de cognac ou un petit verre d'alcool anisé et du fenouil.

En principe, il vaut mieux laisser le court-bouillon refroidir avant de plonger le poisson et de refaire monter la température jusqu'à frémissement.

### A méditer

Aimer, ce n'est pas se regarder l'un l'autre, c'est regarder ensemble dans la même direction. A. SAINT-EXUPÉRY

## HOROSCOPE

**NAISSANCES:** Les enfants nés ce jour seront réfléchis, concentrés, très sérieux dans leur travail et auront une nature idéaliste.

### BÉLIER (21-3 au 20-4)

**Travail:** Le détail et le non respect des horaires sont votre point faible. **Amour:** Que craignez-vous d'une explication? Au point où vous en êtes... **Santé:** Les mains, les bras et les épaules sont vos points faibles, protégez-les.

### TAUREAU (21-4 au 21-5)

**Travail:** Suggérez, conseillez mais n'imposez surtout pas vos points de vue. **Amour:** Tout devra être doux, nuances et tendresse si vous voulez vous faire pardonner. **Santé:** Votre emploi vous fatigue beaucoup et vous devez prendre quelques jours de repos.

### GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

**Travail:** Vos excellentes notions commerciales vous serviront plus que vous ne le pensez. **Amour:** Un sentiment qui appartient au passé ne doit pas tout remettre en question. **Santé:** Vous aurez certainement besoin de gymnastique corrective.

### CANCER (22-6 au 23-7)

**Travail:** Pas de hâte inutile. Il faut observer et écouter parler les autres. **Amour:** Vous êtes le seul responsable de vos complications dans votre vie sentimentale. **Santé:** Des soins constants sont nécessaires si vous voulez rester maître de vos réflexions.

**LION (24-7 au 23-8)**

**Travail:** Le projet que vous formez est valable, mais vous rencontrerez de nombreuses rivalités. **Amour:** Vous êtes très heureux et l'être cher qui approuve vos ambitions vous donne de bons conseils. **Santé:** Un spécialiste peut seul venir à bout de vos troubles.

### VIERGE (24-8 au 23-9)

**Travail:** Votre réputation est grande et vous saurez encore vous faire apprécier. **Amour:** Vous vous sentez aimé, ce qui ne semble pas tout à fait vrai. **Santé:** Vous dépensez beaucoup d'énergie et devez prendre le temps de récupérer.

### BALANCE (24-9 au 23-10)

**Travail:** Une occupation secondaire sera la bienvenue puisqu'elle sera très bien rémunérée. **Amour:** Vos hésitations et atermoiements sont pénibles pour tous. **Santé:** Tranquillité et grand air vous feraient le plus grand bien.

### SCORPION (24-10 au 22-11)

**Travail:** Vous devez faire preuve de persévérance dans vos démarches. **Amour:** Vos amours ne sont pas payées de retour et cela vous contrarie. **Santé:** Une bonne gymnastique générale pratiquée chaque matin vous ferait du bien.

### SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

**Travail:** Si vous voulez prolonger vos succès actuels ce n'est pas le moment de flancher. **Amour:** Votre bonheur est très envié et des personnes jalouses cherchent à vous nuire. **Santé:** Vous avez peut-être un peu exagéré la sévérité de votre régime.

### CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

**Travail:** Votre rythme s'est ralenti et il faut rattraper le temps perdu très vite. **Amour:** Votre union est très réussie, ne la compromettez pas pour une aventure sans lendemain. **Santé:** Risque de congestion si vous ne suivez pas plus sérieusement votre régime.

### VERSEAU (21-1 au 19-2)

**Travail:** La chance n'a pas cessé de vous servir et cela ne durera pas éternellement. **Amour:** Un souci sentimental risque de s'installer si vous ne réagissez pas. **Santé:** Vos malaises actuels sont d'origine nerveuse. Prenez une tisane calmante.

### POISSONS (20-2 au 20-3)

**Travail:** Agissez sans hésiter et sans trop compter. Vos risques sont calculés. **Amour:** Vous ne pouvez souhaiter une meilleure entente. Ne cherchez pas l'impossible. **Santé:** Essayez de vous arrêter de fumer de plus en plus tôt dans l'après-midi.



Modèle illustré: Opel Rekord 2000 Special (74 kW/100 CV-DIN), 4 portes, Fr. 15'975.-

## En conduisant une voiture plus petite, vous économisez peu, mais vous renoncez à beaucoup.

La différence entre une Opel Rekord et les voitures plus petites, c'est bien plus qu'une simple question de centimètres.

Quelques arguments en faveur d'une voiture plus grande:

Plus de place, donc plus de confort. Mais aussi une plus grande réserve de puissance, donc une sécurité accrue. En bref, une conduite détendue et plaisante. La Rekord est la voiture la plus achetée de sa catégorie. Ce n'est pas le fruit du

hasard. Sa fiabilité, sa technique de pointe, ses performances, sa maniabilité (diamètre de braquage 10,8 m!) et son confort de route exemplaire sont parmi les raisons de son succès. Mais encore et surtout:

La Rekord est bien plus avantageuse que vous ne le pensez.

Généreuse dans ses prestations — spaciosité — confort — puissance et maniabilité, la Rekord est aussi une championne de l'économie. Elle se distingue

Consommation Rekord 2000 Special		
à 90 km/h	à 120 km/h	en ville
7,0 l	9,4 l	11,6 l

Économique, fiable, sûre.

par sa sobriété. Sa fiabilité réduit les frais d'entretien à un minimum. A part son prix d'achat avantageux, il faut mentionner sa valeur de revente au-dessus de la moyenne. Votre décision en faveur de la Rekord est donc non seulement le choix du cœur, mais aussi de la raison. Opel Rekord. Dès Fr. 14'950.-

**OPEL REKORD**

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

Neuchâtel-Hauterive Garage du Roc; La Neuveville Garage Belcar; Les Verrières Garage-Carosserie Franco-Suisse; et les distributeurs locaux à: Bevaix Garage Relais de la Croix; Colombier Garage du Vieux-Moulin; Dombresson Edmond Barbey; Nods Garage de la Poste; Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; Rochefort Garage Golay.

### PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 70 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

#### A VENDRE

JOLIE TABLE de salon, lits, tableaux. Tél. 31 53 88. 55530-J

BATTERIE MAYA: 5 fûts, 1 cymbale et 1 paire de charleston, neuve. Prix 950 fr, pouvant être discuté. Tél. 31 14 16, aux heures des repas. 58819-J

VOILIER TRIDENT 80 1977, 800 x 292 x 160 cm, 5 couchettes, prix intéressant. Tél. (038) 24 74 72 58813-J

CUISINIÈRE électrique 100 fr, bon état. Tél. 31 23 69. 58816-J

SOULIERS SKI 38, 40, 41, 43; aquariums grands et petits. Tél. 42 18 04. 60421-J

ARMOIRES, secrétaires, fourneaux à butane, bois et charbon; antennes TV. Tél. 42 18 04. 60423-J

FOURNEAU MAZOUT neuf, livré, installé à domicile. Tél. (038) 33 39 08. 58673-J

BIBLIOTHÈQUE 6 rayons, chaînes à neige «Canada» pour petites voitures, montage facile. Tél. 24 77 83. 58668-J

CHAUSSURES DE SKI Hanson, pointeure N° 44, parfait état. Tél. 33 21 09. 58618-J

SOULIERS de ski, Dynafit N° 44, état neuf. Tél. 25 81 83, dès 18 h 30. 58647-J

SALON en chêne, avec guéridon valeur 3900 fr, cédé à un prix intéressant. Tél. 42 40 61 ou 42 29 61. 58606-J

#### DEMANDES A ACHETER

POUSSE-POUSSE parapluie et luge. Tél. 36 16 37/24 05 16. 58652-J

SKIS ENFANTS 105-110 CM, chaussures. Téléphoner matin ou soir au 25 19 79. 58660-J

#### A LOUER

BEVAIX APPARTEMENT de 3 pièces, balcon, dans maison familiale. Libre fin mars. Tél. 46 11 59. 58650-J

PESEUX splendide appartement 4 pièces mansardé, poutres apparentes, tapis tendus, cheminée de salon, cuisine agencée, bain + douche, dans petit local admirablement situé. Tél. 31 47 17. 58602-J

CHAMBRE MEUBLÉE, salle de bains, éventuellement cuisine. Tél. (038) 25 97 22. 58657-J

STUDIO MEUBLÉ, cuisinette, douche, centre, 340 fr. Tél. 24 17 74, soir. 58812-J

CENTRE VILLE dès février, magnifique appartement en duplex, poutres apparentes, surface utile 100 m<sup>2</sup> + 10 m<sup>2</sup> terrasse, avec vue sur les toits et château. Partiellement meublé. Loyer à convenir. Tél. 25 22 20. 58823-J

À COLOMBIER, 3 pièces, terrasse, chauffage au bois. Tél. 41 20 44. 58666-J

CHAMBRE indépendante, meublée, tout confort, vue sur les Alpes. Tél. 25 61 57, dès 18 heures. 55548-J

CRESSIER, grand studio tout confort, poutres apparentes. Tél. 31 23 24. 10958-J

#### DEMANDES A LOUER

COUPLE avec un enfant cherche appartement 3 pièces, à Boudry ou Cortaillod, pour le 24 mars. Tél. 25 45 18. 55541-J

DAME cherche appartement 2 1/2-3 pièces région Vauseyon - Chasselas - Poudrières. Tél. 25 59 41. 58651-J

JEUNE COUPLE cherche appartement dans villetta à Cortaillod. Tél. 42 46 29, le soir. 58818-J

CERCHE, pour fin mars, studio région Maillefer - Chasselas - Poudrières. Tél. 31 23 69. 58662-J

JEUNE HOMME AVEC CHIEN cherche appartement 2 pièces avec cuisine agencée et balcon. Tél. 24 46 13. 58658-J

À NEUCHÂTEL, Saint-Blaise, Marin ou aux environs, logement de 4 pièces, à proximité d'un bus, pour tout de suite ou date à convenir. Tél. (038) 25 53 66. 60365-J

EMPLOYÉ PTT cherche appartement 2 chambres ou grand studio, prise Vidéo, cave, Neuchâtel, tout de suite, 10 à 15 minutes de la gare. Loyer modéré. Adresser offres à JN 25 au bureau du journal. 58797-J

À LA COUDRE, 3 pièces avec confort. Prix modéré. Offres à Pazos José, Beaumont 21, 2068 Hauterive. 58753-J

#### OFFRES D'EMPLOIS

PEINTRE pour divers travaux. Tél. 24 06 54. 58817-J

CERCHE FEMME de ménage 4 fois deux heures par semaine, quartier Providence. Tél. 24 45 38. 58821-J

#### DEMANDES D'EMPLOIS

COMMIS DE CUISINE cherche emploi. Tél. (038) 33 20 20. 58661-J

JEUNE DAME cherche travail à domicile environ 4 h par jour. Tél. (038) 25 59 31, aux heures des repas. 58672-J

DAME CHERCHE travail le matin ou l'après-midi. Tél. 33 52 83. 58614-J

#### DIVERS

VEUVE, 58 ans, cherche compagnon, honnête, affectueux, pour rompre solitude, âge 58 à 62 ans. Ecrire à CH 31, au bureau du journal. 58654-J

JE CERCHE place de disc-jockey, je m'engagerais bénévolement. Tél. (038) 24 08 93, heures repas. 58801-J

À DONNER JOLIE PETITE CHATTE tricolore de quatre mois, propre. Albert Lorimier, Vilars, tél. 36 12 27. 58806-J

JE REÇOIS avec plaisir tes habits trop petits, fillette de 8 ans. Tél. 33 57 80. 55547-J

DAME SOIXANTAINE aiderait aux travaux ménagers pour une jolie chambre claire ensoleillée, chez monsieur seul, retraité, aimant promenades, région Neuchâtel. Ecrire à 91-1105 au bureau du journal. 58824-J

COURS SAMARITAINS MIXTES complet, encore quelques jours pour vous inscrire. Tél. 53 22 13. 58590-J

**CS Prêt personnel**  
avantageux,  
discret et  
rapide

#### Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
2 000.-	178.85	95.05	67.10	53.15
9 000.-	798.75	421.85	296.25	233.40
10 000.-	882.95	464.40	324.85	255.10
15 000.-	1324.45	696.60	487.30	382.65
20 000.-	1761.45	924.45	645.45	505.95
24 000.-	2113.75	1109.35	774.55	607.15

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais. **Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!**

Je désire un prêt personnel de « 55 »

Fr. \_\_\_\_\_ remboursable par mensualités de Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 NP/Localité \_\_\_\_\_ Rue/No \_\_\_\_\_  
 Habite ici depuis \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
 Domicile précédent \_\_\_\_\_  
 Date de naissance \_\_\_\_\_ Etat civil \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
 Lieu d'origine \_\_\_\_\_  
 Chez l'employeur actuel depuis \_\_\_\_\_  
 Revenu mensuel total \_\_\_\_\_  
 Loyer mensuel \_\_\_\_\_  
 Date \_\_\_\_\_  
 Signature \_\_\_\_\_



CREDIT SUISSE CS

A envoyer au CREDIT SUISSE, 2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/25 73 01. 2001 Neuchâtel, Rue du Temple Neuf 11, 038/25 03 00, ou à une autre succursale du Crédit Suisse 57811-A

A vendre

#### chiots

race Teckel, à poil ras. Prix à discuter.

Tél. 31 13 42. 60350-A

DEVENEZ SVELTE

**tout en mangeant comme d'habitude!**

Sans exercice!  
 Sans médicament!  
 Sans appareil! Cure de 20 jours. Fr. 23.- + port, contre remboursement au

Centre de régime, 1604 Puidoux ou tél. (021) 56 10 96 de 8 à 12 heures. 57449-A

#### PEINTURE

Papiers peints. Réfections d'appartements.

Fred Jost Neuchâtel, tél. 24 12 93. 58825-A

#### DÉTECTIVE

autorisé

RAOUL DUPONT

Lausanne

Martigny 5

Tél. 021 / 22 41 22-87

31524-A

Ecrivez en vente au bureau du journal

## Hug Musique

Initiation musicale par la flûte douce

### REPRISE DES COURS

lundi 14 janvier

Inscriptions: HUG Musique Neuchâtel. Tél. (038) 25 72 12. 60440-A



En janvier seulement

## ACTION CAILLES VIDÉES

### SURGELÉES D'ITALIE

1 pièce à Fr. 1.80 la pièce  
 4 pièces à Fr. 1.70 la pièce  
 20 pièces à Fr. 1.60 la pièce

### LEHNHERR frères

Le magasin spécialisé Neuchâtel Rue Fleury 7 Fermeture hebdomadaire: le lundi

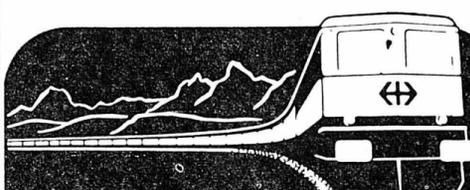
GROS ET DÉTAIL Tél. (038) 25 30 92

60433-A

## ANGLAIS À LONDRES

Angloschool, l'école spécialisée - méthodes d'enseignement modernes  
**COURS INTENSIF: Fr. 280.- + TVA, par semaine**  
 y compris chambre et pension dans une famille choisie, 30 leçons par semaine. Possibilité de sport. Différents cours d'exams (Cambridge, etc.). Cours particuliers pour managers.

Prospectus, renseignements, inscriptions: ANGLOSTUDY L. Steiner, Thüringstr. 21, 3018 Berne. Tél. (031) 55 13 97. 60175-A



## Voyages CFF

DIMANCHE 13 JANVIER

### VERBIER

Prix choc: Fr. 41.-

y compris carte journalière «Téléverbier».

Train spécial dép. 6 h 55.

Voyages CFF Neuchâtel-Gare

Tél. 24 45 15

Agence CFF Neuchâtel-Ville

Tél. 25 57 33

20% de réduction avec les billets d'excursion pour les plus belles destinations. Prospectus aux guichets de gare et dans les agences de voyages



Ceux qui ont besoin de nous ont confiance en vous!

## Secours suisse d'hiver

# INFORMATIONS SUISSES

## Un Suisse sur cinq va à l'école

La statistique des élèves que vient de publier l'Office fédéral de la statistique révèle qu'en Suisse, pendant l'année scolaire 1977/78, 1,371 million d'élèves et d'étudiants ou 21,8% de la population résidente totale suivaient une formation scolaire (école maternelle comprise). Alors que cet effectif s'est à peine modifié comparativement à l'année précédente (1,366 mio), on observe diverses évolutions aux différents degrés scolaires. A l'école maternelle, le nombre des enfants a diminué de 3,5% pour passer à 127.900; on a également constaté une légère diminution au niveau de la scolarité obligatoire (904.100 ou -0,3%). En revanche, au degré post-scolaire, ce sont des augmentations qui ont été enregistrées: 3,7% au degré secondaire I (267.000 élèves) et 3,2% au degré tertiaire (74.700).

Cette évolution s'explique, d'une part, par le fait que les classes annuelles d'âge à faible natalité commencent maintenant la scolarité obligatoire (recul des effectifs d'élèves dans les années de programme inférieures) et, d'autre part, par le fait que des classes annuelles d'âge nombreuses sont en train ou sont sur le point d'effectuer le passage au degré post-scolaire (effectifs importants dans les dernières années de programme de la scolarité obligatoire, accroissement des effectifs au degré post-scolaire). L'augmentation relevée au degré secondaire II est fondée sur les évolutions diverses dans les différents types d'enseignement. Alors que l'effectif des élèves des écoles

préparant à la maturité a atteint 41.900 élèves (+5,8%) et celui des autres écoles de formation générale 12.800 élèves (+12,5%), dans les écoles pour les professions de l'enseignement (instituts de formation des enseignants), on constate un recul de 11,6% (effectif passant à 14.100). Dans le domaine de la formation professionnelle (apprentissage), on a également relevé une augmentation des effectifs de 4,1% ou 7700 qui passent ainsi à 198.100 apprentis, les nouvelles entrées représentant 4200 personnes.

### 24 ELÈVES PAR CLASSE

Le recul des effectifs des classes inférieures de la scolarité obligatoire se répercute aussi sur l'effectif moyen des classes. Au degré primaire, on compte ainsi en moyenne en Suisse 24 élèves par classe (année précédente: 25 élèves). Certains cantons en comptent en moyenne 4 de plus (année précédente: 5 élèves). Au degré secondaire I, la moyenne suisse est de 22 élèves par classe (légère diminution par rapport à l'année précédente), les variations vers le haut atteignant ici un maximum 3 élèves.

Pendant l'année scolaire 1977/78, au degré primaire, 2,1% des effectifs de l'année d'avant ont répété l'année, au degré secondaire, 2,4%. (Ces pourcentages ne tiennent pas compte des valeurs du canton de Zurich). Les variations des taux cantonaux par rapport aux valeurs suisses moyennes sont

calculées par région: en Suisse romande, aux deux degrés, les élèves ont répété plus souvent qu'en Suisse allemande. Ainsi, la proportion des élèves répétant l'année au degré primaire est d'environ 3,2% en Suisse occidentale (y compris Tessin), de 1,6% du nord-ouest de la Suisse, de 2,2% en Suisse centrale et de 1,4% en Suisse orientale (sans le canton de Zurich).

### 16% D'ÉTRANGERS

Parmi les élèves qui suivent la scolarité obligatoire, 146.000 ou 16,2% sont de nationalité étrangère. Deux tiers environ (64,5%) proviennent de pays méditerranéens: Italie (52,9%), Espagne (8,2%), Turquie (1,5%), Yougoslavie (1,4%) et Grèce (0,5%). Un tiers vient d'autres pays: RFA (12,8%), France (5,1%), Autriche (3,6%) et autres (13,9%). Les enfants de salariés étrangers provenant de pays méditerranéens et les élèves des autres pays se répartissent de manière inégale, au degré secondaire I, sur les deux types d'enseignement à exigences différentes. Les enfants qui viennent du Sud fréquemment à raison des trois quarts des écoles à exigences élémentaires; dans les écoles à exigences étendues, leur part s'élève à 48,6%. Par rapport à l'effectif total (64,5%), ils sont ainsi sur-représentés dans la première catégorie et sous-représentés dans la deuxième. Pour le tiers des élèves provenant des autres pays, la situation est juste inverse. (cps)

## Les grandes lignes de la politique gouvernementale (2)

(De notre rédacteur parlementaire à Berne):

Hier, nous avons expliqué dans un premier article consacré à l'institution particulière que représente le rapport du Conseil fédéral sur les grandes lignes de la politique document, programme d'activité que le collège exécutif soumet au parlement au début de chaque législature. Nous avons ensuite montré certaines limites de ce programme, en particulier le fait que ni l'Assemblée fédérale ni le Conseil fédéral n'entendent se considérer comme liés définitivement par lui.

Reprenons encore quelques-unes des réflexions que livrait le Conseil fédéral dans l'introduction à son rapport de 1978, c'est-à-dire du début de la législature qui s'est achevée l'automne dernier.

Les grandes lignes, disait en substance le gouvernement, ne sont que partiellement contraignantes puisque les décisions qui seront prises dépendront des conditions politiques, financières, économiques et juridiques. Cela ne dispense pas les autorités de se préoccuper, au-delà des problèmes du temps présent, de ceux qu'il faudra résoudre à l'avenir. La planification de l'activité est un moyen d'action dont tout

gouvernement et toute administration ont actuellement besoin, d'autant que l'application des grandes lignes trouve sans conteste ses limites dans les possibilités dont on dispose pour financer les tâches actuelles et à venir, ainsi que dans le système politique, l'appareil administratif et l'appareil d'exécution... Pour l'Assemblée fédérale, les grandes lignes sont un moyen auxiliaire d'information et une base de discussion qui doit amorcer le débat politique. Connaissant ainsi les intentions de l'exécutif, elle peut influencer à temps sur le cours de l'activité gouvernementale. Les délibérations parlementaires et les instructions que le Conseil fédéral recevra, le cas échéant, par voie de motion, lui montreront sur quels points le programme doit être complet, les endroits où des suppressions s'imposent, les cas où le Conseil législatif estime que le programme chronologique doit être établi différemment et dans quelle mesure le pouvoir exécutif peut compter sur l'approbation de l'Assemblée fédérale dans l'exécution de ses plans. En effet, les grandes lignes ne pourront être réalisées que si les principes et les intentions qui y sont énoncés rencontrent une large approbation, notamment de la part des principales forces politiques du pays.

Les grandes lignes représentent, avous-nous dit hier, un document original.

La question de la portée à leur attribuer, du caractère obligatoire ou non pour l'une ou l'autre — ou l'une et l'autre — des parties en cause, a fait l'objet de discussions souvent passionnées, nous a-t-on dit, dans divers cercles, par exemple au sein de la commission qui s'est penchée sur le problème de l'avenir du parlement. Pour l'heure retenons à ce sujet quelques premières observations.

Tout d'abord, le Conseil fédéral a suivi très fidèlement jusqu'ici ses divers programmes d'activités, ces dernières législatures, même s'ils n'avaient pas pour lui force contraignante. Le fait est caractéristique. L'institution des grandes lignes paraît avoir contribué, en réalité, à améliorer même l'activité de l'exécutif en tant que collège. Aujourd'hui, un nouveau conseiller fédéral entrant en charge à la tête de l'un des sept départements, trouve un cadre d'activité, conçu qui plus est en fonction de l'ensemble de l'œuvre gouvernementale.

Mais il faudra encore pousser plus loin la réflexion, dans un troisième et dernier article, à paraître vendredi.

Etienne JEANNERET (A suivre)

## Edmond Kaiser nous a écrit

(De notre rédacteur parlementaire à Berne)

M. Edmond Kaiser a adressé à la FAN, à la suite de l'article à son sujet paru dans notre édition de samedi dernier 5 janvier, une lettre contestant un certain nombre de passages de cet article. Il nous demande de le publier en vertu du droit de réponse. Quand bien même ce droit n'existe pas dans la législation neuchâteloise, nous lui donnons la parole.

A propos de l'expression «au mépris de toutes les règles démocratiques», que nous avons utilisée pour qualifier la manœuvre qu'il a entreprise pour tenter de forcer la main du Conseil fédéral, M. Kaiser estime que «toutes les règles démocratiques du monde entier ne valent pas l'assassinat d'un seul être vivant, innocent, inconnu.»

Cette affirmation témoigne à notre avis d'une dangereuse confusion d'idées. Cela signifie-t-il que les règles démocratiques en usage dans notre pays doivent être abandonnées chaque fois qu'une vie est en jeu dans le monde, même s'il n'y a aucun rapport entre les premières et l'atteinte portée à la seconde? Voilà des années que la loi fédérale sur le matériel de guerre existe, avec toutes les dispositions restrictives qu'elle comporte, et il faudrait en un instant renoncer aux règles auxquelles fonctionne notre système politique pour la supprimer? Pourquoi M. Kaiser se croit-il dispensé de prendre la voie de la pétition, ou celle de l'initiative, pour atteindre son but? Confusion entre les moyens et les fins, appréciation hâtive et exagérée des effets des exportations d'armes suisses, refus et mépris des méthodes de décision en usage dans notre démocratie: nous ne pouvons que maintenir notre jugement.

En ce qui concerne la coïncidence entre la date des entretiens télévisés avec Jean Dumur et la grève de la faim, M. Kaiser déclare qu'il n'y a pas de rapport, l'enregis-

trement des émissions ayant eu lieu à fin novembre début décembre. En fait, nous dit le fondateur de Terre des hommes, le choix de la date de la grève de la faim a été choisi en fonction de la fin de l'année de l'enfance et des fêtes de Noël: «Noël voit une grande partie du monde contempler naître un enfant, et j'ai souhaité qu'il regarde aussi un enfant mourir par nos armes, donc par nous.»

Nous avons dit qu'il y a eu coïncidence dans le temps entre la grève de la faim et les émissions de la TV romande. M. Kaiser songe-t-il à le nier? que la télévision n'ait rien à voir, à l'origine, dans cette coïncidence, ne change rien à l'affaire. Mais répétons que nous considérons comme malheureux, regrettable et facile, la méthode qui consiste à s'efforcer de culpabiliser l'opinion publique en chargeant notre organisation étatique de la responsabilité de toutes les fautes et toutes les morts survenant dans le monde. Pour nous, une mort d'enfant est une chose trop triste pour être utilisée de cette façon. Nous ne sommes et nous ne voulons être ni anges ni bêtes. M. Kaiser veut faire de nous des anges: il est libre de le faire, et nous de nous y opposer.

Enfin M. Kaiser, dans sa lettre (qui se présente sous la forme de notes, et non d'une réponse complètement rédigée), conteste le mot «chantage» employé à propos de sa grève de la faim — ou plutôt commence par le contester, puis observe que «faire chanter» signifie extorquer, et finit par accepter le terme, utilisé dit-il improprement, en déclarant qu'il préfère «faire chanter ceux qui tuent que de faire pleurer ceux qui meurent.»

Des formules frappantes et la réalité déformée, une fois de plus. M. Kaiser pourra abuser des «mass media» un certain temps encore. A moyen terme, il se ferait beaucoup mieux entendre et serait plus

efficace en recourant à des moyens effectivement appropriés à son but.

Un mot pour conclure, ou plutôt une formule, excellente mais parfois oubliée, celle de l'humoriste français qui disait: «La suppression de la peine de mort, d'accord, mais que MM. les assassins commencent.»

### Une skieuse suisse se tue en France

CHAMONIX (AP).— Une skieuse suisse, M<sup>me</sup> Sylvia Jaques, 32 ans, demeurant à Meyrin (Genève), a trouvé la mort mardi en haute montagne, victime d'une chute de 200 mètres. Avec son mari et son beau-frère, elle avait gagné par le téléphérique l'Aiguille des Grands Montets. Skieurs expérimentés (M<sup>me</sup> Jaques était monitrice deski à la direction suisse de la jeunesse et des sports), ils avaient l'intention de descendre hors piste, du côté du col des Rachasses, sur le versant qui mène au glacier d'Argentière.

La neige était profonde sur ce versant et M<sup>me</sup> Jaques ne se rendit sans doute pas compte que son dernier virage l'amenait brutalement sur l'arête, d'où elle bascula sur l'autre versant, du côté de la vallée de Chamonix où la neige était très dure et soufflée et surtout où les rochers étaient recouverts de glace. Elle a été précipitée dans la pente et termina sa chute 200 mètres plus bas.

## SUTE Perspectives économiques pour 80

La tendance économique à la fin de l'année passée est marquée par une croissance plutôt modeste en dépit de la conjoncture favorable enregistrée au cours du deuxième semestre.

La hausse nominale prévue du produit national brut estimée à 162 milliards de francs serait de l'ordre de 3,2%. En valeurs réelles, cette augmentation est de 0,7%, alors que la hausse n'était que de 0,2% en 1978. Cette relative faible croissance est essentiellement imputable à l'augmentation élevée des importations qui a atteint quelque 7,5% (non compris pierres précieuses et antiquités). Quant aux exportations, toujours non compris ces deux postes, elles sont en progression de quelques 4%. Et, étant donné que la valeur des importations s'est accrue de façon encore plus marquée (crise de l'énergie), le passif du bilan commercial s'est fortement accentué.

### LE REDRESSEMENT

Le redressement enregistré par rapport à 1978, a touché dans une proportion égale la demande intérieure et étrangère. Sur le marché intérieur, les principales impulsions ont à nouveau été observées dans la construction de logements. Une amélioration sensible s'est également manifestée au cours de l'année dans le secteur de la construction industrielle. Le secteur de la construction publique, en revanche est resté pratiquement stagnant. Cela étant, la progression totale des investissements pour la

## Politique énergétique: économie, recherche et substitution sont les objectifs les plus urgents

LAUSANNE (ATS-CPS).— Economie, recherche et substitution: ce sont les objectifs les plus urgents de la politique énergétique. Aujourd'hui, la recherche restera pour l'essentiel l'appanage de la Confédération et de l'économie privée. C'est donc dans le domaine de la substitution et des économies, ainsi que de l'information, que les cantons vont déployer leurs efforts. Telle est la conclusion d'un dossier sur la politique énergétique des cantons, que publie l'Office d'électricité de la Suisse romande à Lausanne.

La plupart des cantons se sont mis à la tâche. Une première étape réside dans la création d'une structure juridique et matérielle. On commence par recenser les lois et prescriptions existantes, susceptibles de satisfaire des objectifs de politique énergétique. Ainsi, une loi cantonale de Lucerne autorise les municipalités à exiger l'aménagement d'un système de chauffage commun pour tout lotissement de plus de 5000 mètres carrés de surface brute. C'est justement dans le domaine de la construction que peuvent être exploitées les législations en vigueur, à commencer par l'isolation thermique.

Le Conseil d'Etat de Schaffhouse prépare un complément de loi qui donnera la possibilité d'édicter des prescriptions sur l'isolation thermique. Venève a renforcé les dispositions sur l'isolation des immeubles, dans le sens des recommandations les plus récentes de l'association suisse des ingénieurs et architectes. A Zurich, la loi sur la planification et la construction stipule que toutes les constructions nouvelles doivent être suffisamment isolées afin de réduire la consommation d'énergie. Le contrôle des brûleurs à mazout est obligatoire dans plusieurs cantons, ce qui a pour conséquence de réduire la pollution de l'air et d'améliorer le rendement des installations. Des avantages fiscaux sont accordés pour tout investissement visant à cet objectif.

### CHAUFFAGE À DISTANCE

Le chauffage à distance est appelé à jouer un rôle important. Bâle-Ville possède le plus important réseau de notre pays et utilise la chaleur dégagée par l'usine d'incinération des ordures. Grâce au chauffage à distance et au développement du gaz naturel, la part du pétrole dans la couverture des besoins primaires n'excède pas 50 pour cent à Bâle (contre 75 pour cent dans l'ensemble de la Suisse). A

### Commission fédérale de l'énergie

La commission fédérale de l'énergie créée en septembre dernier a tenu sa première séance. Elle a étudié le problème actuellement le plus important: la preuve du besoin pour les futures centrales nucléaires. Elle va élaborer et publier durant l'année un rapport sur les critères à utiliser pour cette clause du besoin.

## 2<sup>me</sup> pilier: la commission des Etats met au point une solution prudente

BERNE (ATS).— Réunie à Berne où elle a tenu sa 12<sup>me</sup> séance, la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet de loi pour une prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (2<sup>me</sup> pilier), a commencé l'élaboration d'un système qui se révèle être un peu moins avancé au point de vue social que la version du Conseil national. Ainsi que l'ont expliqué mardi à la presse le président de la commission, M. Markus Kuendig, PDC de Zoug, et le rapporteur de langue française, M. Guy Genoud, PDC valaisan, les commissaires ont opté pour la voie plus modeste du réalisme afin de garder intactes les chances d'une réalisation de l'assurance professionnelle dans le futur.

La version déjà arrêtée — la commission a examiné dans le détail les 30 premiers articles du projet qui en comprennent 98 — comporte deux différences essentielles par rapport au projet adopté en octobre 1977 par le Conseil national (90 voix contre 12) et auquel le Conseil fédéral s'est rallié. La première réside dans le choix des commissaires des Etats de donner la primauté non plus aux prestations, mais aux cotisations. La seconde qui a trait au calcul des rentes donne aussi la préférence au système de la capitalisation sur celui de la répartition immédiate des dépenses, mais avec une progression plus rapide des taux de capitalisation. La commission poursuivra l'examen des autres articles — il s'agit en fait déjà d'une seconde lecture du projet — les 4 et 5 février. La dernière séance est prévue pour la fin avril de sorte que la Chambre des cantons pourra traiter l'objet au cours de la session de juin.

Le système de la primauté des cotisations, que souhaite faire admettre la commission, dispose que les cotisations soient d'abord fixées et déterminées ainsi à l'avance l'ampleur des prestations. Au contraire, l'autre système voudrait que les prestations soient déterminées en premier lieu, ce qui impliquerait que les cotisations doivent s'adapter automatiquement à celles-ci. Les commissaires ont craint qu'en cas d'inflation galopante, la hausse des cotisations ne devienne insupportable. Les calculs faits jusqu'à présent étaient fondés sur les statistiques d'un demi-siècle et admettaient un produit national brut de 4% par année, ainsi qu'un taux d'inflation de 4% également.

Qui sait, a souligné M. Genoud, si l'inflation va rester dans des limites aussi modestes au cours des décennies à venir. Si nous devions connaître des taux de 100 ou 125 pour cent comme on l'a vu dans certains pays, qu'arriverait-il? Mais le système choisi par la commission donne tout de même des garanties quant aux prestations. Chacun pourra connaître ses «avoids de vieillesse» qui s'accumuleront jusqu'à 65 ans et lui permettront de calculer sa rente future. C'est à l'article 15 du projet que cette question est réglée.

L'alimentation du 2<sup>me</sup> pilier se fera d'après la méthode de la capitalisation. Elle est caractérisée par une accumulation importante de fonds, les cotisations étant déterminées de telle façon qu'au moment où le droit à la rente de vieillesse prend naissance, on dispose pour chaque assuré du capital épargné permettant de couvrir les rentes qui arrivent à échéance. L'autre système

Zurich, la loi contient déjà les bases juridiques pour imposer le raccordement des édifices publics et de certains lotissements privés aux réseaux de chauffage à distance. L'application de ce chauffage offre une possibilité de substitution du pétrole, car elle permet l'utilisation de différents combustibles. La seule centrale d'Auburg devrait permettre au canton de Zurich d'atteindre un taux de substitution de neuf pour cent.

En Romandie, Lausanne et Genève sont à l'avant-garde. A Lausanne, le chauffage urbain a commencé en 1934, avec la première chaudière à vapeur de Pierre-de-Plan. Depuis la mise en service de l'usine d'incinération, en 1958, et de la chaudière à eau surchauffée, en 1965, la puissance totale disponible atteint 66,7 MWh. A Genève, toute la cité du Lignon (10.000 habitants) est chauffée à distance à partir de la chaudière de l'usine à gaz. La capacité totale actuelle est de 20.000 habitants.

Si l'on en croit la commission cantonale neuchâteloise de l'énergie, on a pris conscience, sur le territoire neuchâtelois, des problèmes énergétiques. Bonne nouvelle! Et l'on ne peut que se dire satisfait si, aujourd'hui, communalités de droit public et sociétés privées recherchent les possibilités d'énergie renouvelables. Le Conseil d'Etat annonce même que différentes études ont été menées avec la participation de membres de la commission cantonale dans le domaine de l'énergie solaire et du biogaz. De plus, les objectifs pour 1980 ont été approuvés. Sur le plan politique, une loi cantonale sur l'énergie sera présentée prochainement au Grand conseil. Sur le plan technique, la mise au point d'un système d'analyses des caractéristiques thermiques sera utilisé dans les bâtiments appartenant à l'administration. Enfin, la société anonyme Gaz neuchâtelois SA GASNA a été constituée le 31 mai dernier par l'Etat, les villes de Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds ainsi que par les Forces Motrices Neuchâteloises avec, pour but, la mise en place d'un gazoduc, son entretien, le transport et la vente du gaz naturel.

La majorité des cantons a adopté des programmes d'économie d'énergie dans les bâtiments publics. Des prescriptions et recommandations sur les températures maximales dans les immeubles y sont en vigueur. En outre, les éclairages publics et les installations de climatisation sont utilisés avec plus de parcimonie. A Zurich, les températures moyennes de l'air et de l'eau chaude, le temps et le degré d'utilisation des installations de climatisation ont été limités, de sorte que la consommation d'énergie pour le chauffage des immeubles de l'administration cantonale a été réduite d'au moins dix pour cent par rapport aux années précédentes.

On procède aussi à l'inventaire des défauts en matière de chauffage. Il s'agit d'améliorer le rendement énergétique en utilisant certains types de thermostats ou des systèmes de surveillance plus perfectionnés, en adaptant d'anciennes installations de chauffage, en installant des équipements de récupération de chaleur, des pompes à chaleur, des capteurs solaires ou des matériaux d'isolation supplémentaires pour les parois et les fenêtres. De plus, les prescriptions contre la pollution de l'air peuvent contribuer à ménager les ressources énergétiques. A Lucerne et en Argovie, les ramoneurs sont tenus de signaler toute déficience à l'office compétent.

Enfin, certains cantons ont créé des commissions d'énergie, chargées d'établir l'inventaire de ce qui existe et des mesures à prendre, ou d'élaborer un projet de loi cantonale sur l'énergie. Les deux Bâles ont décidé de mettre sur pied une conception globale commune. Genève et Vaud ont désigné des préposés à l'énergie. L'un des volets de la politique énergétique cantonale réside dans le développement des énergies nouvelles. Il s'agit aussi de sensibiliser et d'informer le grand public. L'importance essentielle de l'information nécessite de vastes campagnes étalées sur plusieurs années.

## L'économie suisse peu présente en Afghanistan

BERNE (ATS). — Les exportations suisses vers l'Afghanistan n'ont fait diminuer au cours de ces dernières années. En effet, durant les 11 premiers mois de 1979, elles ne s'élevaient qu'à 1,3 millions de francs, alors que pour la même période de 1978 elles étaient de 4,9 millions de francs. Quant aux importations, elles marquaient une légère progression, en passant de 11,6 millions en 1978 à 15,4 millions en 1979. C'est cependant entre 1977 et 1978 que l'on a assisté à une diminution considérable du commerce entre la Suisse et l'Afghanistan. Si les importations ne diminuent que légèrement, en passant de 14,7 millions en 1977 à 12,8 millions en 1979, les exportations, elles tombaient de 38,8 millions en 1977 à 5,0 millions en 1979. Il faut préciser que les chiffres de 1977 avaient été influencés par des achats importants de

moteurs, véhicules lourds, générateurs électriques etc.

En 1979, à côté des machines et équipements électriques, les exportations suisses ont concerné les secteurs de la petite mécanique de l'optique et de l'horlogerie. Le coton, les fruits secs, les tapis, les pierres précieuses et les textiles sont en revanche les principaux produits que la Suisse a importé d'Afghanistan.

Selon les renseignements fournis par l'Office suisse d'expansion commerciale à Lausanne, il n'existe pas d'investissements suisses importants en Afghanistan. Elektrowatt, société d'ingénieurs conseils de Zurich, a actuellement en cours un projet d'aménagement hydraulique dans la vallée de l'Helmand, au sud-est de Khandahar. La mise en service des équipements électriques est actuellement suspendu en raison des événements.

me, dont on n'a pas voulu, prévoit que les cotisations annuelles soient fixées de telle façon qu'elles suffisent exactement à couvrir les dépenses de rentes qui surviennent chaque année. La commission a estimé que le système de la capitalisation est plus favorable. Mais il faudra l'appliquer avec souplesse et tenir compte des circonstances du moment et des conditions démographiques. Un autre élément important est que les générations d'entrée devront bénéficier de conditions de faveur. La commission a opté pour une progression plus rapide du taux de capitalisation: alors que le projet du Conseil national prévoit un taux de capitalisation de 9 à 18 pour cent en trois degrés, la nouvelle version introduit un taux plus bas au départ (6 1/2 pour cent) mais plus élevé à la fin (18 pour cent) avec un échelonnement en 4 paliers. Les acquis de capitalisation seront donc plus bas pour les jeunes cotisants, mais plus élevés pour les plus âgés.

Au sujet du renchérissement et de son adaptation, M. Genoud a indiqué qu'aucune décision n'avait encore été prise. Le système préconisé par la commission jusqu'à présent tient compte des incertitudes du futur tout en permettant la réalisation des objectifs imposés par l'article constitutionnel adopté par le peuple et les cantons en 1972, a conclu le rapporteur de langue française.

## Campagne de sondages pour l'entreposage des déchets radioactifs en Suisse

BERNE, (ATS). — La Suisse développe son programme nucléaire et a ainsi besoin d'endroits sûrs dans lesquels seront stockés les déchets radioactifs. Voici, à l'heure actuelle, la préoccupation nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs. C'est lors d'une conférence de presse organisée mardi à Berne, que cette société a fait un bilan sur la situation actuelle des forages d'essai destinés au stockage des déchets radioactifs qui se déroulera entre 1981 et 1984.

### Camions bloqués à la frontière italo-suisse de Chiasso

CHIASSO, (ATS). — Le trafic international des poids lourds a été paralysé mardi à la frontière italo-suisse de Chiasso. C'est afin de protester contre les mesures de restriction sur l'exportation de l'essence diesel, prises récemment par le gouvernement italien, que les transporteurs de ce pays ont érigé tôt mardi matin un blocus aux postes-frontières de façon à entraver le trafic dans les deux directions. En revanche, les automobilistes ont pu passer sans encombre à un autre poste-frontière.

Par ce blocus, qui va à l'encontre d'une décision du syndicat des transporteurs de la province de Côme, ces derniers revendiquent une levée des restrictions sur les exportations d'essence diesel.

Il s'agit de déterminer quelles sont en Suisse les régions qui se prêtent le mieux à l'aménagement de dépôts souterrains de stockage de déchets radioactifs. Ces forages d'essai doivent donc procurer des données, connaissances sur la constitution des rochers et de souterrains pour y stocker éventuellement et d'ici l'an 2010 les déchets radioactifs de notre production nucléaire.

Dès le mois de mars, et jusqu'à l'été, deux série de douze forages sont prévus, dont les requêtes seront soumises à la Confédération. Les sites de sondage ont été choisis dans des régions très diverses de notre pays. Il n'a, durant la conférence, pas été donné de précisions quant aux endroits choisis et aux communes contactées.

La CEDRA (constituée aux 6/7mes par les compagnies d'électricité et pour 1/7me par la Confédération) s'est montrée optimiste mardi. Son président, M. R. Rometsch n'envisage pas d'opposition majeure de la part des communes et des populations concernées. Les requêtes seront publiées et déposées publiquement dans les communes de site. Ainsi, les personnes dont les droits et les obligations pourraient être touchés par l'autorisation pourront «faire valoir leurs oppositions et objections éventuelles». La CEDRA ne prévoit donc que des objections éventuelles, et M. Rometsch a déclaré que les objections devaient être suffisamment motivées, sans quoi la Confédération pouvait passer outre.

### Trois morts en Valais

### FRIBOURG

### Ferme anéantie par le feu à Ependes

(c) Une ferme appartenant à M<sup>me</sup> Caroline Rossi, a été complètement anéantie par un incendie, hier soir, à Ependes. Selon les pompiers d'Ependes, qui ont tenté de maîtriser le sinistre, le feu s'est déclaré vers 19 h 45, à la borne de la maison. L'habitation était chauffée au bois. M<sup>me</sup> Rossi, qui vivait seule dans la ferme, a pu se sauver, aidée par son fils accouru de Marly. Seule une petite quantité de fourrages se trouvait dans le rural. Il n'y avait en revanche aucun bétail. La police de sûreté enquêta pour connaître les causes de cet incendie qui a provoqué des dégâts estimés à 150 000 francs.

(c) Trois personnes ont trouvé une fin tragique, hier, en Valais, dans la région de Martigny. Une violente collision s'est produite entre une auto conduite par M. Alain Moret, de Ravoire et une autre pilotée par M. Léo Michaud, de Boverrier. L'accident s'est produit sur la route qui descend sur Martigny. M. Michaud a trouvé la mort dans cette collision.

Hier, également, à Blizzingen dans le Haut-Valais, une habitante de Bellwald, M<sup>me</sup> Emma Schmid, 1908, avait voulu prendre le train en ne passant pas par le quai. Le train est parti au moment où elle enjambait le marche-pied. La malheureuse a été complètement déséquilibrée, traînée sur 200 m, puis écrasée par le convoi. Elle a perdu la vie.

Enfin, on apprend hier encore la mort brutale d'un écolier de Martigny-Combes.

Dans le cadre des entretiens sino-américains

# TECHNOLOGIE MILITAIRE AVANCÉE POUR LA CHINE

PÉKIN (REUTER). — Les Etats-Unis ont accepté de fournir à la Chine une station réceptrice de télécommunications par satellite, susceptible d'avoir des utilisations militaires, a déclaré mardi à Pékin un porte-parole du secrétariat américain à la défense.

Cette déclaration a été faite à l'issue d'un entretien entre le secrétaire d'Etat Brown et les vice-premiers ministres chinois Deng Xiaoping et Geng Biao.

M. Thomas B. Ross, secrétaire-adjoint à la défense chargé des affaires publiques, a déclaré: «Le secrétaire Brown a informé le vice-premier ministre Geng Biao que les Etats-Unis étaient disposés à fournir à la République populaire de Chine une station capable de recevoir des informations du réseau américain de satellites (d'analyse des ressources terrestres) connu sous le nom de Landsat-D.»

Il a ajouté que bien que le système Landsat-D soit destiné à des usages civils, «la station est équipée de matériel très avancé, notamment dans le domaine des enregistreurs et des ordinateurs, et peut avoir des utilisations militaires.»

M. Ross a expliqué que le système Landsat-D fournissait essentiellement des informations utiles à l'agriculture, à la prospection du pétrole, du gaz ou des minerais, et d'autres usages scientifiques. Les Chinois avaient introduit une demande à ce sujet au mois de janvier dernier.

Au cours de son entretien avec le vice-premier ministre Deng, M. Brown a déclaré qu'il jugeait sa visite productive, rapporte pour sa part l'agence Chine nouvelle.

M. Deng, pour sa part, a déclaré que la Chine et les Etats-Unis «devraient faire quelque chose de concret, pour défendre la paix du monde contre l'hégémonie». L'entretien s'est déroulé dans le grand palais du peuple, au troisième jour de la visite de M. Brown qui passera une semaine en Chine.

Selon le vice-premier ministre chinois l'Union soviétique est «la source principale d'une situation internationale agitée et une menace pour la paix et la sécurité». «Les politiques d'hégémonie et d'expansionnisme mondial de l'Union soviétique ne changeront jamais et tous les pays du monde devraient former une alliance pour s'occuper sérieusement de son expansionnisme mondial», a encore déclaré M. Deng.



Tout commença au début de l'année par la diplomatie du coca-cola (Keystone)

## Après le triomphe de M<sup>me</sup> Indira Gandhi

LA NOUVELLE DELHI (AP). — Le parti du congrès de M<sup>me</sup> Indira Gandhi a remporté lundi une spectaculaire victoire électorale qui marque un renversement de tendance surprenant par rapport à la défaite de 1977 qui avait chassé du pouvoir la fille de Nehru.

332 SUR 449

Sur 449 résultats connus, le parti de M<sup>me</sup> Gandhi a obtenu 332 sièges. Ses alliés, comprenant un parti régional du sud du pays et la ligue musulmane indienne, en ont remporté 21.

La coalition du premier ministre, M. Charan Singh, composée d'une branche dissidente du parti Janata et de l'ancien parti du congrès, arrive en seconde position avec 29 sièges.

Le parti Janata de M. Ram, personnalité intouchable, n'a que 21 sièges, ce qui constitue un recul brutal par rapport aux 278 sièges qu'il avait obtenus en 1977. Les communistes enlèvent neuf sièges, et les autres sièges reviennent à de petites formations et aux indépendants.

Alors qu'elle disposait de la majorité des deux tiers au parlement, en 1975, M<sup>me</sup> Gandhi avait fait jouer la force du nombre pour imposer des modifications constitutionnelles radicales, concentrant une part importante du pouvoir entre ses mains, et réduisant par là celui des tribunaux. La majorité des deux tiers des membres votants du parlement est nécessaire pour tout amendement constitutionnel.

## Triple assassinat terroriste à Milan

MILAN (AFP). — L'assassinat des trois policiers mardi matin à Milan a été revendiqué par les Brigades rouges dans un appel téléphonique au quotidien milanais «Corriere d'informazione».

Une voix anonyme a indiqué, au nom des Brigades rouges: «Nous avons éliminé une patrouille en civil affectée au contrôle des usines et des écoles». L'homme a raccroché aussitôt.

Les Brigades rouges avaient également revendiqué dimanche l'assassinat à Palerme du président de la région sicilienne le démocrate-chrétien Mattarella. Ce dernier attentat avait été toutefois également revendiqué par un groupe d'extrême-droite et par un autre groupe d'extrême-gauche proche des BR, «Prima linea» (Première ligne).

Les trois policiers assassinés ont été surpris par les terro-

ristes dans un banal «embouteillage» provoqué par ces derniers.

Les trois hommes — un sous-officier de police, Santoro Rocco, et deux policiers, Antonio Cestari et Michele Tattulli — étaient affectés actuellement au service «politique». Ils étaient partis en patrouille mardi à huit heures, dans la banlieue de Milan, du côté de la porte dite «du Ticin».

Une voiture qui se trouvait devant eux s'est arrêtée. L'automobile des policiers a dû s'arrêter à son tour. Trois hommes, selon certains témoins, sont sortis du premier véhicule et ont ouvert le feu sur les trois policiers, avant de repartir en voiture. Lorsque des passants alertés par les détonations sont arrivés près de l'automobile des policiers, tous trois étaient morts.

La voiture du commando terroriste a été retrouvée, un peu plus tard, dans une impasse non loin du lieu de l'attentat.

## Iran: Qom, ville sainte et baril de poudre

TÉHÉRAN (AFP-REUTER). — Militaires et gardiens de la révolution iraniens ont pris position aux entrées de la ville sainte de Qom, où réside l'ayatollah Khomeiny, mardi matin, dans l'attente des grandes manifestations d'aujourd'hui, à l'occasion de l'Arbaïne (deuil chiite).

Le tribunal islamique de Qom a annoncé mardi que désormais, toute entrée à

Qom (160 km au sud de Téhéran) serait filtrée.

Les militaires et les gardiens de la révolution fouillent tous les visiteurs qui convergent vers la ville sainte, où résident les deux principaux chefs chiites iraniens, les ayatollahs Khomeiny et Chariat-Madari.

Les autorités redoutent des incidents à l'occasion de cette journée: vendredi dernier des partisans de l'Iman et de Chariat-Madari s'étaient en effet affrontés à Qom.

Le tribunal islamique de Qom a demandé à la population de dénoncer «tous les éléments suspects» qui tenteraient de s'introduire dans la ville.

Le tribunal islamique de Qom a prévenu, que «les provocateurs seraient arrêtés et sévèrement punis».

Plusieurs centaines de cars doivent arriver de Tabriz (nord-ouest du pays) à

Qom, amenant des fidèles de l'ayatollah Chariat-Madari. Mais celui-ci a déjà fait savoir qu'il ne rencontrerait pas ces pèlerins.

A Tabriz, d'importantes manifestations sont également prévues mercredi, à l'occasion de l'Arbaïne. Là encore, les autorités ont lancé des appels au calme et des mesures de sécurité importantes sont prévues.

Dans la capitale de l'Azerbaïdjan oriental, dont les magasins et les écoles sont restés fermés pour la troisième journée consécutive, les partisans de l'ayatollah Chariat-Madari se sont rassemblés sur la place principale. Le gouverneur général de la province a évalué leur nombre à une vingtaine de milliers mais les dirigeants du parti républicain du peuple musulman ont avancé le chiffre de plus de 100.000.



A Tabriz, des manifestants déchirent des photos de Khomeiny. (Téléphoto AP)

## L'embargo et les... agriculteurs américains

WASHINGTON (AP). — Les milieux agricoles américains ne sont pas encore remis de la décision du président Carter de réduire les ventes de céréales à l'Union soviétique. Le marché intérieur a cependant deux jours pour se préparer aux effets d'un surplus de 17 millions de tonnes de céréales auxquels ils ne s'attendaient pas.

La commission pour le commerce à terme des marchandises avait en effet décidé de fermer, lundi et mardi, les chambres de commerce de Chicago, Kansas City et Minneapolis, ainsi que la bourse des céréales de Chicago, à toute transaction sur le blé, le maïs, l'avoine, le soja et ses dérivés afin de laisser au marché le temps d'assimiler la portée de la décision.

M. Carter avait annoncé vendredi, en réaction contre l'intervention soviétique en Afghanistan, que les Etats-Unis limiteraient à huit millions de tonnes, soit le minimum prévu, leurs livraisons de céréales à Moscou pour 1980, contre les 25 millions de tonnes demandés.

«En dernière analyse, le fermier va payer la note», a commenté M. Melvin Sjervén, rédacteur en chef d'un magazine agricole, tout en ajoutant: «Les fermiers vont souffrir un peu moins que l'industrie céréalière...».

Le gouvernement a cependant annoncé qu'il allait prendre des mesures pour éviter une chute des prix à la production, y compris le rachat d'une grande partie des 17 millions de tonnes de céréales invendues.

## SUITE La crise en Afghanistan

«Il démontre un manque de respect des principes de la liberté religieuse, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des Etats non-alignés», a-t-il ajouté. Le porte-parole a en outre fait savoir que les Etats-Unis allaient maintenant se tourner vers l'Assemblée générale des Nations unies, où le droit de veto n'existe pas, pour obtenir un vote condamnant l'Union soviétique.

Le gouvernement américain ne se fait aucune illusion sur la détermination de l'initiative soviétique. A Washington, M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, a annoncé que le pont aérien soviétique avec l'Afghanistan atteignait un total de 300 à 400 vols. 25.000 soldats ont pu être acheminés depuis vendredi. Deux ou trois divisions terrestres seraient en train de se rassembler au nord de la frontière, avant de pénétrer dans le pays. Si ces mouvements étaient confirmés, les Soviétiques disposeraient alors de plus de 100.000 hommes, a ajouté M. Hodding Carter.

### L'ENJEU PAKISTANAIS

Un comité de responsables pakistanais, réunis autour du président, a soigneuse-

ment examiné lundi tous les aspects de la situation en Afghanistan. Il a pris en outre certaines décisions politiques dont la nature n'a pas été précisée.

Le président Carter de son côté, a entrepris des consultations avec d'autres pays pour armer et soutenir financièrement le Pakistan. Au cours d'une interview accordée à la chaîne de télévision «NBC», M. Carter a précisé que ce «consortium» était encore en voie de formation mais que certains pays de la région étaient déjà en train de décider en commun d'une aide conjointe.

Le président a en outre révélé que les Etats-Unis se proposaient d'utiliser certains avantages aériens et navals offerts

par la Somalie, le sultanat d'Oman et le Kenya pour défendre la région du Golfe, contre un éventuel expansionnisme soviétique dans ce secteur.

Les exécutions de prisonniers politiques continuent en Afghanistan malgré l'amnistie déclarée par le nouveau régime, affirme-t-on à Kaboul de sources afghanes et diplomatiques occidentales.

## Russes expulsés des Etats-Unis

WASHINGTON (REUTER). — Les Etats-Unis ont annoncé mardi qu'ils expulsaient 17 diplomates soviétiques à New-York et qu'ils retireraient sept diplomates américains de Kiev, en représailles contre l'intervention militaire soviétique en Afghanistan.

Les diplomates soviétiques devaient ouvrir un consulat à New-York et il était prévu que les Etats-Unis ouvrent de leur côté un nouveau consulat à Kiev, capitale de l'Ukraine.

M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, a déclaré que l'ambassade d'Union soviétique a été informée lundi que les 17 diplomates doivent quitter New-York «dans les meilleurs délais».

Le bureau américain de l'aéronautique civile a décidé mardi de limiter le nombre des liaisons assurées entre les Etats-Unis et l'URSS par la compagnie aérienne soviétique «Aeroflot», visiblement en signe de représailles contre l'intervention militaire en Afghanistan.

## Exercices conjoints américano-égyptiens

ASSOUAN (AFP). — «Les armées de l'air égyptienne et américaine ont procédé ces dernières semaines à des exercices conjoints en Egypte», a annoncé à Assouan (Haute-Egypte) le ministre égyptien de la défense, le général Kamal Hassan Ali. Le ministre a précisé toutefois qu'il ne s'agissait pas d'un programme d'entraînement régulier entre les aviations des deux pays.

Le général Ali a fait état de ces récentes manœuvres mixtes en évoquant les facilités militaires que l'Egypte se proposait d'accorder à l'armée américaine.

Ces facilités vont concerner les forces terrestres, l'armée de l'air et la flotte des Etats-Unis, a précisé le ministre. Il s'agira du passage de ces éléments sur le territoire égyptien et de leur ravitaillement en carburant et en vivres.

### VISITE DE BEGIN

Les déclarations du général Ali sur ces facilités coïncident avec la visite de M. Begin en Haute-Egypte et avec des contacts intensifs entre la Maison-Blanche et le président Sadate. Le chef de l'Etat égyptien a reçu lundi l'ambassadeur des Etats-Unis, Atherton, qui était venu du Caire à Assouan en avion spécial, porteur d'un message du président Carter.

Dans l'optique égyptienne, ces facilités doivent permettre aux Etats-Unis de faire face à la situation en Afghanistan et défendre éventuellement un pays arabe du Golfe.

Le général Ali a annoncé d'autre part, que des camps militaires avaient d'ores et déjà été préparés en Egypte pour entraîner les Afghans opposés au nouveau régime de Kaboul.

### JÉRUSALEM

«Je ne veux plus entendre M. Begin répéter que Jérusalem restera unie pour l'éternité», a déclaré au Caire le vice-premier ministre égyptien, M. Hassan el Tohami, à l'envoyée spéciale du journal israélien «Maariv». «Ces sottises font peine à entendre», a ajouté M. el Tohami. «Je pense qu'Israël doit accepter tout de suite que l'éternel musulman soit hissé dans le secteur est de la ville, et non pas uniquement dans les lieux saints de l'islam à Jérusalem».

Selon le vice-premier ministre égyptien, «l'inflexibilité d'Israël est susceptible de provoquer un embrasement général, voire une quatrième guerre», entre Israël et l'Egypte.

## Une tragédie au Mexique: 23 morts

MEXICO (AP). — Un camion dont les freins avaient lâché est parti lundi en marche arrière et a dévalé une colline avant de faucher un groupe d'écoliers en excursion près de Xochimilco, non loin de Mexico.

La tragédie a fait 23 morts.

Selon la police, 19 enfants âgés de six à dix ans, et quatre adultes, tous de nationalité mexicaine, ont été tués.

Quatorze autres enfants ont été hospitalisés dans un état grave, dont six sont dans un état critique.

Nous vous proposons cette semaine

### cuisine neuchâteloise

- gnocchi aux poireaux
- jacquerie neuchâteloise
- filets de sandre St-Sulpice
- escalope de truite du lac soufflée
- chicoree britannique
- boudin au vin blanc

ainsi que:

### samedi et dimanche

- tripes à la neuchâteloise à discrétion.

603398 R

Lucien Gétaz  
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel